





DE

## L'EXPLOITATION

DES

## SUCRERIES.

gui M'a foit Cadeau lui viene de le pretit ouvage.





DE

## L'EXPLOITATION

DES

#### SUCRERIES,

OU

CONSEILS d'un vieux planteur aux jeunes agriculteurs des colonies.

Au planteur vigilant j'adresse cet ouvrage; En foignant ses guérets qu'il fasse des heureux: L'atelier fortuné qu'un bon maître encourage, Augmente ses trésors en bénissant les dieux.

A LA BASSE-TERRE-GUADELOUPE,

Chez VILLETTE, imprimeur-libraire.



#### PRÉFAC

L'AGRICULTURE fut regardée dans ou les tems comme le premier ou le plus utile des ares on a vu cette profession honorée de toutes les nations policées. Les Chinois, peuple aussi ancien que recommandable par fon favoir & fes bonnes loix, l'honorent particulièrement ; l'empereur de la Chine descend de son trône pour encourager, par son exemple, ceux de ses sujets attachés à cette profession, & il y remonte ensuite pour récompenser leur activité & leurs talens. Lorsque Henri-le-Grand voulut faire défricher les marais de la France, il appela, pour exécuter cet ouvrage, Humphry, habitant du Brabant, & il ajouta aux récompenses que partagèrent les agriculteurs employés dans cette entreprise, des privilèges pour douze d'entr'eux qui avoient été les plus utiles.

L'Angleterre s'applaudit des succès qu'ont produit, dans cette île florissante, les encouragemens donnés à l'agriculture. Nous avons vu, de nos jours, Joseph II, empereur d'Allemagne, labourer un arpent de terre en Moravie (le 19 août 1769). Cet encouragement donné à l'agriculture a été transmis à la postérité par un obélisque érigé par les états du pays. Viz de l'empereur Joseph II, par Caraccioli, page 26, \*

On voit paroître journellement en France des ouvrages instructifs, dans lesquels sont consignées les expériences faites pour l'amélioration de l'agriculture : l'homme instruit, faisant part de ses découvertes à ses concitoyens, les fait participer aux avantages qu'elles lui procurent; on rectifie aujourd'hui une erreur, demain une autre, & peu à peu, on parvient à retirer du sol le tribut qu'il peut offrir à l'homme laborieux qui le cultive.

Des académies proposent annuellement des problèmes utiles à l'agriculture, & celui des agriculteurs qui les résout avec plus d'avantage, voit son zèle récompensé, soit par la mention honorable de ses talens, soit par le prix qui lui est décerné.

Malgré tous ces grands exemples de l'encouragement donné à l'agriculture, comment se fait-il qu'en Amérique, où tout ce qui tient à cet art est d'une toute autre importance qu'ailleurs, on soit aussi indisférent sur les moyens à mettre en usage pour le porter au degré de splendeur qu'il a atteint en Europe? Les expériences multipliées & faites avec soin, sont seules capables d'étendre la sphère des connoissances de nos agriculteurs : mais s'il s'en fait dans les colonies, elles sont isolées, chacun

travaille pour soi, ce qui nuit extrêmement aux progrès de l'agriculture, à la prospérité de la co-Jonie, & contraste étonnamment avec la générosité & la bienfaifance naturelles aux créoles. Sans chercher la cause d'une telle réserve, je sollicite mes concitoyens à la faire cesser; ils sont tous également intéressés à la prospérité de la Guadeloupe, dont les bases reposent sur une culture active & éclairée, aidée d'un commerce étendu & florissant. Sans culture, point de commerce; fans le commerce, la culture ne dédommageroit point des frais qu'elle coûte : le planteur & le commerçant ont donc un même intérêt à la chofe. Si les habitans des campagnes prospèrent, ceux des villes se ressentent de leur bien-être; mais si les uns ou les autres font malheureux, ceux des deux qui fe ressentent les premiers d'une mauvaise fortune, attirent peu à peu un semblable sort sur les autres. Les ouvriers, les personnes de tout état subiffent la même condition : tous les citoyens d'un empire, d'une province, & fur-tout d'une colonie, font donc intéressés aux progrès de son agriculture & de fon commerce. Aujourd'hui que les colonies vont, pour ainsi dire, se gouverner elles-mêmes quant à leur régime intérieur; qu'un corps législatif, compofé de colons, dispose tout pour leur bonheur & leur prospérité, il est à présumer que l'agriculture

fera encouragée, & que la Guadeloupe fe fera un nom dans la métropole, tant par la fagesse de fes loix, que par les tributs immenses qu'un sol bien cultivé paiera à ses cultivateurs, au commerce français & à l'état.

Quoique bien éloigné de prétendre à la célébrité que je voudrois voir acquérir à nos agriculteurs, je me flatte cependant qu'on me faura gré de mes efforts.

Héritier d'un mauvais fol, d'un atelier indifcipliné, d'une habitation immense, mais très-peu fertile, dont le fucre, fon feul produit, étoit d'une mauvaise qualité; on peut croire que ce n'est qu'à force de travaux que j'ai pu parvenir à la rendre une des plus productives de la colonie. Les essais que j'ai faits, d'abord en petit, ensuite en grand, m'ont amené à un plan de culture invariable, ce qui simplifie mes travaux en assurant leurs succès; l'étude suivie qui j'ai faite de l'esprit & du caractère des nègres, m'a mis à même de faisir la marche qu'il falloit fuivre pour en retirer un fervice profitable & l'obtenir fans fouler les esclaves, quoique leur faifant observer une discipline sévère pour tout ce qui est relatif au bon ordre. Je me flatte que le plan que je tracerai pour la tenue des esclaves, servira de réfutation à cet essaim de beaux esprits, qui nous repréfentent comme des tyrans avides de

richesses & peu scrupuleux sur le choix des moyens qui doivent nous les procurer, ne consultant ni l'humanité, ni la justice envers nos esclaves, dont nous sommes les bourreaux.

Je vous invoque, ô vous mes esclaves! parlez: Si je vous ai traités durement, si je vous ai punis injustement, si la peine infligée sur vos fautes n'a pas été moindre que celle prononcée par les loix; si je ne vous ai pas secourus dans votre caducité ou dans vos maux; si je ne me suis pas fait un plaisir, un devoir de vous aider dans tous vos besoins; si j'ai forcé vos travaux; si j'ai disposé de vos propriétés, ou de votre tems, fans vous payer; si je n'ai pas donné les plus tendres follicitudes à vos femmes grosses ou nourrices, à vos enfans, à vos vieillards; si enfin, je n'ai pas employé tous les moyens que j'ai cru propres à la chose pour vous attacher à moi, pour vous faire exécuter gaiement vos travaux, pour vous donner le goût de l'ordre & du travail pour votre propre compte, pour entretenir vos mœurs & faire régner parmi vous l'abondance : parlez, accufez-moi à la face de l'univers comme un monstre qui joint le mensonge à la cruauté & à l'avarice ; mais si ce que j'a-, vance est vrai, si j'ai mérité de vous le titre précieux de père, ne craignez point d'élever la voix pour confondre l'imposture & l'envie; démasquez les prétendus philosophes, qui, faisant semblant de plaider

en faveur de l'humanité, maudissent des maîtres que vous bénissez (1).

Les foins que je me suis donné pour perfectionner la fabrication du fucre, m'ont convaincu que la pratique seule n'étoit pas affez puissante pour combattre les phénomènes qui déroutent le raffineur, & que fans théorie on ne pouvoit point pratiquer furement cet art précieux. J'ai cherché des moyens, vaincu des difficultés, je suis parvenu enfin à me faire une théorie raisonnée, sur laquelle j'ai établi ma pratique : la qualité de mon fucre, comparée à celle qu'on obtenoit sur mon habitation avant ma nouvelle méthode, a confirmé fon efficacité, ce qui m'a encouragé à la faire connoître, en attendant qu'un guide plus éclairé vienne nous tracer une route plus fûre. Un chymiste, aussi recommandable par ses lumières que par la perfévérance de fes travaux, s'occupe dans ce moment à approfondir ses con-

<sup>(1)</sup> Il est bien des preuves qu'on pourroit rapporter à l'appui de cette assertion, pour prouver que le cri de la sensibilité qu'exhale le planteur, est dû à la vertu outragée. On se contente d'affirmer que les planteurs couchent avec leur famille portes & senêtres ouvertes au milieu de leurs esclaves armés pour les garder, & cela sans que, depuis plus d'un siècle, ils aient eu occasion de regretter leur trop de consiance. Chez quel peuple, dans quel siècle les tyrans ont-ils choisi pour veiller à leur sureté, une garde composée des victimes de leur cupidité & de leur cruauté?

noissances sur le vezou, afin d'établir avec précision quelles sont ses parties constituantes; cette base une fois bien connue, il sera facile à ce citoyen utile de développer un système qui servira de guide à tous les rassineurs.

J'ai tâché d'embrasser, dans cet ouvrage, tout ce qui est relatif à l'exploitation des sucreries. Je ne conseille rien que l'expérience ne m'ait appris devoir être utile; l'ambition de me faire auteur n'a point dirigé mon intention en prenant la plume ; mais j'avoue qu'ayant été très-embarrassé lorsqu'il m'a fallu échanger les plaisirs du grand monde, avec les foins multipliés qui doivent occuper le planteur, j'ai cherché un bon guide & n'en ai rencontré que de peu instruits, qui m'ont souvent égaré dans la carrière que je brûlois de parcourir avec fuccès; quand j'ai été rompu dans tous les détails de notre exploitation, je me fuis rappelé mon embarras lorfque je me fis planteur, & pénétré de l'urilité qu'un ouvrage tel que celui que j'entreprends, pouvoit être aux jeunes créoles, aux européens qui arrivent de France pour s'occuper de la culture dans les colonies, j'ai eu l'orgueil de leur offrir les fecours qui m'ont manqué.

Après moi, fans doute, d'autres planteurs écriront sur le même sujet; si c'est pour me critiquer, je me résigne d'avance à leur censure; je connois viij

mon desir pour être utile & mon peu de prétention; je ne me donne point pour écrivain, mais pour cultivateur laborieux, & colon digne de l'être par l'amour que je porte à mes concitoyens.

J'abandonne donc d'avance mon brevet d'auteur à quiconque voudra me le disputer, & je demande grâce en faveur du motif qui m'anime.

Afin de rendre cet ouvrage moins diffus, j'ai cru devoir le divifer en chapitres : le premier traitera des connoissances nécessaires au planteur & de son genre de vie ; le second traitera des nègres, de leur caractère & de la manière de les conduire ; le troissème aura pour objet la culture & tout ce qui peut contribuer à la perfectionner ; le quatrième aura pour objet la fabrication du sucre ; le dernier traitera des rumeries.



#### DE

# L'EXPLOITATION DES SUCRERIES,

Ov conseils d'un vieux planteur aux jeunes agriculteurs des colonies.

#### CHAPITRE PREMIER.

Connoissances nécessaires & genre de vie convenable au planteur laborieux.

Avant d'embrasser un état quelconque, il faut tâcher d'acquérir les connoissances nécessaires pour se promettre des succès dans la carrière qu'on veut parcourir. Tel planteur qui ne réussit pas, est tout étonné de voir prospérer les travaux de son

voifin; il attribue fes revers à la mauvaife qualité de fon fol, au mauvais esprit de fon atelier, & cependant tout a été en mesure commune sur les deux habitations. Si le fol s'est détérioré, c'est qu'on l'a mal cultivé; si les esclaves sont diminués, on ne peut en accuser que les travaux forcés auxquels une culture trop étendue les a affujétis; s'ils font délabrés, c'est une suite du peu de secours donné aux esclaves foibles, aux familles nombreuses, ou peut-être au peu de soin qu'on a donné aux jardins de l'atelier, qu'il faut inspecter fans ceffe; si un atelier est indiscipliné, tandis que l'autre se conduit bien, c'est que le premier n'a pas été contenu, & qu'une discipline exacte & juste a été observée par l'autre. Un planteur humain, mais ferme; un homme laborieux, ayant une bonne judiciaire, en état de conduire des ouvriers en tous genres, d'ordonner, avec autant de prévoyance que de fagacité, ses ouvrages de culture; celui qui conduira fon atelier de manière à lui faire exécuter gaiement tous les travaux qu'il en exigera, en le maintenant dans l'ordre par fa justice, & en se l'attachant par ses bienfaits; le planteur en état de diriger fa sucrerie, sa rumerie, qui aura appris affez de mathématique pour niveler un terrein, l'arpenter, diriger un canal; qui, dans un cas pressé, pourra suppléer à son chirurgien & le seconder dans les tems ordinaires; celui qui, à toutes ces connoissances, joindra l'art de calculer tous les besoins de sa manufacture & les movens dont il peut disposer pour se les procurer à propos d'une bonne qualité & au meilleur marché possible, en tirant le parti le plus avantageux de fes denrées; un tel homme, qui méritera la confiance de ses concitoyens & celle du commerce de la métropole, par son activité, son économie, & l'exactitude la plus scrupuleuse à remplir ses engagemens, doit se flatter de réussir dans quelle position qu'il se trouve, pourvu qu'il ait de la terre & des nègres. On pourra m'objecter qu'un tel planteur n'est pas plus à l'abri des fléaux qui défolent les colonies que les autres : mais en convenant de cette vérité, je répondrai que par fa prévoyance il fouffrira moins d'un ouragan, d'une disette, d'une épidémie, d'une épizootie; que par le bon traitement qu'il fera à ses esclaves, il doit se les attacher, comme s'en faire redouter par sa justice & sa vigilance, ce qui en impofera aux mauvais fujets qui fe font un jeu de la destruction de leurs semblables; & qu'enfin, victime comme tant d'autres, & en même mesure de ces fléaux destructeurs, il trouvera, par son crédit, des ressources qui répareront ses pertes avant que bien d'autres n'aient vu cesser les leurs.

Tout planteur qui aura à cœur la prospérité de fon habitation, doit en fuivre les travaux avec la plus grande application : je n'entends point par-là qu'il s'astreigne à rester constamment derrière ses esclaves ; je suis au contraire très-éloigné d'une pareille pratique. Un planteur doit visiter fréquemment ses divers ateliers, soit de houe, foit d'ouvriers, & toujours à des heures & par des chemins différens : avant de se montrer, il doit observer ce qui se passe dans l'atelier, qui, ne se doutant pas de son approche, lui fera remarquer l'activité ou la négligence des fous-ordres par la manière dont il s'occupe : paroissant enfuite, il fe conduit vis-à-vis ces mêmes fousordres d'après ce qu'il aura observé de leur conduite. Il inspectera ensuite l'ouvrage; car ce n'est pas affez qu'il foit exécuté promptement, il faut encore, & principalement, qu'il foit bien fait : dans ces deux cas, les feuls fous - ordres font responsables de l'emploi du tems; ils doivent se faire obéir, & si l'ouvrage n'est pas assez avancé, ou qu'il foit mal foigné, eux feuls en font repréhenfibles. Cette méthode est plus juste, plus profitable, & plus d'accord avec l'humanité, que celle qu'emploient quelques planteurs qui, en pareil cas, font donner du fouet à tout leur atelier. Il doit moins répugner d'avoir à châtier deux

commandeurs que cent autres nègres, & cette correction est plus profitable au planteur, puisqu'elle porte sur les leviers qui font mouvoir l'atelier.

On doit juger facilement que pour vérifier ces fortes de choses d'un coup-d'œil rapide, il faut que le planteur connoisse parfaitement sa besogne; fans ce préalable, il feroit placé entre la crainte d'être dupe ou injuste, & il faut éviter l'une & l'autre de ces conditions. Le moyen le plus propre pour y réuffir, est l'art de n'employer que de bons commandeurs. Le planteur doit les former luimême, les choisir jeunes, intelligens, actifs, dociles, ifolés dans l'atelier, & susceptibles d'émulation. Le planteur doit s'attacher ses commandeurs par les récompenses qu'il leur donne de tems en tems, quand il en est content, & les contenir par ses remontraces & ses corrections toutes les fois qu'ils s'écartent de leur devoir. Tous les fous-ordres d'une habitation, & principalement ceux-ci, en font l'ame, & les bons ou mauvais fuccès du planteur dépendent toujours d'eux; on doit donc s'attacher à leur donner un bon esprit, & ne rien négliger pour les rendre aussi parfaits qu'il est possible, chacun dans leur partie.

Chaque habitation doit être munie des ouvriers

nécessaires à ses manufactures; sans cette précaution, il en coûte des fommes pour les moindres réparations, aussi les néglige-t-on quand elles commencent à devenir nécessaires; elles s'accumulent & deviennent enfin si conséquentes, qu'on est forcé de s'en occuper & de faire une dépense triple de ce qu'elle eût été dans le principe. On évire ces inconvéniens lorsqu'on a dans son atelier des ouvriers intelligens; mais bien peu le font au point desiré, & cela provient fréquemment d'une économie mal entendue, qui empêche le planteur de se passer de l'ouvrage d'un sujet un certain tems, ou de facrifier une fomme raifonnable pour le mettre en apprentissage sous un bon maître; ausii n'avez-vous sur presque toutes les habitations que des esclaves qui ont le nom de maçon, charpentier, &c. sans en avoir les talens; ce sont autant de bras enlevés à la culture en pure perte ; car, à la moindre réparation conféquente, il faut appeler un ouvrier plus habile pour les diriger; mais le planteur affez instruit pour le faire lui-même évite cette dépenfe.

Le planteur ne fauroit trop étudier la qualité de fon fol; chaque veine de terre, chaque position ou exposition, exigent des travaux différens: cette diversité est encore étendue par des circonstances différentes; ce n'est que par des expériences répétées qu'on peut s'assurer de la méthode la plus avantageuse pour exploiter son sol : la fabrication du sucre, si intéressante pour le planteur, offre des phénomènes si variés , qu'elle exige les soins les plus assidus; il faut être bon observateur pour être bon rassineur. Une sois que le planteur a acquis les lumières qu'exige cette manipulation, il doit faire choix de quelques jeunes esclaves intelligens & les moins voleurs possible , qu'il formera d'après ses principes , & qu'il ne laissera jamais maîtriser par la routine , guide des rassineurs ordinaires & l'ennemie de tout savoir.

La rumerie a aussi ses règles. Il en est de générales qu'on suit ou qu'on modifie d'après les données qui servent de base à cette manipulation, & qui sont sujettes à varier selon que la melasse est plus ou moins sucrée, plus ou moins acide; que l'air est plus chaud ou plus frais : l'essentiel est d'avoir à la tête de cette manusacture un homme aussi honnête qu'actif. Le planteur doit non-seulement calculer les travaux de son habitation, ainsi qu'il sera expliqué, mais encore tous les moyens d'amélioration qu'il peut mettre en usage pour procurer une plus grande valeur à son domaine & augmenter ses récoltes, jusqu'à ce qu'elles aient atteint le degré qu'il peut desirer. J'ai connu des planteurs qui, pour éviter une dépense modique,

ont essuyé de grandes pertes; cette faute est d'autant plus préjudiciable lorfqu'elle porte fur des objets de remplacemens & fur-tout en esclaves ou bestiaux, car on en perd une partie qu'on ne peut pas remplacer faute de moyens : cet embarras porte cependant le planteur à vouloir faire le même revenu qu'auparavant; pour y parvenir, il force tout; il pourra y réuffir une année, mais ensuite, esclaves & bestiaux dépérissent chaque jour, & deux ou trois ans après cette fausse spéculation, les récoltes diminuent chaque année, ainfi que les leviers qui font aller la machine. Il faut donc remplacer fur le champ ce qu'on perd en esclaves ou bestiaux (pour peu que vos réferves & votre crédit vous le permettent); mais fi on est dans l'impossibilité de faire les achats nécessaires pour ces remplacemens, il ne faut point hésiter à diminuer sa culture en raison de fes pertes, & on la rétablira fur l'ancien pied, à mesure qu'on aura la faculté de se remonter. Le planteur doit bien se persuader que sa première étude est le soin de tout ce qu'il possède, & son plus grand art, la confervation de ces mêmes objets. Deux esclaves que vous achetez, débarquant de Guinée, n'en valent pas un fait à l'habitation; & fur trois bœufs ou mulets que vous achetez . achetez, vous en perdrez un avant que les autres n'aient travaillé.

Chaque planteur prévoyant doit avoir chez lui deux rechanges de toutes les chofes utiles à fes manufactures; cette précaution est sur-tout impérieuse pour les rouleaux, emboitures, pioches, pivots, tambours & chaudières; il est indispensable d'avoir un grand & un petit rôle montés; de cette manière une de ces pièces effentielles venant à manquer, le moulin est réparé demi-heure après; mais lorsqu'on éprouve ces accidens sans les avoir prévus, il faut plufieurs jours pour les réparer; on perd les cannes coupées, & on est dérangé dans fes travaux d'une manière fi cruelle quelquefois, que le plus galant homme peut être exposé par-là, à manquer à un engagement d'honneur; d'ailleurs, en se munissant d'avance de ces différens objets, on les choisit mieux, & on peut les obtenir à meilleur compte en les demandant en Europe.

Quand les vivres font à bon marché, le planteur doit en faire bonne provision, en donnant la préférence aux meilleures qualités, sans avoir égard à la différence des prix qui se trouvent balancés, par le choix du moment, pour faire les achats; c'est le seul moyen de procurer à ses esclaves ( au meilleur marché possible ) une nourriture faine & affurée : il faut renouveler fes achats avant que le befoin y force, afin de profiter d'un moment favorable.

Après avoir parcouru les différentes connoiffances nécessaires au planteur & une partie des soins qui doivent l'occuper, je vais tracer le genre de vie que je crois lui mieux convenir. Je préviens ceux qui me liront, que je n'ai point ici en vue ceux d'entr'eux qui, avant fait leur fortune, ne cherchent plus que les moyens d'en jouir agréablement; mais je m'adresse aux planteurs qui commencent leur carrière agricole, à ceux dont les affaires exigent tout leur tems & qui ont à cœur de remplir leurs engagemens pour se reposer à leur tour & assurer un bien-être à leur famille; mes préceptes font donc pour ceux-ci; quant aux autres, s'ils dédaignent un genre de vie que j'ai suivi pendant quinze ans, qu'ils le conseillent à leurs économes, car de tels planteurs ont besoin de se faire remplacer.

Le planteur doit se lever de grand matin & souvent avant ses esclaves, qu'il devancera au jardin, asin d'observer s'ils s'y rendent ensemble ou non. L'atelier rangé sous la houe, il doit en faire l'appel de tems en tems, n'étant pas possible, sans cette précaution, d'appercevoir que deux ou trois esclaves manquent dans un atelier

nombreux (1). Sur toutes les habitations, & prefque tous les jours, on verroit régner cet abus si les planteurs ne l'empêchoient par une telle précaution; il est d'autres esclaves qui arrivent tard au travail, il faut écouter les raisons qu'ils allèguent pour justifier ce retard, les recevoir lorsqu'elles sont bonnes, & châtier les esclaves qui n'en donnent pas de valables.

Le planteur verra travailler son atelier jusqu'à l'heure du déjeûner; il sera exécuter le travail selon qu'il le jugera convenable, & recommandera, en partant, aux sous-ordres d'observer les mêmes règles pendant son absence. Le planteur doit s'assurer de l'ouvrage que son atelier a fait pendant l'heure, la demie ou le quart-d'heure qu'il l'aura inspecté, asin d'apprécier s'il s'est occupé des travaux avec l'activité nécessaire durant son absence, ce qu'il vérissera à sa prochaine inspection; mais pour juger d'après cette donnée, il faut éviter de chercher à redoubler l'activité de

<sup>(1)</sup> Il est un moyen de simplissier cet appel; le planteur a la liste de ses nègres de houe; il sait avant de sortir de chez lui qu'il en a tant de malades, tant de détournés, & conséquemment qu'il ne doit en avoir que tel nombre au jardin; il compte alors simplement ses esclaves; si leur nombre est juste, son opération est sinie; ce n'est que dans le cas contraire qu'il fait usage de sa liste pour l'appel nominal.

fon atelier quand on l'inspecte; car, outre qu'il est indubitable que les esclaves ne pourroient tenir à un travail qui deviendroit forcé, le planteur qui raisonne ne peut que conclure que son atelier se néglige durant fon abfence, s'il en exige une augmentation d'activité quand il est présent, ce qui ne doit rien changer aux mouvemens des esclaves, les fous-ordres devant les accoutumer à un travail uniforme, & étant repréhenfibles toutes les fois que cet ordre n'existe pas. En quittant son atelier, le planteur visitera sa rumerie, sa purgerie, ses ouvriers & finira sa tournée par l'hôpital, où il doit trouver le chirurgien qui lui rend compte de l'état des malades & des remèdes ordonnés pour la journée, le tout configné dans un regiftre restant dans l'hôpital où sont enregistrés chaque jour les esclaves qui entrent & qui sortent, & le total de ceux qui font à l'hôpital, ainfi que le genre de leur maladie.

Après fon déjeûner, le planteur montera à cheval pour aller vifiter fon petit atelier; il paffera enfuite au grand pour vérifier si l'ouvrage a été soigné, s'il est suffisamment avancé depuis son absence, & si le même nombre d'esclaves qu'il a laissé sous la houe le matin, s'y retrouve alors: un instant suffit pour ces observations; dès

qu'elles seront achevées, le planteur fera le tour de ses plantations, ce qu'il ne doit pas négliger un feul jour; car dans vingt-quatre heures, une pièce de grandes cannes où s'adonnent les rats peut être dévaftée ; de même les pucerons , les fourmis, les roulleux, les chenilles peuvent infefter des cannes de tout âge : en travaillant à remédier à ces accidens (voyez l'art. 3 du chapitre troisième), on les fait cesser, ou du moins on les modifie; mais si le mal s'est étendu, qu'on ne s'apperçoive de l'accident que plusieurs jours après qu'il existe, il n'y a plus de remède : également dans un champ de belles cannes, un canton de terre plus maigre que les autres offre une végétation tardive & foible; en y portant quelques fecours elle fe ranime; mais fi on attend trop tard, la canne dépérit si fort qu'il n'est plus possible de la ranimer. En revenant chez lui, le planteur doit visiter ses bâtimens, inspecter les travaux qu'on y exécute, voir ses ouvriers, son hôpital, & rentrer chez lui pour se reposer & mettre ses écritures à jour. En s'occupant journellement de ce travail essentiel, il n'est point à charge à l'homme le moins actif; mais si on laisse accumuler les écritures, on les oublie, & à la fin de l'an, quand il faut régler ses comptes &

compter avec soi-même, on est fort embarrassé; on ne sait ni ce qu'on a dépensé, ni le revenu qu'on a fait; on ignore également ce qu'on doit ou ce qu'on a à répéter sur ceux avec lesquels on a fait des assaires; ensin, on peut être exposé à payer plusieurs sois une même somme, faute de pouvoir justisser qu'elle l'a été la première. Quelqu'état qu'ait un homme, il lui faut de l'ordre dans ses assaires pour qu'elles prospèrent, & si cette maxime est vraie en général, elle est impérieuse pour un planteur, vu les détails immenses qu'entraîne la gestion d'une habitation.

Quand les esclaves sortent l'après-midi, le planteur doit se présenter de tems en tems sur leur passage, tant pour voir distribuer les herbes au bétail, que pour s'assurer que les esclaves se rendent au travail ensemble, n'étant pas rare de voir des privilégiés se permettre de rester en arrière, soit pour leurs propres assaires, soit pour celles des commandeurs; & comme cet abus pourroit devenir très-conséquent, le planteur doit le réprimer très-sévèrement. Le planteur doit donner à sa sucres, lorsqu'elle marche, tous les momens qu'il pourra dérober à ses autres travaux, &, en général, y entrer toutes les sois qu'il passer aux environs, & y rester depuis son dîner

jusqu'au soir, en prenant sur ce tems celui qui lui sera nécessaire pour aller inspecter ses ateliers. Lorfque la fucrerie ne marche pas, le planteur doit employer l'intervalle qui s'écoule de fon dîner à quatre heures, à calculer ses travaux, à corriger ce qu'il aura remarqué de défectueux dans son tableau d'exploitation, ce qui peut être amené par des fautes ou par les circonstances; il visirera fon hôpital, ses ouvriers, sa purgerie & sa rumerie; il montera à cheval pour voir son petit atelier, & fe rendra enfuite au grand atelier pour l'inspecter jusqu'à l'heure des herbes (1). En se retirant, le planteur verra quelquefois entrer fon bétail dans les parcs pour observer l'état de ses bœufs & mulets, questionner les gardeurs làdesfus, leur recommander la surveillance & les foins, leur faire remarquer enfin que fon ceil actif plane fur eux comme fur les autres esclaves.

<sup>(</sup>r) Un peu avant le coucher du foleil, on congédie les ateliers de houe, & les efclaves qui les composent vont dans les champs ramasser une charge d'herbes pour alimenter les bestiaux: une heure après, ils se rassemblent pour faire inspecter leurs herbes, ce qu'on exécute avec foin, tant pour s'assurer de la quantiré que de la qualité; on en fait la distribution, & les travaux de la journée sinissent. En quittant le travail à midi, ils agissent de même, & jettent leurs herbes en allant au travail l'après-midi.

Après la visite des bestiaux, le planteur va faire celle de son hôpital, où il doit trouver le chirurgien; ils décident de concert quels sont les convalescens qui doivent en sortir le lendemain, & le premier commandeur reçoit les ordres de son maître pour faire aller les esclaves convalescens à l'un ou l'autre atelier.

La nuit arrive, mais les travaux du planteur ne font pas achevés; l'heure de jeter les herbes approche; les commandeurs font claquer leurs fouers pour appeler les esclaves, & vont les attendre devant la maison principale, lieu du ralliement. Le planteur cause avec eux des travaux qu'ils ont exécutés dans la journée; leur trace leur befogne pour le lendemain; fixe les nègres qui doivent être détachés de l'atelier pour des travaux particuliers; leur fait part des observations qu'il a faites en faisant le tour de ses plantations ou en examinant ses esclaves & son bétail; il les fait raisonner, écoute leurs avis, profite de leurs confeils quand ils font bons, & leur donne définitivement ses ordres pour le lendemain; la conversation finit lorsque les esclaves sont rassemblés : on inspecte leurs herbes, on en ordonne la distribution, & les esclaves vont ensuite se repofer. Il est cependant des planteurs qui croient bien bien calculer en exigeant de leurs esclaves de nouveaux travaux, connus sous le nom de veillées; mais j'ose leur assurer que cette pratique est aussi contraire à leurs intérêts qu'à ceux de leurs esclaves; aux leurs, en ce que les veillées excèdent de fatigue leurs esclaves, leur procurent des maladies sans sin & les dégoûtent; à ceux de leur atelier, attendu que les esclaves, après les herbes jetées, gragent leur manioque, sont leur farine, arrosent leur tabac ou vont à la pêche, ce qu'ils ne peuvent exécuter lorsque leur tems est employé au service de leur maître & leurs forces épuisées par de nouveaux travaux.

Quand on a des nègres épars, occupés au loin, il faut les furprendre de tems en tems au moment qu'ils s'y attendent le moins, pour s'affurer qu'ils font dans leur chantier & qu'ils s'y occupent pour leur maître; ce qui peut s'exécuter foit à l'heure confacrée à l'infpection des plantations qu'on remettroit alors à l'après-midi, foit l'après-midi avant d'aller au jardin.

Avant de comemncer la récolte, le planteur doit avoir calculé ses travaux pour toute l'année; il en dressera donc un tableau où seront portés les champs de cannes à récolter, leur toisé, l'eftimation de leur produit, & l'époque où ils doivent être récoltés; une autre colonne désignera

les champs à planter en cannes, leur toisé & les époques où ils le seront; une troisième colonne pour le manioque à planter, une pour celui à récolter, une autre pour les mouvemens de la purgerie, une autre pour ceux de la rumerie. Ce tableau sera posé dans la falle commune de la maison principale, asin que ses sous-ordres puissent le lire ou se le faire expliquer : moyennant cette précaution, que le planteur soit présent ou non, les travaux se succèdent comme il l'entend; & si par hasard il est malade, il peut s'épargner le désagrément d'entrer dans des détails satisfaisans pour lui en tout autre tems, mais fort incommodes en pareil cas.

Quoique j'aie affigné une heure pour chacune des choses qui doivent occuper le planteur, je n'entends point l'astreindre à s'en faire une règle impérieuse; il peut varier (& il le doit même) les heures destinées à telle ou telle inspection; pourvu qu'il s'occupe de tout, c'est remplir ce que je lui recommande.

#### DES SOUS-ORDRES.

Un planteur riche, qui veut se reposer, doit faire choix du médleur économe, & ne rien épargner pour se l'attacher. Si le planteur se sent

en état de le diriger , il ne doit rechercher chez son économe que la docilité, la fermeté, la justice & l'activité; mais dans le cas où le planteur ne posséderoit pas les connoissances nécessaires à l'exploitation de son habitation, il doit chercher dans son économe les lumières qui lui manquent, Dans le premier cas, le planteur le dirigera; mais dans le second, il lui donnera toute sa confiance, ne se réservant que les affaires du dehors, les écritures & les clefs, afin de ne point le distraire de ses occupations principales. Le planteur infpectera aussi l'hôpital, ce qui n'empêchera pas que l'économe mis en fon lieu & place n'adopte pour lui tout ce qui est assigné au planteur dans l'article précédent. Dans les premiers tems, le planteur doit observer avec soin la conduite de son économe, afin de s'assurer s'il est digne de sa confiance : une fois qu'il le connoît pour ce qu'il lui faut, il doit s'en faire un ami, provoquer le respect des esclaves par les égards qu'il lui témoigne, & enfin, exciter fon zèle par une récompense qui ne lui sera point onéreuse. Je suppose, par exemple, que l'habitation rende, année commune, fix mille formes, le planteur doit convenir avec fon économe qu'il ajoutera cent pistoles à ses appointemens quand il en fera fept, deux mille livres quand il en fera huit, &c.

Le planteur doit se réserver la haute police sur son atelier, c'est-à-dire, juger tous les différens entre les esclaves, ordonner les punitions qui lui sont permises pour les délits qu'ils peuvent commettre. Cette précaution a deux buts également utiles; l'un d'assurer une justice impartiale, & l'autre d'éviter de rendre l'économe défagréable à l'atelier, le planteur ne devant accorder des grâces à fon atelier que par l'entremise de fon économe, & se réserver les châtimens sévères : ce cas là excepté, les corrections ne devant pas être fortes, doivent dépendre de l'économe, qui ne pourra jamais infliger à un esclave au-delà de vingt coups de fouet debout; mais il pourra le faire mettre au cachot quand il jugera le cas plus grave, en rendant compte de ses motifs au planteur : celui-ci appréciera la faute & ordonnera la peine qu'elle mérite. La même autorité doit être donnée à l'économe fur tous les esclaves quelconque, commandeurs, ouvriers, &c.

Les commandeurs font les fous-ordres de l'économe; ils doivent lui être foumis & se faire respecter de tous les esclaves. Le planteur & l'économe doivent amener ce respect par la manière dont ils traitent les sous-ordres, &, en général, éviter de les humilier devant l'atelier, & ne les châtier ou réprimander qu'à l'écart :

mais pour peu qu'un commandeur se mette fréquemment dans le cas de mériter des corrections privées, il faut le châtier à la tête de l'atelier & le casser de ses fonctions, comme incapable de les exercer.

Ainsi que je l'ai dit précédemment, les commandeurs sont l'ame d'une habitation; il dépend d'eux que les esclaves qu'ils dirigent aient un bon esprit & se conduisent bien : s'ils y travaillent avec succès, ils méritent des récompenses; mais dans le cas contraire, le planteur peut s'en prendre hardiement à eux, car le dérangement de l'atelier ou son indolence ne sont que le fruit de l'incapacité ou des mauvaises manœuvres des commandeurs.

Les commandeurs font armés d'un fouet pour se faire respecter & faire les appels; mais il doit leur être désendu de le faire claquer sans cesse aux pieds des esclaves ou en l'air, ce qui accoutume l'atelier à ce bruit, qui cesse de lui en imposer: ils ne doivent donc en faire usage que lorsqu'un esclave est repréhensible, & alors lui faire sentir le coup: de cette manière, la punition infligée à un esclave avertit tous les autres qu'ils en recevront autant s'ils se négligent, & cela leur évitera des châtimens en avançant l'ouvrage. Quand il y a un économe sur une habitation, l'autorité

des commandeurs s'étend également sur tous les esclaves pour ce qui concerne le bon ordre qui doit régner sur l'habitation, en étant responsables ; mais quant aux travaux, ils ne doivent rien infpecter fur les raffineurs, rumiers, ouvriers, &c. qui, tous foumis à leurs chefs, en reçoivent les corrections passagères qu'ils peuvent s'attirer, les châtimens févères étant également réfervés pour eux au planteur; mais toutes les fois que les chefs de ces différens ateliers ont befoin du fecours des nègres de houe, ils requerront l'économe, ou le maître commandeur à son défaut, de les leur prêter. Quand il n'y a point d'économe fur une habitation, le maître commandeur doit avoir la même portion d'autorité sur tous les esclaves. excepté, dans tous les cas, les domestiques qu'un planteur doit distinguer des autres esclaves, afin de leur inspirer un esprit de corps qui les lui attache & les éloigne des autres esclaves; ils doivent fervir de rempart entre le maître & les autres nègres. Il ne sera point question, dans cet article, des fous-ordres de la fucrerie ni de la rumerie, leurs fonctions étant détaillées dans le dernier chapitre.

Le petit atelier a aussi son commandeur; les femmes sont plus propres pour remplir ces sortes de places, tant par la douceur qui est l'apanage

de leur sexe, que parce qu'elles entendent mieux les foins encore nécessaires aux jeunes esclaves qui composent cet atelier. On ne fait pas généralement affez d'attention au choix de ces fousordres; il est cependant de la plus grande importance, car de cette première éducation dépend, pour ainsi dire, la manière d'être de l'esclave. Le premier foin de la femme chargée de guider le petit atelier, doit être la conservation de la fanté des enfans qui le composent ; elle doit les furveiller fans cesse, ne leur laisser manger aucune vilenie, leur enseigner la manière de bien exécuter tous les travaux, exciter ceux qui font indolens à plus de célérité, & empêcher ceux qui font trop vifs de se forcer; elle doit les accoutumer à l'obéiffance, ne pas fouffrir qu'ils raifonnent lorsqu'on les commande, encore moins qu'ils se querellent entr'eux ; elle doit visiter leurs pieds chaque jour pour les faire nettoyer & en tirer les chiques, rien ne contribuant plus à rendre un nègre paresseux. A cet âge, les esclaves reçoivent l'impression qu'on leur donne; il dépend donc du fous-ordre qui les conduit d'en faire de bons ou de mauvais fujets : celui qui remplic dignement fa tâche mérite beaucoup de fon maître; celui qui la néglige & trahit la confiance du planteur, se rend au contraire bien coupable;

l'un doit être récompensé libéralement, & l'autre doit être destitué; car, à coup sûr, le premier formera de vaillans esclaves & de bons sujets qui conserveront un bon esprit dans l'atelier où ils feront incorporés, tandis que le fecond, laiffant tout aller au hafard, n'offrira pour recrues que des esclaves indisciplinés, paresseux ou d'une mauvaise santé, & peu à peu, l'atelier ainsi recruté perd de sa valeur, & dégénère à un tel point, que le planteur auquel il appartient regrette trop tard d'avoir été négligent dans le choix qu'il a fait du fous-ordre destiné à conduire le petit atelier. Afin d'exciter l'émulation parmi les ouvriers, l'âge ne doit point défigner leur chef, mais le talent; ce chef doit être respecté des ouvriers qui font fous lui, comme le commandeur l'est par les nègres de houe, & il doit avoir la même autorité. Chaque fois qu'il fera un travail conféquent, le planteur ne doit pas négliger de le récompenser s'il l'exécute bien. Pour s'éviter des tracas en augmentant la befogne & éloigner les punitions, le planteur doit taxer chaque jour, autant que le genre d'ouvrage le lui permet, le travail que devra exécuter chaque atelier d'ouvriers; mais pour le faire avec fruit, il faut connoître les différens métiers & alléger leur tâche plutôt que de l'appesantir; on y gagnera toujours.

Les ouvriers de toute espèce, les tonneliers & raffineurs exceptés, doivent être occupés de leurs métiers du moment que finit la récolte jusqu'à celui où elle recommence; mais à cette époque, ils doivent avoir fatisfait à tout ce qu'exigent les besoins de l'habitation, & être employés alors à tous les travaux de la purgerie, à couper du bois, à aller à la lianne, &c.; de manière qu'il n'y ait jamais un nègre de houe détourné du travail tant que dure la récolte. Les charpentiers doivent être tonneliers & également invertendo; sans cette disposition les uns ou les autres se voient souvent fans occupation ou ne pourroient pas suffire à leur tâche. La récolte finie, les tonneliers doivent s'occuper à préparer la provision de fonds à barriques pour la récolte prochaine, afin de n'être point détournés pour cet objet pendant la récolte, & que le bois foit affez desféché pour ne pas nuire au fucre.

Les charrons, pendant l'intervalle qui s'écoule entre les deux récoltes, doivent s'occuper à raffembler les jantes, les raies & les moyens néceffaires; à réparer toutes les voitures, bâts & jougs; à avoir des bois de rechange pour les pièces qui peuvent venir à manquer. Les charpentiers doivent à la même époque réparer tous les bâtimens & préparer des rechanges de toutes les pièces qui

peuvent venir à manquer durant la récolte, afin qu'elles foient prêtes & fous la main quand elles deviendront nécessaires : durant le même intervalle les maçons remonteront les chaudières, répareront les bâtimens en ce qui les concerne & feront provision de pierres de toute espèce. Les laboureurs répareront leurs charrues à mesure qu'elles se dérangeront & en auront une de rechange; ils doivent se lever, ainsi que les cabrouetiers, deux heures avant le jour, afin de faire manger leurs bœufs avant de les faire travailler, & toutes les bêtes de fomme ou de traits doivent être dételées avant neuf heures du matin; les esclaves qui les conduisent doivent ( ayant jusqu'à midi pour eux ) être tenus à faire chacun un bon paquet d'herbe pour ces animaux, également l'après-midi; de quoi ils ne pourront se plaindre, les autres esclaves allant au travail à une heure & ceux-ci n'atelant qu'à trois; les muletiers doivent observer la même règle.

Les gardeurs de bestiaux doivent être assujettis à étiqueter tous les jours les bœuss & mulets, & à les conduire au bord de la mer deux sois la semaine pour les nettoyer & les baigner; mais dans le sec, il faut encore ajouter à ces soins la précaution de les frotter avec l'antidote aux poux, ainsi qu'il sera recommandé à l'article bestiaux.

Un abus que peu de planteurs observent & auquel par conséquent ils ne remédient pas malgré son importance, procède de l'habitude qu'ont les grands gardeurs d'aller à leurs affaires dès que le bétail est rendu dans la favanne ; les petits gardeurs, imitant les grands, s'amusent à jouer, s'inquiétant peu des pauvres animaux qui leur font confiés, qui se cassent le cou en tombant dans les falaises, broutent les cannes, ou vont chez les voisins; quand enfin, on s'apperçoit de ce désordre, le planteur fait châtier le maître gardeur, qui rend la correction aux enfans qui font fous lui; & ceux-ci, pour éviter pareille punition, fans renoncer à leurs plaisirs, rassemblent les bestiaux dans la favanne, l'un d'eux les garde & les empêche de fe disperser, tandis que les autres s'amusent ; de cette manière les bestiaux dépérissent peu à peu & on en perd confidérablement. En visitant de tems en tems ses favannes, le planteur tient ses gardeurs en haleine & s'évite des pertes journalières. Les gardeurs d'habitation doivent être sans cesse en l'air, tantôt d'un côté tantôt d'un autre; ceux qui gardent les cannes doivent être châtiés toutes toutes les fois qu'on remarque qu'elles sont ravagées par les esclaves ou les bestiaux, ce qu'on vérifie dans la pièce ou dans les lisières, par les cannes cassées & renversées, ou les bagasses fraîches. Les gardeurs de manioque étant à poste fixe aux pièces qui leur sont confiées, sont bien plus coupables lorsqu'elles sont ravagées ou volées; ils doivent avoir un chien pour faire sentinelle avec eux, les avertir & les défendre: un léger facrifice contribuera à rendre les gardeurs plus soigneux; le planteur peut disposer d'un petit canton dans chaque pièce de manioque que le gardeur cultivera à son prosit.

Le preneur de rats doit avoir le plus grand foin de sa meute, la promener dans toute l'habitation & fur-tout dans les cantons voifins des bois & des ravines; le planteur doit le taxer à tant de rats par jour à raifon du dégât qu'il remarque dans ses cannes, & le faire observer pour s'assurer que les rats qu'on lui préfente ont été réellement pris dans les cannes & non dans les bois. Avant de mettre la canne au moulin, les tonneliers doivent être quittes de tout ouvrage, & monter les barriques nécessaires pour une étuvée, tandis qu'on en fabrique le fucre; moyennant quoi, quand on voudra le piler, on aura des futailles pour deux étuvées; ces ouvriers peuvent tomber malades, & cette précaution évite les inconvéniens que pourroit occasionner leur maladie.

En général, pour que les fous-ordres fassent leur devoir, l'œil vigilant du planteur doit planer constamment sur eux; l'activité, la prévoyance du planteur ne doivent jamais se lasser; son esprit doit être toujours tendu vers le seul objet qui doit l'occuper, la conservation de ce qu'il possède & les moyens d'étendre ses possessions ou de les affranchir de toute hypothèque.

### CHAPITRE SECOND.

Des nègres, de leur caractère, des différentes nations importées dans nos îles, & de la manière de conduire les esclaves considérés sous tous les rapports.

Ce chapitre, le plus effentiel de tous, sera divisé en neuf articles : le premier donnera une idée du nègre en général; le second traitera des nègres créoles; le troisième des dissérentes nations africaines importées dans la colonie; le quatrième aura pour objet la discipline des esclaves sur une habitation bien ordonnée; le cinquième présentera les moyens les plus efficaces pour faire régner l'abondance dans les ateliers; le sixième traitera du marronage des esclaves & offrira des moyens d'encourager la population; le huitième développera une méthode pour tirer le meilleur parti possible des esclaves sans les souler; le neuvième ensin,

traitera des hôpitaux & des foins qu'exigent les malades.

#### ARTICLE PREMIER.

Idée qu'on doit se former des nègres esclaves dans les colonies.

La chose la plus essentielle pour un homme destiné à commander à d'autres, est sans contredit la connoissance parfaite de leur caractère, de leurs mœurs & de leurs passions: si cette maxime est vraie en général, l'application en devient plus impérieuse vis-à-vis des nègres esclaves de nos colonies, qui, quoique grossiers, sont sournois, rusés & savent dérouter celui qui seroit le plus habile, lorsqu'une étude approfondie ne le met pas à même de discerner le vrai apparent, du faux existant.

Le nègre naît indolent mais robuste, capable de supporter les plus grandes fatigues lorsque son intérêt ou son inclination l'y portent; mais indomptable dans sa paresse quand elle n'est pas combattue par un de ces deux mobiles; dissimulé & adroit, il dérobe à son maître un tems précieux sous divers prétextes, qu'il sait employer utilement pour lui; ayant les passions vives, il

ressent la colère & l'amour avec toute la force que lui donnent son peu de raisonnement & ses facultés physiques; susceptible d'attachement, le nègre bravera toute espèce de danger pour servir le maître qu'il aime, la femme qui a fon amour, ou l'enfant qu'il a eu d'elle; poltron par tempéramment, le nègre fuit ordinairement le danger tant qu'il en a la faculté; mais aussi le peu d'importance qu'il attache à la vie le rend brave, même féroce, lorsqu'il est excité par ses passions ou que la mort lui paroît inévitable; il s'occupe peu du présent, il oubli facilement le passé & ne s'inquiéte jamais de l'avenir : la mort d'une femme, d'un enfant chéri, l'affligent quelques instans, mais peu après, son cœur se remplit d'autres objets: il est vindicatif & jaloux à l'excès ; il ne pardonne point à sa femme adultère, non plus qu'à l'homme favorifé par elle ; en pareil cas, le nègre le moins à craindre est celui qui témoigne sa colère par une vengeance prompte & franche; mais ceux qui dissimulent sont des êtres dangereux qui, trop lâches pour attaquer leurs adversaires ouvertement, méditent leur perte dans le filence & fouvent la ruine de leur maître, en composant des poisons de toute espèce qu'ils modifient à leur gré pour détruire sur le champ ou faire traîner leurs victimes durant des années entières. Ceci doit faire

sentir au planteur la nécessité d'une police surveillante qui en impose à de tels scélérats. Le nègre est généreux envers ses semblables; quand il a ses amis chez lui, il prodigue tout ce qu'il possède; mais aussi lorsque son défaut de prévoyance lui fait sentir des besoins, il les satisfait à tout prix, il vole ses compagnons d'esclavage, son maître & fes voifins, fans le moindre scrupule.

Telle est l'idée qu'on doit se former du nègre en général; on conçoit que pour acquérir ces lumières fur leur compte, il faut les étudier longtems avec l'intérêt que donne la propriété, aussi ai-je regardé comme très-essentiel, de développer ce que m'ont appris, sur ce sujet, vingt années d'expériences & d'observations.

### ARTICLE II.

# Des nègres créoles.

Il n'est point de planteur qui n'apprécie la différence qui existe entre le nègre créole & celui qu'on débarque de Guinée, & je ne crois pas trop avancer en disant qu'on présère un nègre né sur l'habitation qu'on exploite, à trois Africains qui arrivent de leur pays. Le nègre créole, accoutumé dès son enfance à tous les travaux qui doivent l'occuper

l'occuper dans l'âge viril, y étant amené par gradation, s'habitue à les exécuter avec adresse & fans de grandes fatigues; fon tempéramment se forme, se fortisse peu à peu & à mesure que fa tâche augmente, ce qui le met à même de la bien remplir : ne changeant point de climat ni d'habitudes, il n'a point à redouter les maladies de confomption, l'ennui & les regrets qu'éprouvent les Africains enlevés à leurs foyers, ignorant le fort qu'on leur prépare en les éloignant d'un maître barbare qui ne leur donne pas une idée plus flatteufe de celui qui le remplace. L'image des personnes qui lui sont chères vient encore troubler le peu de momens de fécurité dont il jouit quand il commence à connoître sa destination. Le travail auquel on l'assujettit, quoique ménagé dans les commencemens, lui répugne par fuite de la paresse à laquelle il a été livré jusques alors. Le nègre créole n'éprouve aucun de ces obstacles, il est élevé au milieu de ses parens & de ses amis, qu'il ne quitte plus, qui soignent son enfance, le forment à tous les travaux, lui donnent le goût de la propriété & l'exemple de l'obéissance ; ils l'éduquent enfin convenablement à fon état; de forte qu'en devenant homme, il est déjà instruit & accoutumé à

tous les genres d'industrie qui peuvent lui être profitables, en même tems qu'il se rend propre à tous les travaux auxquels son maître peut l'employer, ayant pour lui la force, l'adresse & l'habitude du travail, ce qui fait que le nègre créole exécute mieux & plus promptement toute espèce d'ouvrage.

Quoique j'aie fait un éloge mérité du nègre créole, je suis forcé de convenir de ses défauts & de la nécessité où est le planteur de surveiller les familles anciennes de son atelier; ce sont des tyrans qui donnent le ton au reste du hameau, qui lui communiquent leur bon ou mauvais esprit, mais qui quelquesois, ne pouvant y réussir par la persuation, emploient des armes aussi funestes à ceux qu'ils veulent entraîner dans leur parti, qu'à leur maître.

Si le fonds d'un atelier est bon & attaché à son maître, tout ira bien; mais s'il en est autrement, le planteur, quelque vigilant qu'il soit, court le risque d'être incessamment ruiné, & à plus forte raison pour peu qu'il soit indolent; ces matadors emploient d'abord les caresses; s'ils ne réussissent pas par-là, ils en viennent aux menaces, delà ils passent aux coups, ensuite au poison, afin de subjuguer ou punir l'esclave qui veut se sous-

traire à leur empire : si cet esclave est infirmier ; ils finissent par empoisonner les nègres soignés par lui; si c'est un gardeur de bétail, les bœufs, mulets ou moutons qui lui font confiés périssent; si cela ne fuffit pas pour affouvir leur rage, ou que ces esclaves n'aient que leur propre individu exposé à leurs coups, il reçoivent la mort. Qu'on trouve des fcélérats de cette espèce parmi les hommes, cela n'étonne pas autant que cela afflige l'humanité; mais ce qui déforiente selon moi, c'est que les esclaves qui sont victimes de ces poisons, fachant quels font les empoifonneurs qui attentent à leur vie, n'osent jamais prendre sur eux de les dénoncer à leur maître, tant ils les redoutent. J'ai vu un planteur perdant tout ses nègres du poison & faifant sans cesse des perquisitions inutiles pour connoître les auteurs de fa ruine, un certain lundi, la plus vaillante négresse de son atelier vint lui dire qu'elle étoit hors d'état de travailler; le planteur la questionna, & par les symptômes qu'elle décrivit, son maître reconnut dans sa maladie les effets d'un poison lent; mais il eut beau la retourner de toutes les manières pour s'instruire d'où partoit le coup, il ne put rien lui arracher; l'annonce de cette nouvelle perte n'étoit point faite pour égayer ce planteur; à l'heure du diné il se mit à table révant toujours à la scène du matin; mais à peine eut-il mangé sa soupe, que fon premier commandeur (il n'avoit point d'économe ) entra dans la falle à manger conduifant la malade & une tante à lui très-suspecte au planteur; à peine eut-il le tems de dire à fon maître que ces deux négresses se querellant & n'ayant pu leur en impofer, il les lui amenoit, que cette vieille tante, faifant partie d'une de ces familles anciennes & primant dans l'atelier, éleva la voix avec la plus grande arrogance, & dit à fon maître: cette coquine ofe m'accuser de l'avoir empoisonnée. Là-dessus elle sit son panégirique ainsi que cela fe pratique. Le planteur l'interrompit pour lui dire que depuis long-tems il la foupçonnoit coupable du crime dont on l'accusoit; que la crainte de commettre une injustice l'avoit empêché d'écouter ses soupçons, mais qu'étant dénoncée, il n'avoit plus de doute; il ordonna de la mettre au cachot, lui promettant que si le lundi suivant la négresse malade n'étoit pas à la tête de son atelier, elle ne verroit plus le jour; la vieille fut renfermée, & le lundi suivant l'autre négresse fut au travail aussi vaillante que jamais, & cela sans que le chirurgien lui eût administré le moindre remède. Cette anecdote ayant ouvert les yeux du planteur, il dépaysa l'empoisonneuse; les mortalités cesserent, & son atelier ratrapa la gaieté qui en étoit bannie depuis long-tems. Je n'ai rapporté ce fait que pour prémunir les planteurs contre ces esclaves à bouche dorée qui, ne cessant de prodiguer des bénédictions & des affurances d'amour à leur maître, comme faisoit cette vieille. s'étudient à leur nuire par tous les moyens; cela doit les convaincre aussi, qu'ils ne devront jamais qu'au hazard les preuves qu'ils cherchent contre les empoisonneurs de leurs ateliers; car cette négresse malade savoit certainement le matin, quand fon maître la questionnoit, que cette vieille l'avoit empoisonnée, mais qu'elle n'en avoit voulu rien avouer; un instant de colère produisit plus d'esset sur elle que le soin de ses jours & les follicitations d'un maître chéri: on peut encore conclure de ce fait, qu'un bon commandeur, qui joint l'honnêteté à la vigilance, est un être bien précieux pour un planteur; car tout autre à la place de celui-ci, auroit appaifé la querelle entre les deux négresses, afin d'en dérober la connoissance à son maître; mais celui-ci n'ignorant pas combien une telle découverte étoit importante pour le sien, n'écouta que son zèle, facrifiant les liens du fang aux devoirs de fidélité; & méprifant les rifques d'une telle démarche, il ne vit que le mérite de son action. Le planteur

le récompensa convenablement; mais, peu après, ce bon sujet sut victime de son honnêteté, tomba dans une maladie de langueur, à laquelle fon tempéramment réfista dix-huit mois, & malgré les foins les plus affidus, il fuccomba après ce terme. L'exemple de la fin de ce commandeur doit faire fentir aux planteurs combien il est essentiel qu'ils couvrent du plus grand secret les intelligences qu'ils ont le bonheur de se ménager avec quelques bons fujets de leurs ateliers, qui les instruisent de ce qui se passe sur leurs habitations. On déplore avec raison les ravages prodigieux qu'opère le poison sur les ateliers & le bétail; il est certain que ce sléau existe & fair un tort confidérable aux planteurs des colonies; mais je pense cependant qu'en général, on se livre trop aux craintes qu'il inspire, & que les faux soupcons auxquels ces idées non fondées donnent naiffance, font autant de tort aux planteurs que la chose elle-même. Si dès qu'une épidémie ou épizootie commence ses ravages, on en accuse le poifon, on décourage fon atelier; chaque esclave qui se sent incommodé se croit empoisonné, ce qui lui rend le corps plus malade en affectant fon esprit ; le planteur lui-même , absorbé par cette idée, néglige des remèdes & des précautions qui pourroient arrêter le mal, pour en prendre d'opposés à son but. Il faut donc se mésier du poison & des empoisonneurs, suivre toutes leurs démarches, les faire épier sans qu'ils s'en doutent, mais ne croire à ce sléau, que lorsqu'on se sera bien convaincu qu'il existe. J'exhorte les planteurs, d'après les motifs que j'ai fait connoître, de mettre la plus sérieuse attention aux choix de leurs gardeurs; car très-souvent on donne la présérence pour cet emploi essentiel à tout esclave qui n'est pas propre à travailler à la houe.

### ARTICLE III.

Des Africains importés dans les colonies.

Il en est des Africains comme des autres peuples; chaque nation a ses qualités & ses vices caractéristiques, ses partisans & ses détracteurs. Tel planteur croit que les Aradas & les Ibos sont les meilleurs; d'autres présèrent les Sénégalais & les Mocos; il en est ensin qui penchent pour les Capelaoux, les Sossos, &c. Les uns & les autres peuvent avoir raison; je ne balancerai jamais le choix de personne, je me contenterai seulement d'observer que ces esclaves étant destinés aux travaux de la terre, doivent mieux réussir quand ils sortent d'un pays auquel ces travaux ne sont point étrangers; au reste, j'ai vu souvent les esclaves du même pays & de la même cargaison réussir à merveille sur une habitation & très-mal sur une autre; on pourroit en donner plusieurs raisons particulières tenantes au régime qui régit chaque habitation; car, comme il est des planteurs qui ont le talent de rendre bons les plus mauvais esclaves, il en est d'assez maladroits pour rendre mauvais le meilleur atelier: mais, sans m'arrêter à ces considérations particulières, tout importantes qu'elles sont, je vais présenter une observation qui servira de base aux conseils que je donne aux planteurs à ce sujet.

Deux planteurs achetent des Ibos de la même cargaifon; ils ont déjà tous les deux des nègres de cette nation; mais chez l'un ces nègres ont des cases, des jardins bien entrenus; ils sont laborieux pour leur maître comme pour eux; ils ont une bonne conduite, travaillent gaiement sans jamais se déranger : on conçoit aisément que la recrue d'Ibos, incorporée à ce bon sonds d'atelier, donnera toute sa consiance à ses compatriotes, se pénétrera de l'esprit qui les anime, suivra les exemples qu'ils lui donneront; tandis que les anciens Ibos, de leur côté, ne négligeront rien pour instruire les nouveaux venus, pour les aider dans tous leurs besoins; ils s'empresseront à former leur petit établissement; ils leur inspireront le goût

du travail & de la 'propriété, de forte que ces recrues se feront à l'habitation, se formeront à la discipline & aux travaux, & qu'après deux ans, ils feront créolifés & d'excellens esclaves, sans qu'ils aient occasionné la moindre peine au planteur. Voilà le beau côté de la médaille, mais en la retournant, on verra chez l'autre planteur un fonds d'Ibos ayant un esprit tout dissérent de celui de l'autre atelier; & comme il est indubitable que les recrues de cet atelier fe conduiront également par l'impulsion des compatriotes qu'ils y trouveront, il est à présumer qu'ils ne seront que de mauvais sujets, quels que soient les soins que leur donnera le planteur. Il y a cependant, fur cette même habitation, un fonds de nègres Aradas dont on est content, & il ne faut pas douter que si on eût recruté l'atelier avec des nègres de cette nation, ils n'eussent aussi bien réussi sur celle-ci que les Ibos sur l'autre. Le planteur qui achete des Africains doit donc donner la préférence à la nation qui a le mieux réussi dans son atelier; mais lorsqu'on veut former une habitation il faut bien faire un choix. En ce cas, j'opterois entre les Ibos, Sossos & Aradas, en observant de choisir ces derniers les plus jeunes possible, étant ordinaire qu'ils se familiarisent dans leur pays avec certaines drogues dont le planteur doit fans cesse se mésser. Les nègres Ibos ont aussi leur vice, l'orgueil; il faut travailler à les en corriger, dès leur arrivée, par toutes les voies qu'offre la douceur; mais quand ce vice sera en fermentation, on doit prendre des précautions pour éviter que le sujet qui en sera passionné n'attente sur la vie de celui qui l'irrite ou sur sa propre existence. Les nègres Ibos se suffissent bientôt à euxmêmes; ils sont laborieux, remplis d'industrie, & leur orgueil les excitant à la parure, augmente encore chez eux le goût de l'ordre & du travail.

En général, il est plus avantageux d'acheter les Africains depuis l'âge de douze ans jusqu'à seize, les mettre au petit atelier pendant deux années ou plus long-tems, si leurs forces ou leur tempéramment l'exigent, & les accoutumer, par gradation, aux travaux les plus pénibles, les y employant quand il en est tems, d'abord une heure & successivement toute la journée; mais tant qu'ils ne font pas formés, il faut les foigner beaucoup, les confier aux esclaves de leur nation reconnus pour les meilleurs sujets, leur faire soigner leurs jardins, les accoutumer à les travailler avec l'intérêt que doit donner la propriété, & ne point les incorporer au grand atelier qu'ils n'aient leur case & leur ménage montés. Les jeunes nègres Africains ne doivent être confidérés que comme un dépôt

destiné à recruter le grand atelier; on ne doit doit donc pas compter fur leur travail, mais s'occuper de leur fanté & de leur éducation jufqu'au moment que fait au pays, ils pourront être regardés comme créolifés; alors nul inconvénient ne s'oppose à ce qu'ils soient employés à tous les travaux qu'exécutent les autres esclaves. La propriété étant l'aimant qui attache les hommes à leurs foyers, il ne faut rien négliger pour en inspirer le goût aux Africains nouvellement transplantés, en les aidant à s'en procurer dans les premiers tems. Leur maître peut leur donner un cochon, une poule, &c.; une fois qu'ils se seront fait une habitude de foigner ce qui leur appartient, qu'ils auront éprouvé les douceurs que procurent ces différentes propriétés, cherchant à les étendre afin de jouir davantage, ils n'auront garde de tout abandonner pour aller marrons.

Mais un planteur peut avoir des besoins impérieux; une épidémie, le poison peuvent lui enlever une partie de son atelier & le rendre trop foible pour exécuter les travaux de l'habitation, ce qui nécessite un prompt renfort, & sorce le planteur à recruter son atelier par de grands esclaves: il faut bien alors qu'il néglige mes confeils; mais il doit tâcher d'éloigner les inconvéniens d'une telle détermination par des précautions

fages. Il faut acheter autant d'esclaves d'un sexe que de l'autre pour les unir par couple ; mais comme les hommes font plus inconftans que les femmes, il faut atténuer ce vice en les achetant les premiers & leur laissant choisir leur compagne : rendus fur l'habitation, ils feront visités par le chirurgien, qui leur donnera les fecours qu'exige leur fanté lorsqu'elle est dérangée; dans le cas contraire, on les rafraîchit pendant quelques jours & on les purge. Après cette précaution, il faut occuper ces esclaves à se loger; on les fait aider par quelques autres nègres; & si on procure à chaque couple sa case & son jardin, ces deux choses essentielles doivent être exécutées avant que les esclaves entreprennent aucun travail pour leur maître. Dès le premier jour qu'ils prendront possession de leurs cases, le planteur doit (après les avoir munis de pots, chaudières, &c.) faire donner l'ordinaire à chaque couple, qui fera réglé d'après leurs befoins & fuffisant pour qu'ils aient tout ce qui leur est nécessaire (1); de cette manière on les accoutume de fuite au genre de

<sup>(1)</sup> Ration accordée & distribuée toutes les semaines aux esclaves : chaque famille la reçoit en raison du nombre de ses membres; c'est un supplément aux vivres qu'ils sulvivent pour eux.

vie qu'ils doivent tenir dans la fuite, cela leur donne de l'ordre & les force à calculer avec euxmêmes : aux meubles de cuisine, il faut ajouter une bonne cabane avec sa paillasse, deux draps de grosse toile, & deux ou trois rechanges de nippes. Malgré que l'ordinaire qu'on donnera à ces nègres nouveaux doive être fuffifant, il est possible cependant que des estomacs avides reffentent encore des besoins; il faut alors donner charge à un nègre de leur pays, ou à un domestique de confiance, de s'informer de l'état de leurs provisions à la fin de chaque semaine, afin de leur faire fournir, par ces gens affidés, le supplément de vivres dont ils auront befoin; mais il ne fusfit pas de soigner pendant deux années les nègres qui débarquent d'Afrique, ainsi que cela se pratique généralement, car on voit fréquemment ces esclaves dépérir après cette période, & mourir de la troisième à la quatrième année de leur arrivée, tandis qu'ils eussent fait de beaux & bons esclaves à cette époque, si les soins qu'on en avoit pris d'abord leur eussent été continués : mais on les gâte dans les commencemens; on leur donne au-delà de leurs besoins; on ne les oblige pas au travail qu'ils pourroient exécuter, & après deux années on pense que leurs jardins font bien plantés, que leur tempéramment est fait au climat & aux travaux de l'habitation; on exige d'eux, à la fois, & le même travail & la même industrie que du nègre créole. Cependant l'ordinaire de ces nègres nouveaux, qu'on ne leur a pas appris à ménager, finit aux deux tiers de la femaine, n'étant pas plus accordé à ceux-ci qu'en même mesure des nègres créoles, qui ont la refsource d'un jardin bien planté & de leur industrie, deux choses qui manquent également à ces nègres nouveaux; car au moment où on les croit les plus riches en vivres, leur jardin peut être en friche, foit par une suite de leur paresse naturelle, des maladies qu'ils ont essuyées, ou de l'abattement d'esprit que leur procure leur nouvelle condition & le regret de leur pays. Ils n'ont point appris, par la même raifon, à pêcher, à faire des paniers, du charbon; ils n'ont point eu l'émulation d'augmenter leur basse-cour, mais l'ont au contraire laissé dépérir : c'est cependant alors que, mourant de faim & leurs forces commençant à s'épuiser, on exige plus d'eux que jamais; mais ne pouvant suffire à leur tâche, ils commencent à venir fans cesse à l'hôpital; ils attrapent le mal d'estomac (1) ou s'adonnent au

<sup>(1)</sup> Cette maladie est occasionnée par le relâchement des sibres & la décomposition du sang; les malades com-

marronnage; & foit une cause, soit une autre, ce font des esclaves perdus pour le planteur. Il faut donc continuer, à ces nègres transplantés, les mêmes fecours tant qu'ils en ont befoin : je n'assigne d'autre terme à ces secours, que celui où ils cessent d'être nécessaires; car il est des nègres fait après six mois de séjour dans les colonies, & il en est auxquels il faut plusieurs années. Quand donc ces nègres pourront se passer de ces fecours extraordinaires (mais il faut que le planteur s'en affure par lui-même), on les leur diminuera par gradation, en observant la même règle pour augmenter leur travail. Il faut, pour ainsi dire, se faire prier par le nègre Africain pour lui accorder la permission d'entrer dans le grand atelier, & je soutiens que tout nègre d'Afrique destiné à devenir un bon esclave, ne laiffera pas écouler fix mois fans folliciter cette permission comme une faveur.

mencent à être attaqués d'une ensure générale, d'une paresse insurmontable, & de la plus grande dépravation dans les goûts: le dernier période de la maladie les jetre dans la phthisse. On parvient à guérir ceux qui en sont attaqués par l'usage des tisannes composées de simples indigènes. En général, à la suite d'une sorte maladie les esclaves sont attaqués de celle-ci, si on ne la prévient par l'usage du vin & des meilleurs alimens. On prétend qu'il y a des poisons qui occasionnent le même mal.

Non-feulement ces fecours font indispensables pour les nègres débarquant d'Afrique, mais ils font très-souvent nécessaires aux nègres créoles ou créolisés, que mille circonstances peuvent rendre susceptibles de cette attention bienfaisante. Il ne faut jamais rien négliger pour la conservation de ses esclaves, & jamais l'humanité & l'intérêt n'ont été plus d'accord que dans des circonstances semblables.

Les commandeurs doivent recevoir l'ordre le plus absolu de ne point infliger aucune correction aux nègres débarquant de Guinée; ils doivent, au contraire, leur expliquer avec douceur ce qu'ils ont à exécuter, leur faire remarquer leurs fautes par la voie de leurs compatriotes, qui doivent, autant que la chose est possible, être mêlés parmi eux lors du travail & logés dans leur voisinage; on ne doit commencer à les corriger que lorsqu'ils sont assez créolifés pour être jugés capables de commettre des fautes avec connoissance de cause, car alors il seroit dangereux de leur tout passer. Il seroit à desirer que les nègres d'Afrique pussent être baptisés en débarquant dans les Antilles, car le titre de chrétien leur manquant, ils sont exposés à être continuellement iusultés par les autres esclaves, ce qui occasionne leur dérangement ou leur mort ; les nègres déjà baptifés les traitant traitant de chien & ne voulant ni manger avec eux, ni se laisser toucher. Le dépit ou le chagrin gagnent ces pauvres malheureux ainsi méprisés, & s'imaginant, pour la plupart, qu'ils ne font traités ainsi que du consentement de leur maître qui les regarde comme une classe fort inférieure à l'autre, ils perdent le goût de la vie, ils fe détruisent ou tombent dans la consomption. Si mesfieurs les curés pouvoient se permettre d'administrer le baptême à ces pauvres esclaves à leur arrivée de Guinée, ils leur épargneroient bien des crimes, & des pertes journalières aux planteurs. Ils répondent, quand on les en follicite, qu'il faut qu'un grand nègre foit instruit pour recevoir le baptême, mais avant qu'il entende l'idiome de ceux qui pourroient l'instruire, il est mort si sa destruction doit provenir de cette cause.

## ARTICLE IV.

De la discipline qui doit être observée par les ateliers.

J'ai déjà observé que les sous-ordres remplaçoient le planteur quand il étoit absent; ainsi, depuis l'économe jusqu'au dernier commandeur, chef de sucrerie, rumerie, maître charpentier, &c. tous doivent être respectés des esclaves qu'ils

& planteur doit être plus févère pour un manque de subordination à leur égard, que s'il lui étois personnel, attendu que l'indulgence dopt il ufera dans ce dernier cas, fera interprété par les esclaves comme un excès de bonté, son titre de maître le rendant presque toujours vénérable à leurs yeux; mais s'il néglige de corriger fes esclaves lorsqu'ils manquent aux sous-ordres, ils s'en prévalent pour se rendre plus repréhensibles; car tous les esclaves ont de l'adversion pour ceux qui les commandent, hors leur maître : ils fe perfuadent que les châtimens qu'ils subiffent d'après les ordres des fous-ordres, ne leur feroient pas infligés par leur maître, & dès-lors ils les croient injustes. Mais le planteur les fait-il punir, ils reçoivent la correction avec la plus grande réfignation, perfuadés qu'ils l'ont méritée; delà vient que je renvoie toutes les punitions févères au tribunal du planteur, lors même qu'il ne fe mêle pas des travaux. Les commandeurs doivent s'étudier à connoître tout ce qui se passe dans l'habitation, afin d'en rendre compte au planteur; ils doivent veiller à ce que l'ordre ne soit pas troublé la nuit dans les cases, & mettre en prison les esclaves qui font du tapage, pour en rendre compte le lendemain à l'économe ou au planteur; mais si le désordre étoit occasionné par des gens libres, le commandeur ne doit rien prendre sur lui, mais rester sur les lieux pour contenir les esclaves, & faire avertir de ce qui se passe l'économe ou le planteur.

Les commandeurs doivent être responsables des nègres marrons qui se retirent dans les cases, & le planteur ne doit pas négliger, quand on en prend chez lui par une autre entremise que celle des commandeurs, de les faire punir sévèrement, leur allouant les prises quand c'est par leur moyen que les marronneurs sont pris. Le maître de la case où sera pris un nègre marron, doit être puni avec sévérité, sans qu'aucun prétexte puisse l'en exempter.

Tous les dimanches, il doit y avoir un commandeur de garde fur l'habitation pour y maintenir l'ordre : si le planteur n'a point d'économe, il ne doit point s'absenter ce jour-là; s'il en a un, il doit le faire rester sur l'habitation quand il s'en absente les jours de sête; car ces jours-là, étant des jours d'oisiveté & par conséquent de licence, la force coercitive des habitations doit être plus surveillante.

Quand l'économe ou le maître commandeur ont sonné le matin, les commandeurs doivent frapper à toutes les portes du hameau pour réveiller les esclaves, les appelant par leur nom &

les obligeant à répondre, afin de s'affurer qu'ils ont entendu l'avertissement : au premier coup de fouet (1), tout le monde doit sortir des cases pourvu de houes, serpes & paniers, le premier commandeur marchant à la tête de l'atelier pour le diriger vers le lieu du rendez-vous, qui doit être d'abord aux étables pour y prendre une charge de sumier, qu'on dépose dans la pièce la plus à portée, quand celle où l'atelier va travailler n'en a pas besoin. Pendant cette marche, les autres commandeurs rassemblent tous les esclaves épars & leur sont joindre le gros de l'atelier, asin qu'ils arrivent à tems au jardin pour être rangés ensemble sous la houe ou la serpe.

Dès que l'ouvrage commence, les fous-ordres doivent examiner si tous les esclaves sont rendus au jardin, & quand ils s'apperçoivent qu'il y en a d'absens, un commandeur doit être détaché pour les aller chercher, soit à leurs cases où ils peuvent être endormis, ou à l'hôpital, où ils se seront rendus disant être malades : dans le pre-

<sup>(1)</sup> Demi-heure avant de faire fortir les efclaves, on fonne une forte cloche pour les réveiller ou les raffembler; ce tems écoulé, les commandeurs font claquer leur fouet, & alors tous les efclaves doivent fe mettre en marche, la dirigeant fur le bruit du fouet qui leur indique le lieu où les attend l'économe ou le maître commandeur.

mier cas, le nègre paresseux sera amené au jardin; dans le fecond, celui qui fe dit malade & qui auroit dû prévenir le commandeur au premier appel, fera examiné par le chirurgien, gardé à l'hôpital, ou renvoyé au jardin felon que fa fanté l'exigera. D'autres esclaves, qui ne se trouvent ni à leurs cases ni à l'hôpital, se rendent tard au jardin; on doit écouter les raisons qu'allèguent tous les délinquans, les punir ou les pardonner fuivant qu'elles font bonnes ou mauvaises, penchant toujours vers l'indulgence pour les bons fujets, & la févérité envers les mauvais esclaves qui se font un jeu de manquer à leurs devoirs; mais quelquefois les nègres qui manquent au jardin ne se trouvent nulle part, ayant été marrons; après les recherches ordinaires, le fous-ordre commandant l'atelier, instruit par le commandeur qui revient de l'hôpital, doit l'expédier sur le champ avec quelques nègres alertes, pour aller prendre les ordres du planteur à ce fujet, qui en donnera pour les pourfuivre fur le champ : en agissant de même, on doit espérer de rattraper les fugitifs dans la journée; mais si on néglige cette précaution, ou qu'on la diffère, ces mauvais sujets s'eloignent, ou se cachent si bien qu'on a de la peine à les arrêter.

Sur cinquante esclaves rangés sous la houe,

on peut permettre à l'un d'eux d'aller dans les halliers pour certains befoins, & ne point en laisser fortir d'autres que celui-ci n'ait repris son rang; cette précaution empêche les rangs de vas-ciller, en leur conservant un front égal. Sur la même quantité de nègres, on doit en destiner un à porter de l'eau pour désaltérer l'atelier, choi-sissant de présérence pour cet emploi ceux qui ont du mal à la main; mais lorsque l'atelier travaille loin des sources, il est nécessaire d'ajouter à cette précaution, celle de faire porter plusieurs pots d'eau, en la place du sumier, par les nègres qui vont au travail.

Les nourrices doivent être deux en société au jardin, c'est-à-dire, que l'une travaillera lorsque l'autre soignera les deux enfans & alaitera le sien: quand celle qui travaille sera fatiguée, elle se sera relever par sa compagne; de cette manière les enfans ne soussirent pas, les mères ne sont que la moitié du travail qu'exécutent les autres esclaves, mais on est assuré qu'elles le sont. Il est ordinaire que les esclaves prennent le moment du travail pour saçonner & changer le manche de leurs houes, ce qui fait perdre chaque jour bien du tems au planteur, qu'il lui est facile d'économiser. Avant de commencer la récolte, il peut saire préparer une centaine de manches de

houe, les confier à un vieil ouvrier chargé de les distribuer aux esclaves qui en demanderont, sous la condition qu'ils en remettront un brut qu'il façonnera; mais comme on peut en casser au jardin, les commandeurs se serviront de ces manches en place de bâtons pour se soutenir, & échangeront les leurs avec ceux qui casseront. Les commandeurs ne doivent jamais soussir que les esclaves marchent dans l'habitation sans y transporter quelque chose; ils doivent se charger, en allant au jardin, de sumier ou de plant; lorsqu'ils en reviennent, ils doivent apporter des pailles, des pierres, &c.

Tous les esclaves doivent se trouver à l'appel du soir avec leurs paquets d'herbe. Il est bien des planteurs qui permettent que le même esclave se charge des herbes de plusieurs, ou que ceux qui veulent s'absenter se fassent représenter par leurs enfans; mais c'est une mauvaise méthode d'être biensaisant; on ne peut raisonnablement châtier le camarade ou l'ensant du nègre qui ne donnera que du mauvais sourrage par leur entremise; d'ailleurs, avec cette licence, un libertin peut jouir continuellement de cette douceur, tandis que de bons sujets, qui auront réellement assaire, en seront soustraits. Il convient donc pour l'avantage du planteur, que tous ses esclaves

foient astreints à porter eux-mêmes leurs fourrages, & il sera plus profitable pour l'atelier d'être dispensé d'aller aux herbes partiellement, toutes les fois qu'un esclave aura réellement besoin du tems qu'il emploie à ce travail.

Les fous-ordres doivent visiter fréquemment les postes où il y a des gardeurs, afin de s'assurer que la garde se fait exactement & qu'on ne vole point; il vaut infiniment mieux prévenir les fautes que de les punir, & cette vigilance des sous-ordres excite celle des gardeurs. Toutes les fois qu'un gardeur ne sera pas trouvé à son poste, il doit être puni de dix coups de souet; celui qui laisse voler, le sera en raison des dégâts commis, ainsi que le voleur qu'on pourra attraper sur le fait. Tout esclave qui pénètre dans les bâtimens le jour pour y voler, doit être puni de vingt-cinq coups de souet couché; mais si c'est la nuit, il doit être en outre condamné à six mois de chaîne.

Quand deux esclaves se battent & qu'on les sépare avant qu'ils ne soient blessés, ils doivent recevoir chacun vingt-cinq coups de souet couchés; si l'un d'eux est blessé, l'autre doit être mis à la chaîne tout le tems que son adversaire sera malade, travaillant sêtes & dimanches au jardin du blessé, le matin ou l'après-midi; & lorsque celui-ci sera guéri, ils recevront chacun les vingt-

cinq coups de fouet; on ne fauroit être trop sévère pour empêcher ces batailles, principe de bien des pertes.

Tout nègre qui désobéit aux sous-ordres doit recevoir vingt-cinq coups de souet; s'il lui met la main dessus, il recevra ce châtiment couché & gardera la chaîne un an; mais si ce sous-ordre est un blanc, le nègre doit être dénoncé à la justice. Tout nègre marron qui se rend doit obtenir sa grâce, quand on n'a pas d'autres fautes à lui reprocher, car il ne saut jamais fermer la porte au repentir; mais si ce nègre marron est pris, on doit lui faire une légère correction pour la première; six mois de chaîne le puniront à la seconde; il la gardera un an pour le troisième marronnage, & s'il persiste après cela dans ses mauvaises habitudes, il faut le vendre, ou même le donner pour rien au loin.

Quand un esclave attaché à une habitation, va voler dans celle qui l'avoisine, son maître doit sur le champ payer le vol s'il ne peut le faire rendre, & mettre son esclave à la chaîne pour six mois; s'il vole un de vos esclaves, condamnez-le à la même peine, et faites le travailler la moitié de ses fêtes & dimanches au prosit du nègre volé, jusqu'à ce que le prix de son travail équivale au tort qu'il lui a occasionné.

Une des choses les plus redoutables pour les planteurs, font les incendies; ils doivent donc chercher à se mettre à l'abri de ce fléau par leurs foins & leur vigilance, qu'ils peuvent rendre encore plus fructueux par la précaution d'avoir chez eux deux petites pompes allemandes; on fe les procure fans grandes dépenfes; j'en ai deux qui m'ont coûté six cents livres. Le feu a pris deux fois à ma fucrerie; les flammes avoient gagné le faîte quand on s'en est apperçu; mais le secours de ces pompes a sauvé mon bâtiment; j'ai nommé chez moi huit pompiers que j'ai exercés à servir les pompes : en cas d'incendie, celui qui arrive le premier avec la pompe est gratisié d'un rechange complet de nippes; mais le dernier reçoit vingt-cinq coups de fouet : plaçant la récompense à côté de la punition, on excite l'émulation si nécessaire en pareil cas.

On trouvera peut - être ce chapitre inutile, chaque planteur fachant bien ce qu'il a à faire à cet égard; j'en conviens pour ceux qui en favent autant & plus que moi en exploitation; aussi leur ai-je observé que ce n'étoit pas pour eux que j'écrivois, mais bien pour ceux qui commencent leur carrière, & pour qui tous les détails, même les plus minutieux, doivent être précieux,

## ARTICLE V.

Moyens qu'il convient d'employer pour faire régner l'abondance dans son atelier.

Qu'on examine un atelier foigné, dont le maître aussi humain que bon calculateur, aura à cœur de voir ses esclaves contens & heureux; que l'on compare ensuite à celui-ci un atelier négligé, appartenant à un planteur qui surveille moins ses vrais intérêts, & on n'aura plus besoin de lire cet article pour être convaincu de l'utilité des préceptes qu'il propose.

Comme je l'ai précédemment observé, la propriété est l'aimant qui fixe les hommes sur leurs foyers; d'où l'on peut conclure que tout esclave qui aura sa case, son jardin, toutes les choses qui lui sont nécessaires pour vivre avec aisance dans son état, & qui avec cela sera bien traité par son maître, aura bien de la peine à quitter sa demeure pour se rendre errant dans les bois. Cette considération doit donc porter tous les planteurs à procurer, autant qu'il dépend d'eux, cet état à leurs esclaves. Quoi de plus flatteur pour un planteur, que de voir son atelier bien nippé, bien portant, exécutant ses travaux avec la gaieté, compagne sidelle du bonheur! Qu'il doit être sa-

tisfait de lui-même cet homme sensible, lorsque contemplant ses esclaves dans leurs travaux, il entend vanter ses soins paternels dans leurs chants, & qu'il peut se dire : Je mérite leurs bénédictions, leur bonheur augmente le mien. Mais quel contraste ne doit pas éprouver le planteur qui, au lieu de voir remuer la houe par des esclaves à bras nerveux, & dont le chant règle tous les mouvemens, n'apperçoit dans les rangs de son atelier que des squelettes ambulans, montrant leur nudité, dont le morne filence & la lenteur des mouvemens décèlent la misère & le chagrin. Dans le premier cas, fur cent nègres de houe, le planteur en aura journellement quatre-vingt-dix au jardin, & il en perdra cinq dans l'année : dans le fecond, à peine en aura-t-il foixante-dix au travail, & il en perdra huit par an. Ajoutez à cette différence la comparaifon du travail exécuté par ces deux ateliers, & vous ferez plus que convaincu que les petites dépenses que je vais proposer aux planteurs en faveur de leurs ateliers, cessent de mériter cette dénomination lorsqu'on calcule les avantages dont elles font le prix. En fuivant mon plan, le premier foin du planteur fera d'exiger de tous fes esclaves, qu'ils aient des jardins & qu'ils soient bien entretenus; mais pour être assuré qu'un tel ordre existe, il doit avoir un esclave de confiance

qui aille tous les lundis visiter les plantations de l'atelier. Cet inspecteur des jardins à nègres fera fon rapport au planteur, qui donnera des louanges à ceux de ces esclaves dont le jardin sera bien entretenu, & fera punir ceux qui négligeront le leur. Le planteur doit vérifier de tems en tems les rapports de l'inspecteur, afin de s'assurer qu'il ne le trompe pas. Mais un esclave qui a fait une forte maladie doit nécessairement avoir son jardin en mauvais état quand il fort de l'hôpital; le motif qui engage le planteur à févir contre les esclaves bien portant qui négligent leurs plantations, doit le déterminer à venir au secours de ceux qui font dans le cas précédent. Il s'y déterminera d'autant plus facilement, lorsqu'il fera attention que ces nègres convalescens sont peu propres à être employés à de forts travaux, & que conféquemment une semaine de leur travail facrifié à l'amélioration de leur jardin, n'est pas très-nuifible aux travaux de l'habitation, & devient très-profitable à l'esclave convalescent. Il est des esclaves foibles, ennemis du travail, qui sans être malades sont harrassés & chagrins; ils se présentent au planteur pour entrer à l'hôpital; il doit les y laisser reposer quelques jours de tems en tems, feignant de les croire malades, mais ne

leur donnant pour tout remède qu'une bonne nourriture. Ces nègres ainsi traités iront passablement & long-tems; mais fi on fuit une marche contraire, ils tomberont dans le mal d'estomac, ou s'adonneront au marronnage, & finiront bientôt leur carrière. Il feroit cependant dangereux d'écouter ces paresseux toutes les fois qu'ils vous importunent; il faut au contraire les renvoyer par fois avec févérité, recommandant à un agent fidelle de leur faire exécuter un léger travail à l'heure de leur repos, & de les récompenser grandement en vivres aux dépens du maître. Un esclave a besoin de couvrir sa case; il vous demandera des têtes de cannes; faites-les ramasser & transporter à sa porte. Un autre a besoin d'un cabrouet, donnez-le lui; celui-ci vous demande une planche, celui-là quelques clous, donnez; vous mettez votre argent à intérêt. Un ménage est chargé d'une famille nombreuse en bas âge, faites de tems en tems quelques largesses au père ou à la mère, en leur recommandant le secret, leur difant que vous ne pouvez en donner autant à tous vos esclaves, mais que vous distinguez les bons. Ces fecours vous attacheront vos esclaves, les faciliteront, & procureront une meilleure santé & un tempéramment plus robuste aux négrillons.

Quand les vivres montent à des prix excessifs, les planteurs doivent en acheter en gros, qu'ils auront à vingt pour cent meilleur marché que les esclaves ne pourroient les obtenir au détail; & en leur cédant au prix coûtant, même à plus bas prix si le cas le requiert, ils ne s'appercevront pas de la disette.

Lorsqu'un esclave reconnu bon sujet demandera à emprunter quelques gourdes à son maître, il doit s'empresser à les lui donner: si l'esclave est ponctuel à son terme, le planteur doit lui laisser une gourde de gratification; mais s'il le trompe, il ne reviendra pas à la charge, & son maître ne doit pas le punir. Quand le manioque est ravagé soit par des chenilles ou d'autres sléaux, donnez une ou deux après-dînées à vos esclaves pour replanter le leur.

Après un coup de vent qui a tout ravagé, commencez par réparer vos bâtimens; plantez des vivres; fecourez enfuite vos esclaves, soit pour rétablir leurs cases, soit pour replanter leurs jardins; envoyez dans les quartiers, même aux îles voisines, pour y chercher du plant de manioque & d'ignames, & leur en fournir; doublez leur ordinaire pendant quelques mois, attendu que les vivres sont plus rares & plus chers. Vous ferez moins de revenu & plus de dépense une telle

année, mais vous conserverez vos esclaves qui ne se sentiront plus de l'ouragan l'année d'après; mais si vous les abandonnés, yous en perdrez une partie, & presque tous diminueront de prix.

Deux choses remuent singuliérement les nègres, l'orgueil & l'intérêt. Ne feroit-il pas possible d'imaginer un moyen qui fît agir ces deux ressorts au profit des planteurs? J'en ai imaginé un dont je ne puis garantir le fuccès, ne devant le mettre en œuvre que cette année (1). Tous les ans avant de commencer la récolte, j'assemblerai mes esclaves, & leur dirai : Que voulant les porter à être tous bons sujets, je décernerai à pareille époque une récompense à celui ou celle d'entreeux qui me fera défigné par les autres, comme ayant le mieux rempli ses devoirs dans l'année. Chaque esclave donnera son scrutin en me nommant celui qui fera le plus digne de la récompense promise, & l'esclave qui aura réuni le plus de voix en sa faveur, recevra une belle génisse; cette genisse sera soignée par lui; son lait & ses petits feront pour l'esclave; le fumier sera déposé dans une fosse aux environs de sa case, & me sera réservé.

Quel

<sup>(1)</sup> Les circonftances où se sont trouvés les colons, relativement à leurs esclaves, ont retardé l'exécution de mon projet. On devine mes raisons sans que je les explique.

Quel est le planteur assez ennemi de lui-même pour ne pas adopter les confeils de bienfaifance que je lui donne dans cet article? Dira-t-on que je les induits dans des dépenfes qui absorberont leurs revenus, & que fans tous ces foins, austi minutieux que dispendieux, les ateliers se foutiennent & se repeuplent? Je commence par assurer que sur un atelier de trois cents nègres, ces dépenses, calculées scrupuleusement, ne s'éléveront pas à plus de fix à sept mille livres, & que je garantis qu'elles seront profitables à celui qui les fera, bien au-delà de ses déboursés; ensuite j'ajouterai qu'il doit être bien différent pour un homme fenfible, de voir fon attelier gai & bien portant, ou de le voir triste & délabré; de s'entendre bénir par ses esclaves reconnoissans, ou d'entendre qu'ils se plaignent ou déplorent leur fort.

#### ARTICLE VI.

Du marronnage des esclaves & des moyens à employer pour le diminuer.

La cause la plus prochaine du marronnage des esclaves, est la misère qu'éprouvent ceux qui s'adonnent à ce brigandage; n'ayant aucune ressource pour se vêtir, leur ordinaire (auquel rien ne supplée) étant fini aux deux tiers de la semaine, ils volent pour se procurer l'un ou l'autre, & étant découverts, ils prennent la fuite pour éviter le châtiment qu'ils ont mérité. J'ai fait connoître dans l'article précédent le moyen d'obvier à cette cause principale du marronnage.

Le plantaur lui-même peut contribuer à la défertion de ses ésclaves, par l'habitude qu'il contracte de menacer un esclave qui a fait une faute, fans cependant qu'il ait l'intention de le punir : cet esclave ne se dissimulant pas ses torts, croit que son maître se dispose réellement à le châtier, de forte qu'il cherche à éviter la correction par la fuite, ce qui prouve le danger d'une telle manie. Quand un esclave commet une faute, le planteur ou les sous-ordres doivent feindre de l'ignorer, ou la punir en la lui reprochant ; une fois puni, l'esclave se rend justice, & sachant qu'il a mérité la peine qu'on lui a infligée, il travaille comme à l'ordinaire. Les fous-ordres excitent quelquefois les esclaves au marronnage, foit par des préférences injustes, soit par des châtimens déplacés qui n'ont d'autres motifs que des haines particulières. Un planteur vigilant doit surveiller la conduite des sous-ordres en cela comme en autres choses, & réprimer sévérement cet abus; car si un esclaye est très-coupable

lorsqu'il méconnoît l'autorité des commandeurs, ceux-ci le sont encore davantage de faire servir le nom d'un bon maître à tyranniser son esclave.

Deux esclaves ont dispute; on néglige d'y mettre ordre, & le plus foible redoutant fon adverfaire, fe foustrait à sa vengeance par le marronnage, & vient enfuite ravager fes plantations à l'aide de fes nouveaux compagnons. Les règles prescrites aux commandeurs, en pareil cas, dans l'article police; les peines infligées à tout esclave qui se fait justice, au lieu de la réclamer de son maître, font bien propres à diminuer cette cause du marronnage. La punition infligée, dans l'article police, au maître de la case & aux commandeurs, lorsqu'un marron est arrêté dans les cases à nègres, seroit un préservatif puissant contre le marronnage, si cette règle étoit générale. Peu de nègres s'exilent dans les bois, ou s'ils s'y retirent, ils viennent commercer la nuit avec ceux des cases, qui leur fournissent ce qu'ils ont besoin en échange des ouvrages ou des vols qu'ils font. On fent qu'une discipline sévère à cet égard empêcheroit les esclaves des cases de se prêter à ce brigandage, & que les commandeurs surveilleroient ceux qui ne feroient pas arrêtés par cette confidération, autant par la crainte du châtiment qui les menaceroit également, que par l'appât des prifes qui leur feroient allouées. Quand on envoie quelques esclaves dans le bois ou ailleurs exécuter un travail isolé, un sous-ordre doit toujours les inspecter; car livrés à eux-mêmes, ils ne font rien, ou ils travaillent plus pour eux que pour leur maître. Quand on compte avec eux, le mécontentement du planteur les fait appercevoir de leurs torts, & ils prennent la fuite, ce qu'on eût empêché en les faisant surveiller. Il est cependant des travaux qu'on peut taxer, comme scier des planches, des lattes, équarrir des bois, &c. Il suffit alors d'aller ou d'envoyer de tems en tems vérisser les comptes qu'ils vous rendent le soir.

Tout planteur vigilant doit avoir un espion adroit qui lui rende compte de ce qui se passe dans ses cases à nègres. Il doit faire choix, pour établir sa consiance, d'un nègre de Guinée, asin que ne tenant à personne il soit plus véridique dans ses rapports. Le planteur doit lui assigner un lieu de rendez-vous où il ira le joindre, & choisir pour cela les heures où il sera le moins en évidence; & encore, pour rendre cet espion moins suspect, le planteur peut l'établir gardeur d'habitation, et en faisant sa tournée il questionnera son espion. Il est essentiel de dérober à son atelier la connoissance de ces rapports avec l'espion qu'on emploie; car s'il étoit découvert, sa vie seroit

aussi-tôt en danger : rien ne justifie mieux la précaution que la défiance que peuvent en concevoir les esclaves. On s'est fort relâché à la Guadeloupe fur l'usage de donner la chasse aux nègres marrons. Nos pères, plus robuftes ou moins fenfuels, étoient sans cesse à leurs trousses; aussi la quantité de ces brigands augmente-t-elle chaque jour, malgré que la condition de nos esclaves s'améliore dans les proportions. Nos jeunes gens devroient reprendre cet exercice, en se faisant suivre par des gens de couleur et des nègres affidés, et harceler les marrons sans cesse : cette activité, jointe à l'augmentation des prises qui viennent d'avoir lieu, diminueroit peu à peu le nombre des esclaves qui s'adonnent au marronnage. Tous les ans, le même jour, il devroit y avoir une chasse générale commandée; chaque paroisse divifant ses citoyens en trois corps, battroit à la fois les bois, les cases et les bords de la mer : plus de retraite pour les marrons; en voulant éviter un détachement, ils tomberoient dans un autre, et lors même qu'ils feroient affez heureux pour échapper aux chasseurs, l'exercice qu'on leur feroit faire, les rifques qu'ils auroient couru leur inspireroit une telle terreur, qu'ils se rendroient bien vîte à leurs maîtres, à moins qu'ils n'eussent commis des crimes dignes du fupplice. D'après

toutes ces précautions, on pourroit se flatter d'anéantir ces camps nombreux de nègres marrons qui, trop fouvent, portent la défolation fur les habitations trop foibles en population ou en voisinage pour les réprimer. Les travaux de culture feroient plus animés, la fécurité prendroit la place des allarmes; on éviteroit bien fûrement les malheurs qui nous menacent, si nous présageons pour nous le fort subi par plusieurs colonies. Aujourd'hui sur - tout que la gent philantropique cherche à fouffler le flambeau de l'indépendance sur tous nos esclaves, nous sommes plus intéressés que jamais à toutes les précautions qui peuvent tendre à les retenir fous la discipline la plus exacte; car ils s'essaient durant leur marronnage à faire des incursions sur les habitations, dont le fuccès ou l'impunité pourroient les engager à tenter plus. Planteurs! ouvrez les yeux fur les dangers qui vous menacent de toutes parts, et fur-tout foyez foigneux d'empêcher l'abord de vos cases à nègres à tout être suspect. Je crois même qu'il feroit à defirer que l'affemblée générale coloniale décernât une forte peine pour tout blanc arrêté dans les cases à nègres, avec la faculté à chaque planteur de févir contre eux; car la présence de ces blancs, au milieu des esclaves, ne peut qu'être attentatoire aux bonnes mœurs, fi

elle ne l'est à l'ordre public et à la sureté de la colonie. Quand un nègre marron est pris et condamné à la chaîne, on ne doit pas négliger, tant que dure sa détention, de l'envoyer tous les dimanches travailler à fon jardin fous la conduite d'un bon sujet qui répond de lui et qu'on paie : ne lui accordant sa grâce qu'après que son jardin fera bien planté et qu'il aura des vivres à récolter, on peut espérer de le guérir de la maladie de déserter; mais il faut que l'inspecteur des jardins à nègres veille à ce qu'il replante à mesure qu'il arrache des vivres. Tous ces détails font minutieux; ils entraînent des foins continuels et exigent la plus grande activité; mais un jeune planteur doit être un homme laborieux, s'il a à cœur de jouir fur fes vieux jours.

## ARTICLE VII.

Moyens à employer pour encourager la population de son atelier.

Le moyen le plus propre à remplir le but qu'on se propose dans cet article, c'est de faire en sorte que plus une esclave aura d'enfans, plus elle ait d'aisance. Pour y parvenir, le planteur doit augmenter son ordinaire à chaque enfant dont elle accouchera; bien entendu que les vivres qui lui seront

alloués pour ses enfans, ne seront pas compris dans cette largesse, qui cesseroit alors d'en être une.

Quand une de vos esclaves aura six enfans en état de vous rendre quelque service, laissez-la travailler à son prosit en continuant à la nourrir. Lorsque vos esclaves seront grosses de quatre mois, faites-les travailler à des travaux légers; quand elles auront sept mois de grossesse, renvoyez-les à leurs cases; après leurs couches, ne les envoyez au jardin que lorsque leurs enfans auront deux mois; ce tems sera mis à prosit par la mère, et sera avantageux à l'enfant, auquel l'intempérie du tems occasionne bien des maux quand on l'expose trop tôt aux injures de l'air.

Encouragez le mariage qui est l'ame de la population. Si cette méthode étoit adoptée généralement, il y auroit bien plus d'ordre sur les habitations; les esclaves se porteroient mieux, n'iroient pas aussi souvent marrons; l'atelier se repeupleroit d'autant plus facilement, que l'on perdroit moins de nègres et qu'il en naîtroit davantage. Un bon esclave non marié a très-souvent sa maîtresse sur une autre habitation; aussi dès qu'il a rempli sa tâche envers son maître, il vole où l'amour et l'habitude l'appellent; il passe une nuit laborieuse; l'heure du travail le surprend quelquesois

quelquefois entre les bras de celle qu'il aime ; il se lève et court à son devoir, affrontant le vent et la pluie qui foufle et tombe fur lui; leur influence, jointe à la fatigue outrée qu'essuie cet esclave dans une pareille journée, lui occasionnent une maladie et fréquemment la mort. Le mauvais fujet agit différemment en pareil cas; l'heure du travail arrivant lorsque ses forces sont épuisées, il regarde les travaux, qui ne lui offrent d'autres attraits que des fatigues, comme une tâche impossible à remplir; en conséquence, il reste dans la case où il a couché, afin de s'y repofer, et faifant ensuite réflexion qu'il s'est rendu coupable envers fon maître, il n'ofe plus rejoindre l'habitation dont il dépend, et il va marron, entraînant par fois dans fa défertion la compagne de ses plaisirs.

Le nègre marié, au contraire, trouve un bon foupé qui l'attend au fortir du travail; il le mange paisiblement avec sa famille; il s'occupe ensuite d'un léger travail dans son enclos (1) quand il ne

<sup>(1)</sup> Chaque efclave jouit autour de fa cafe d'un enclos dans lequel il s'occupe durant les deux heures de repos qui lui font accordées à midi, ou les dimanches quand il ne va pas à fa grande habitation, à planter du tabac; ils en font quelquefois pour cent pistoles dans l'année, quand la récolte est bonne et l'enclos un peu étendu.

va pas à la pêche (1); il passe la nuit aussi agréablement que son compagnon célibataire, et s'il éprouve les mêmes fatigues que lui durant la nuit, il supporte de moins celle des deux voyages, se trouvant rendu le lendemain où son devoir exige qu'il se trouve.

La négresse mariée est assurée des soins de son mari pour elle et ses enfans; mais celle qui ne l'est pas, craignant qu'après avoir eu plusieurs enfans de son amant elle ne soit abandonnée, fait ce qu'elle peut pour n'avoir pas une telle charge. Un nègre vit avec une négresse, elle s'en dégoûte et lui donne un successeur; de là naissent des disputes, des combats, des empoifonnemens, également lorsqu'un nègre desire la possession d'une négresse qui vit avec un autre. Le mariage obvie à tous ces abus, le nègre respectant généralement les droits que donne l'hymen, et il diminue conféquemment les mortalités en même tems qu'il augmente les naiffances. Les foins qu'on donne aux négrillons ne contribuent pas peu à augmenter la population des ateliers; je puis certifier cette

<sup>(1)</sup> Les nègres vont à la pêche à midi, mais outre cela, très-fouvent la nuit après leur foupé, ils pêchent à la clarté d'un grand flambeau qui attire le poisson; le nègre tient son flambeau d'une main & a un dard dans l'autre avec lequel il harponne le poisson qui s'approche.

vérité par ma propre expérience. Les miens étoient autrefois dans l'état le plus déplorable; un air triste, un corps décharné, annonçaient qu'ils souffroient, et cet état se trouvoit encore trop attesté par toutes les pertes que j'éprouvois; je cherchai la cause d'un tel accident et la trouvai réunie dans le peu de foins que j'avois pris de mes négrillons jufqu'alors : depuis cette époque j'ai mis tous mes négrillons fous l'inspection de deux négresses, auxquelles les mères les remettent dès qu'ils sont sevrés. Ces enfans sont livrés le matin à leurs gardiennes, ils font conduit (au moment où fe lève le foleil ) à ma ménagère, qui leur donne un petit verre de vin, tant pour fortifier leur estomac, que comme une antidote contre les vers; elle leur donne encore leurs trois repas qui font apprétés dans ma cuisine, de forte que je fuis assuré que ces enfans sont bien nourris : avant leur dîné, les négresses qui président à leur conservation ont soin de les faire baigner; elles inspectent leurs pieds pour en faire enlever les chiques, et ont soin de les faire promener; le foir, ces enfans font reconduits chez leurs mères, où j'ai foin qu'ils foient couchés fur de bonnes paillasses et non fur la terre, ce qui arrivoit autrefois à ceux dont les mères étoient paresseuses ou abandonnées par les pères de leurs enfans. Tous les mois

ces négrillons prennent quelque vermifuge. D'après ces foins indispensables, mes négrillons ont totalement changé, et leur gaieté et leur conservation annoncent que les pertes que j'éprouvois autrefois en ce genre, provenoient de mon peu de soins; c'est bien là le cas, je crois, de dire avis au lecteur.

#### ARTICLE VIII.

Dispositions à faire pour tirer le meilleur parti de son atelier sans fouler ses esclaves.

Le principal talent du planteur doit être la conservation de ce qu'il possède; toutes les dispositions qui peuvent tendre vers ce but profitable doivent donc être adoptées par lui. J'en ai indiqué plusieurs dans les articles précédens, et je vais continuer à offrir celles que je crois propres à concourir avec elles.

Il est des travaux de différens genres sur toutes les habitations; les uns sont pénibles, les autres le sont moins; il est également des esclaves robustes, capables d'exécuter les premiers; il en est d'autres qui ne peuvent être employés qu'aux seconds: pour tirer le parti le plus avantageux des uns et des autres, il faut les employer convenablement, et on y réussit en formant divers ateliers auxquels

on destine les travaux qui leur sont propres, c'està-dire, analogues aux forces des esclaves qui les composent.

Les plus grandes habitations peuvent divifer leurs esclaves en trois ateliers, et il suffit d'en avoir deux sur les autres: le premier atelier sera formé par les esclaves les plus robustes; le second, des plus soibles et des convalescens; et ensin, le petit atelier: mais lorsqu'on n'aura que deux ateliers, le second sera joint au petit.

Dans la première hypothèse, le premier atelier doit être chargé de la fouille des terres, de la coupe des cannes, il fournira au moulin, à la fucrerie, aux charrois; il fera chargé des travaux dans le bois, les pirogues, les cabrouets, l'étuve; il pilera le fucre et il fournira à toutes les gardes de nuit et à la fabrication du manioque; le fecond atelier exécutera tous les farclages, les charrois de chauffage pour alimenter les fourneaux, ceux de paille et de terre dans les parcs et les labours qu'ils exigent; il couvrira le plant avec le fumier quand on plantera des cannes; il plantera le manioque avec le petit atelier; celui-ci amarrera le plant, l'arrangera dans les trous ou fillons; il exécutera tous les premiers farclages à la main. et il fournira à la goutière du moulin : c'est de cet atelier qu'on tirera les muletiers ; les nourrices

ainsi que les convalescens se réunissent au second atelier, et les négresses grosses au petit, tant qu'elles travaillent pour leur maître.

Les esclaves doivent aller au travail à la pointe du jour, déjeûner à huit heures, dîner à onze, y retourner à une heure et aller aux herbes demi-quart d'heure avant le coucher du soleil; ils ne doivent jamais faire de veillées autres que celles qu'exigeront le service du moulin et de la sucrerie, et celui du moulin à manioque; et assir de leur rendre cette charge moins pénible, il convient de relever les quarts toutes les douze heures.

Dans les grandes chaleurs, je crois convenable, pour ménager la fanté des efclaves, de les faire travailler fans relâche jusqu'à onze heures, et leur donner alors trois heures de repos, durant lesquelles la chaleur s'amortira.

Lorsque le tems sera pluvieux, attendez, pour faire sortir vos esclaves, que le soleil vous annonce le retour du beau tems : cette précaution coûtera un peu de tems, mais elle évitera des maladies aux esclaves, qui dédommageront le planteur de cette perte; quand la pluie surprend l'atelier au jardin, faites-le mettre à l'abri s'il est possible; dans le cas contraire, faites continuer le travail asin qu'aucun esclave ne soit victime d'une suppression de transpiration; mais si le tems

paroît décidément pluvieux, faites revenir l'atelier aux cases.

Quand on a des travaux pénibles à exécuter, on doit tâcher de les entremêler avec ceux qui le font moins, ce qui foulage beaucoup les efclaves; on peut encore adoucir ces travaux en donnant du firop aux efclaves, avec lequel ils compofent une limonade qui les rafraîchit et les foutient. Le planteur ne doit point fe réferver un droit exclusif fur fon moulin à manioque, car rien n'est aussi pénible pour ses esclaves, que l'action de grager : ils trouveront donc, en usant du moulin, le double avantage d'économiser leurs forces et leur tems.

## ARTICLE IX.

# De la tenue de l'hôpital.

Pour peu qu'une habitation foit considérable, le planteur doit avoir chez lui un bon chirurgien. Il se passe peu de jours sans que quelques-uns de ses esclaves n'aient besoin d'un prompt secours, qu'on ne peut souvent leur procurer quand il saut appeler un chirurgien étranger, fréquemment très - éloigné. Un chirurgien sédentaire sur une habitation exige d'ordinaire quatre mille livres d'appointemens : il ne vous en coûteroit, s'il ne

venoit que visiter vos malades, que deux mille livres. Il n'y a point d'année où sa présence continuelle ne vous fauve un efclave qui eût péri fi vous aviez été obligé d'aller chercher des secours éloignés pour le rappeler à la vie ; ce qui prouve que cette précaution, loin d'être dispendieuse, ne peut qu'être profitable.

L'hôpital doit être fitué dans un lieu bien airé et à l'abri du vent du nord, qui est généralement pestiféré dans les colonies; il doit être divisé en trois corps de logis, l'un pour les nègres malades, l'autre pour les négresses, et le troisième partagé entre les esclaves des deux fexes qui font convalescens; car on ne fauroit douter qu'un convalescent ne soit très-mal placé au milieu d'une troupe de malades. Le corps de logis des convalescens doit être en face ; les deux autres formeront deux aîles non attenantes au premier, mais ayant un intervalle de douze pieds, afin de faciliter la circulation de l'air; en avant de ces deux aîles feront deux petits pavillons, l'un pour les infirmières et l'autre servant de cuisine. Cette façade fera close d'un mur de quatre pieds, et son enceinte sera plantée en corrossols, cassiers et tamarins, tous arbres propres à l'ufage des malades, et on pratiquera le long des deux aîles, fur le côté extérieur, un jardin dans lequel les convalescens Jescens cultiveront toutes les plantes nécessaires à l'hôpital, et quand la chose sera possible, on fera circuler dans la falle des convalescens, ainsi que dans la cour, un petit ruisseau pour entretenir la propreté dans les falles, fournir l'eau nécessaire pour les bains et autres commodités des malades. Les falles doivent être parquetées, balayées et arrosées tous les jours, et parfumées une fois par femaine dans les tems ordinaires, plufieurs fois par jour dans les épidémies. L'usage où l'on est de faire des lits de planches (semblables à ceux qu'ont les foldats dans les corps-de-garde) pour coucher les malades peut s'adopter; mais il faut à chacun une paillasse et un drap. Les infirmières doivent avoir ce détail, fournir l'un et l'autre aux esclaves qui entrent à l'hôpital, et exiger qu'ils les rendent bien lavés le jour qu'ils en fortent. Deux infirmières ne font pas de trop fur une habitation qui a trois cents esclaves, et pour peu qu'il y ait une épidémie qui augmente le nombre ordinaire des malades, on doit prudemment augmenter, dans les proportions, les infirmières; de manière que les fecours foient proportionnés aux befoins, car les foins font auffi nécessaires aux malades que la science du médecin. Les fonctions des infirmières doivent s'étendre sur tout ce qui embrasse la tenue de l'hôpital;

elles doivent être chargées du linge, de faire les remèdes et les tifanes ordonnés par le chirurgien; de préparer les alimens des convalescens et de régler leurs repas ; de veiller à ce qu'ils couchet à l'hôpital, qu'ils fe promènent ou travaillent au jardin, qu'ils se baignent, etc. Elles doivent en outre fuivre les malades, obferver les accidens, les crifes de la maladie, pour en rendre compte au chirurgien tous les matins. L'économe ou le maître commandeur doit aller à l'hôpital pour s'informer si les nègres qui ont dû y entrer s'y font rendus, et si leur santé exige qu'ils y restent; ils auront la même attention le soir, et s'informeront alors des convalescens qui doivent aller au travail le lendemain, pour en rendre compte au planteur, qui désignera l'atelier auquel ils doivent se réunir.

Le mal d'estomac, si commun sur certaines habitations, est produit le plus souvent par la misère qu'éprouvent les esclaves qui en sont attaqués; forcés de coucher sur la terre et de manger toutes sortes de saloperies, faute de pouvoir gagner sur eux d'exécuter le moindre travail à leur prosit, leur sang se décompose, ils dépérissent peu à peu, ne pouvant remplacer ce que perd leur sang par une transpiration continuelle. J'ai tâché de prévenir la cause de ce mal par les

confeils que j'ai donnés précédemment, relativement aux esclaves qui ont besoin de secours; mais j'ajouterai ici que l'usage des bons alimens, du vin fur-tout , peut tirer d'affaire l'esclave qui commence à fe ressentir de ce terrible mal : le meilleur fujet peut cependant s'en trouver atteint; mais il n'éprouve cet accident qu'après avoir essuyé une maladie grave, à la suite de laquelle tous les fibres font relâchés. Cette maladie n'est pas ausii dangereuse chez ces sortes de gens, attendu que les causes n'en sont qu'accidentelles, et que le fujet, se secourant par l'exercice qu'il s'efforce de prendre, et par sa prudence pour les alimens dont il fait ufage, parvient plutôt et plus furement à furmonter sa paresse et sa maladie. Qu'on ne craigne point que cette bonne nourriture et le vin qu'on donne aux malades puissent être préjudiciables au planteur par l'appât qu'il paroît offrir à l'esclave paresseux pour l'engager à fréquenter l'hôpital; on ne doit pas conjecturer que celui qui aura chez lui tout ce qui lui est nécesfaire, qui vit dans fa cafe avec tous les agrémens que lui offre sa position aisée, l'abandonne pour venir fe féquestrer dans l'hôpital que tous les nègres vaillans ont en horreur : le planteur ne pourra donc être trompé, dans cette hypothèse, que par des esclaves paresseux, qu'un excès de

misère jette dans l'abattement, et alors il est trompé sans être dupe. Cet esclave lui sournit un moyen pour le sauver, dont il peut et il doit prositer sans compromettre la discipline de son atelier. Le planteur sera dédommagé par la suite d'un facrisse que lui dicte l'humanité; car en suivant une marche contraire, il eût perdu son esclave, et en le secourant il doit espérer de le conserver et d'en tirer des services fructueux.

Il est essentiel que le planteur surveille luimême son hôpital pour éviter des abus dangereux, telle qu'une négligence de la part des insirmières, pour faisir le moment favorable pour pasfer un remède ordonné à un malade par le chirurgien, ce qui lui fait manquer son esset et agrave la maladie; l'attention d'humecter les malades, de leur faire prendre des bains de jambes, des remèdes, de changer un cataplasme, etc.; de là dépend fréquemment la perte ou le salut des malades. Il est donc important que le planteur s'assure que tout cela s'exécute ponctuellement, de quoi il ne pourra se convaincre qu'en voyant et questionnant ses malades et comparant leur dire avec celui des insirmières.

L'hôpital doit être fermé la nuit et la clef dans la cafe des infirmières. Si les malades ont befoin de leurs fecours, ils doivent avoir une cloche dans la cafe des infirmières dont ils tireront le cordon qui doit être suspendu dans chaque salle de l'hôpital. Nul convalescent ne doit découcher; mais il arrive cependant que les infirmières le permettent à leurs amis ou à ces matadors sufpects qui profitent de cette condescendance pour faire l'essai de leurs forces auprès de l'objet aimé, ou se dédommager au sein de leurs familles de la diète forcée qu'ils subissent à l'hôpital; de là naît quelquefois l'étonnement où font le planteur et le chirurgien, en trouvant affez mal, dans la visite du matin, le convalescent qu'ils avoient jugé devoir aller au travail à celle du foir précédent : en visitant l'hôpital la nuit, ou au moment où on fonne la cloche le matin, on s'affure que cet abus existe ou non, et cette surveillance tient en haleine les infirmières.

# CHAPITRE TROISIÈME.

De la culture des cannes à sucre & de tout ce qui peut contribuer à la persectionner.

Deux choses doivent principalement fixer le calcul du planteur dans son plan d'exploitation; l'une a pour but de faire le plus de revenu pos-

fible, en raison des moyens qu'il peut employer; l'autre, de conserver ses esclaves et son bétail, mobiles de sa fortune; or, pour y parvenir, il faut qu'il fache borner sa culture en raison combinée des forces motrices qu'il peut faire agir, de manière qu'il ne foit jamais commandé par ses travaux et qu'il les exécute à propos. Si le planteur ne fuit pas cette règle générale, il plantera beaucoup de cannes, mais il les cultivera mal; quand il fera du fucre, fes plantations exigeront des farclages; il roulera dans les pluies et plantera dans le sec: il plantera une pièce, de quatre carrés, et n'aura du fumier que pour deux; le chauffage lui manquera, et s'il veut en ramasser, il sera forcé d'arrêter son moulin, ses cannes n'étant pas affez belles pour que son atelier puisse les couper et charroyer des pailles; enfin les esclaves dépérissent.

Cependant ne pouvant pas suffire à un travail toujours forcé, parce qu'il n'est jamais prévu ni exécuté à propos, au bout de l'an ce planteur trop ambitieux s'appercevra qu'il lui eût été plus prositable de borner sa culture, puisque son revenu auroit été plus considérable, qu'il eût perdu moins d'esclaves et moins de bestiaux. Si ce planteur est de bonne soi, il sera forcé de convenir, d'après ce qu'il éprouve, qu'en culture comme

en géométrie, le moins peut donner le plus : l'art du planteur consiste donc à régler sagement ses travaux et à les combiner pour fon plus grand avantage, non en outrant toutes chofes pour prouver son activité, mais en mesurant avec prudence ce qu'il doit exécuter d'après les moyens qu'il peut employer; moyens qui doivent être dirigés de manière que toutes choses se tiennent et se succèdent sans se heurter. Pour cela, le planteur doit étudier fon fol, les difficultés plus ou moins grandes qu'il éprouve pour le remuer; les befoins qu'ont fes terres d'engrais; les farclages qu'elles nécessitent : il doit favoir enfin qu'il lui faut tant de journées pour en entretenir les plantations, tant de journées pour les récolter, et, d'un autre côté, quelle est la quantité de fumier qu'il peut obtenir de ses bestiaux; quels sont les charrois auxquels ils peuvent fournir. Après avoir réfumé ces différens apperçus, un planteur fage, qui fe fera convaincu qu'il-ne peut cultiver convenablement que cinquante carrés de cannes, se gardera bien d'en planter soixante, sachant qu'en agissant de même il écraseroit ses esclaves et ses bestiaux pour obtenir une moindre quantité de sucre. Il ne doit point mettre son ambition à dire : Je cultive tant de carrés de terre avec tant d'esclaves; mais il peut se glorifier de faire beaucoup de fucre avec un atelier médiocre. Pal connu un planteur qui fut entraîné à étendre sa culture au delà des bornes que devoit lui prefcrire la prudence par l'exemple qu'il recevoit de fon voisin qui, avec les mêmes forces, cultivoit avec succès beaucoup plus de cannes. Mais je lui fis remarquer qu'une fausse honte ne devoit point le faire travailler au détriment de fa fortune; et pour consoler son amour-propre, je lui fis observer que le sol de son voisin étant plus fertile et plus facile à travailler que le sien, il devoit naturellement planter plus de cannes avec les mêmes forces. Il est des fols vierges ou privilégiés qui donnent d'abondantes récoltes avec peu de culture, tandis qu'il en est de disgraciés qu'il faut amander très-long-tems avant d'en obtenir de passables.

Le planteur peut donc augmenter les forces motrices dont il dispose en les employant à propos; en exécutant tous ses travaux dans les circonstances qui leur sont favorables; en ne perdant pas un instant du tems de ses esclaves; en évitant d'être occupé d'une besogne quand il faudroit en exécuter une autre : car tel travail qui réussiroit aujourd'hui, deviendra insructueux s'il n'est exécuté que dans huit jours et sous une température différente. Pour éviter ces inconvé-

niens, il faut non-seulement étudier son sol et ses moyens, mais encore la marche des faifons, et combiner toutes ces choses de manière à pouvoir établir un plan de culture invariable, qui aura pour bases toutes ces observations. En agissant ainsi, on fera tout le revenu possible sans fouler les esclaves ni le bétail; les travaux s'enchaîneront, se succéderont sans obstacles, et s'exécuteront dans les faifons qui leur feront propres : mais une fois fon plan tracé, il faut le fuivre avec constance, et de manière que tous les travaux ayant été exécutés aux époques qui leur font affignées, le planteur ait quelques jours de bon à la fin de l'année pour les employer en réparations imprévues ou en augmentations d'engrais quand il en aura la faculté; car le but principal de tous les planteurs doit toujours être d'augmenter cette fource féconde de richesses : nulle terre n'est assez fertile pour se passer d'engrais constamment; d'où l'on peut conclure que le planteur qui en fera le plus relativement à ses moyens, fera celui qui obtiendra le plus de revenu dans les mêmes proportions. Ajoutez à cet axiôme, que le fol d'une fucrerie gagne annuellement, lorsqu'il est bien cultivé, ce qu'il perd quand il est mal soigné. J'ai cru ces observations préliminaires indispensables pour fervir

d'introduction à ce quatrième chapitre qui fera divisé en neuf articles. Le premier aura pour objet la préparation des terres; le second, la manière de planter; le troisième, les sarclages; le quatrième, la coupe des cannes; le cinquième, les rejetons; le sixième, la culture et fabrication du manioque; le septième, les bestiaux; le huitième, les engrais; le neuvième ensin développera le plan de culture que j'ai adopté, le croyant le plus profitable.

# CHAPITRE QUATRIÈME.

#### ARTICLE PREMIER.

De la préparation des terres.

Il est incontestable que les cinq sixièmes des habitations de la Guadeloupe manquent de bras pour leur culture. Il n'est pas moins prouvé que jamais le sol de cette île n'a exigé des travaux plus soignés, vu la grande quantité de vermine qui le désole, et qui semble depuis quelques années se confédérer contre les esforts des plandeurs, qu'elle menace d'une ruine totale.

De rous les travaux, le plus pénible sans doute,

tant par son activité que par sa durée, c'est la fouille des terres; on ne peut y employer que des esclaves robustes, et leurs esforts bien dirigés sont insuffisans sur presque toutes les sucreries. Un moyen aussi simple qu'économique se présente pour foulager les esclaves, accélérer et simplifier leurs travaux dans presque tous les quartiers de la colonie: pourquoi donc ne l'adopte-t-on pas pour profiter des avantages qu'il offre à ceux qui en usent? Les bras de l'homme en Europe ne fervent qu'à guider la charrue, et à peine peut-il fuffire à sa tâche. En Amérique, où les travaux de la terre font plus multipliés, tant par les farclages réitérés qu'exigent les plantations, que par la déterrioration qu'entraînent nécessairement des pluies abondantes sur un sol en amphithéâtre et le genre de récoltes, on dédaigne un moyen assuré de remédier au manque de forces qu'éprouvent presque toutes les habitations. Il est bien prouvé cependant qu'un champ de cannes qui ne coûtera que deux journées de l'atelier pour être planté, lorsque la charrue l'aura préparé, exigera une femaine si on dédaigne cet usage. En labourant en plein, ensuite par sillons, il n'est pas possible que la houe ameublisse davantage le fol; d'où il faut conclure que les planteurs n'ont aucune bonne raifon à alléguer contre le fervice de la charrue, et que ceux qui renoncent à son usage se privent par leur faute d'une augmentation de revenu qui ne pouvoit leur manquer s'ils eussent mieux connu leurs intérêts. La célérité des travaux, l'économie du tems ne sont pas les seuls avantages que procure la charrue pour la fouille des terres; il faut encore y ajouter ceux qui dérivent de la faculté d'employer indisséremment tout son atelier au travail le plus rude de la culture.

Tout planteur, dont la qualité et le site du fol permettent l'ufage de la charrue, doit donc l'adopter. Après que le champ a été nettoyé des pailles ou halliers qui le couvroient, et qu'on a arraché les fouches avec la houe, la charrue laboure le terrein en plein; ce champ labouré, elle passe successivement dans les autres, tandis qu'une seconde charrue, attelée avec les bœufs les moins vigoureux, laboure le premier champ pour y tracer des fillons, et ainfi fuccessivement vos deux charrues parcourent tous les champs destinés à être plantés dans l'année, et les esclaves n'ayant plus qu'à relever les fosses ou à marquer des trous dans une terre bien ameublie, n'en éprouvent aucune fatigue, font de bon ouvrage, et l'exécutent avec la plus grande célérité. Mais objectera-t-on, cette préparation exige un retard dans la culture; la méthode d'avoir une pièce labourée en plein qu'on fillonne, tandis qu'on en

laboure une aune, demande deux pièces non plantées? D'accord; mais quel est le planteur qui, à la fin de la récolte, n'a pas deux pièces en jachère dans lefquelles il aura récolté des vivres pour ses esclaves? Voilà les deux champs trouvés fans nuire à la culture. Ces deux pièces doivent être préparées avant de commencer la récolte : quand elle commencera, on mettra le plant des deux premières pièces récoltées dans celles-ci, tandis qu'on préparera les autres, ce qui n'occafionnera ni retard ni perte au planteur : d'ailleurs, les champs où on a arraché le manioque étant suffisamment ameublis par leur précédente culture, ne doivent pas être préparés par la charrue ; il fussit de fouiller des trous dans les anciens sillons, ce qui fimplifie encore la culture. A mesure qu'on récoltera une pièce, on doit la livrer à la charrue, de manière qu'en récoltant un champ, l'autre foit préparé à recevoir le plant qu'on y coupe : mais si on se détermine à adopter mon plan, c'est-à-dire à ne couper du plant qu'en avril, on aura presque toutes les terres, destinées à le recevoir, labourées et préparées à cette époque. Les deux façons données aux terres par la charrue détruisent presque toutes les racines d'herbes et de liannes; mais comme malgré fon

exécution les plantes parasites peuvent se renouveler, sur-tout celle nommée bois cabrit, il est essentiel, lorsque les esclaves marquent les trous ou relèvent les fosses, de faire arracher soigneusement toutes celles qui paroissent, cette précaution simplifiant beaucoup le premier sarclage.

La distance laissée entre les sillons doit dépendre de la qualité du fol, et plus généralement de la mesure du fumier qu'on met sur le plant. On doit s'assurer des distances qu'il convient de fixer dans chaque pièce de terre d'après sa qualité, à quoi on parvient facilement par l'expérience que je vais indiquer. Divifez vos pièces en quatre portions égales ; plantez l'une de ces portions à dix-huit pouces de distance, l'autre à deux pieds, la troisième à deux pieds et demi, et la quatrième à trois pieds; employez la même quantité de fumier, non sur chaque plant, mais dans chacune des quatre divisions; cultivez-les avec les mêmes soins, et à l'époque de la coupe, vous jugerez, par le produit de chacune de ces divifions, quelle est la distance convenable pour avoir les plus belles productions dans vos différentes pièces. Une fois que cette expérience aura instruit le planteur de la distance qu'il convient d'observer entre les plants de cannes de ses différentes pièces, il doit s'y tenir constamment jusqu'à

ce que son travail ait amandé ses terres, au point de le mettre dans l'agréable nécessité de les éloigner. Pour assurer ses dispositions à cet égard, il doit avoir un tableau dans lequel seront portés, sur des colonnes dissérentes, le nom de ses pièces, leur toisé, la distance à observer entre les plants, la mesure de sumier employée sur chaque plant, et ensin, le nombre des tombereaux de cent paniers que consomme chaque carré de terre, comme dans l'exemple suivant.

TABLEAU pour la distance à observer entre les plants dans chaque pièce & mesure du sumier qu'elles exigent.

Nom des pièces.	Toifé.	Distances.	Fumier fur chaque plant.	Tombereaux par carrés.	Tombereaux pour toute la pièce.
A B C D	3 1 4 5 4 1 4 1 4 1 4 1 4 1 4 1 4 1 4 1 4	2 pieds 2 2 2	panier	56 56 56 56 28 4	196 224 294 252
E F G H	3 4 4 4 4 4	$ \begin{array}{cccccccccccccccccccccccccccccccccccc$	1 S T 1 4 T 1 4 T	28 4 33 13 36 36	93 <del>6</del> 366 <del>11</del> 153 180
I K L	5 3 <del>1</del> 4 <del>1</del> 3	2 ± 2 2 ± 3	-   d =   m =   m =	75 48 25	262 ± 204
M	4 1/4	2 1/2	4 1 1	48	228

Carrés 48, pour lesquels il faut 2529 tombereaux de fumier.

En suivant un pareil tableau, le planteur ou ses sous-ordres sauront qu'il saut tant de tombe-reaux de sumier pour planter une telle pièce; que chaque plant doit en recevoir telle mesure; et ensin qu'ils doivent laisser telle distance entre les plants.

Il faut employer le fumier nécessaire pour procurer aux cannes la plus belle végétation profitable, mais non possible; car en outrant la mefure d'engrais dans les cannes, elles deviendroient fougueuses, se renverseroient, leur suc ne seroit point élaboré; de forte qu'après beaucoup de dépenfe (car l'emploi du fumier en est une conféquente) on n'obtiendroit pas plus de son sol qu'il n'eût rendu fans aucun secours ; également si on ne fume pas suffisamment, le peu de dépenfe qu'on a fait est perdu; les cannes s'échauffent, le foleil ayant bien vîte pompé le peu de parties aqueuses qu'une trop foible végétation leur a procuré, et le suc sucré de la canne est alors étroitement lié à une huile empyreumatique qui le vicie absolument. Il est donc également prudent d'éviter ces deux excès, puisqu'on fait que trop de fumier fournit à la canne trop de parties aqueuses et mucilagineuses, et que le trop peu l'empêche d'acquérir fon point de perfection, fa végétation n'étant pas suffisante pour balancer les effets effets du foleil, qui sublime une trop grande quantité de sa portion aqueuse; ce qui fait dessécher les cannes, et unit, comme il a été dit, la portion sacarine trop intimément à l'huile empyreumatique ou surabondante que contient le vezou.

Mais lorfqu'on calcule fur une mesure quelconque de fumier pour planter les cannes, il faut encore s'astreindre à l'employer toujours de la même qualité, ou balancer par une plus grande quantité, ce qui manque à fa qualité; car le fumier bien confommé fera plus d'effet fur le plant de cannes durant les pluies, employé à moitié dose, que celui qui fera maigre ou tiré nouvellement des étables; dans les fécheresses ce sera bien pis encore, car le bon fumier préservera le plant des atteintes du foleil par fon onctuosité, et le mauvais fumier, au contraire, accroîtra le mal que doit fouffrir le plant des rayons du foleil : aux premières pluies, les cannes fumées convenablement prendront des forces journellement et tigeront considérablement, tandis que les autres étant entiérement desséchées, n'éprouveront aucun effet de ces précieuses rosées qui viennent fertilifer, dans les mois d'avril et de mai, les champs couverts de jeunes cannes bien plantées. Nonseulement cette observation procurera de plus belles productions au planteur qui s'y arrêtera, mais elle augmentera encore son revenu, en procurant une qualité supérieure à son sucre. Pour que le planteur retire de son exploitation tout l'avantage possible, il faut que l'économe, en soignant sa culture, songe toujours aux intérêts du rassineur.

A mefure que la première charrue laboure en plein, les voitures, mulets ou les efclaves transportent le fumier nécessaire pour planter la pièce: ce fumier est déposé en gros tas afin d'éviter qu'il ne se dessèche et qu'il ne gêne à un certain point l'opération de la feconde charrue qui doit filloner le champ. Ces portions de terreins sur lesquelles on dépose le fumier ne peuvent recevoir le fecond labour; mais elles ne fe ressentent point de cette privation, le fumier y suppléant par l'onctuosité et la porosité qu'il leur procure. A mesure que la charrue qui fillonne dépasse ces gros tas de fumier, les mulets ou le petit atelier, les répartissent en petits tas, fur-tout le terrein fillonné, ce qui facilite et accélère la grande opération de planter, qui doit s'exécuter auffi-tôt que celle-ci est achevée.

Lorsqu'on a dirigé les fillons de l'est à l'ouest, il faut les prolonger l'année suivante du nord au sud, afin de sumer successivement les parties du terrein et de les faire contribuer également aux tributs annuels qu'en exige le planteur. Mais les terreins en pente ne peuvent point permettre cette variété; les fillons doivent toujours être dirigés transversallement à la pente, asin d'amortir l'effort des eaux, qu'on doit, autant qu'on le peut, réunir dans une rigole dirigée d'après le terrein de la manière la moins préjudiciable.

Les terreins bas et aquatiques doivent recevoir une autre préparation; on doit commencer
par les niveler lorsque la pente n'est pas assez
fensible pour frapper la vue; ensuite on ouvre de
larges saignées pour faciliter l'écoulement des eaux,
tant de celles qui sont stagnantes, que de celles
qui peuvent se rassembler après une avalasse. On
partage la pièce en carrés de dix jusqu'à cent
pieds, selon que l'indique la nature du terrein,
et on divise ces carrés par des fossés plus larges
que prosonds, mais sussifissans pour contenir les
eaux (1). Les saignées et les distributions achevées, on doit labourer le terrein de manière que
le millieu de chaque carré s'élève en dos-d'âne,

<sup>(1)</sup> Je dis plus larges que profonds, attendu que plus ils préfenteront de furface, plus le foleil fublimera d'eau, & que fon action contribue beaucoup au desséchement des terres.

ayant une petite pente sur chaque face. Autant qu'il est possible, on sera bien de planter ces sortes de terrein à plat, c'est-à-dire, sans sillons; mais si malgré les précautions déjà indiquées, le sol restoit trop humide, il faudroit alors faire de grandes fosses et planter vers le milieu de ces solses, chaque sillon servant de saignées. Ces terres aquatiques doivent être plantées à l'approche du sec, et on ne doit enterrer que les deux tiers du plant.

Les terreins humides sont de trois sortes, les uns gras et sertiles, mais trop condensés; les seconds très-compactes, d'une qualité qui tient beaucoup de la glaise et qu'on a bien de la peine à fertiliser; et ensin, les terres sablonneuses.

Les deux premières espèces ont besoin d'être divisées par le secours de quelqu'intermède tels que la chaux, la cendre, ou le sable de mer; les autres s'amandent, lorsqu'elles sont insertiles, avec de la terre ou du terreau; mais en général tout terrein de cette espèce ayant besoin d'engrais, ne doit pas être cultivé, attendu que son exploitation est trop dispendieuse par la souille et les sarclages réitérés, pour pouvoir supporter la dépense du fumier : il faut brûler ces sortes de terreins à chaque coupe, en observant de laisser

sur le champ ( pour exécuter cette opération) le plus de paille possible.

Si les labours reitérés, ainsi que les engrais, contribuent à fertiliser les terres, le repos qu'on leur accorde est un moyen de plus pour y parvenir; mais je n'entends point par repos, l'usage où l'on est sur bien des sucreries de laisser les champs en friche couverts de halliers; car ces plantes parafites font au moins aussi exigeantes que celles qui font utiles. Le planteur, en fuivant ma méthode pour la préparation des terres, donne de nécessité un certain repos à chaque pièce ou l'intervalle nécessaire pour les labourer; mais je lui conseille fort d'étendre ce repos toutes les fois qu'il le pourra, en mettant un intervalle entre le premier et le fecond labour. J'ai fait nombre d'expériences fur l'avantage d'accorder du repos aux terres, dont tous les résultats m'ont confirmé le fuccès de cette méthode; une année entr'autres, j'en sis l'essai sur deux pièces d'une qualité semblable, l'une située dans le haut de mon habitation, et l'autre sur le bord de la mer; ces deux pièces reçurent deux labours dans l'efpace de fix mois qu'elles repofèrent, et les plantant ensuite sans aucun engrais, j'en obtins de superbes productions; mais les cannes du terrein qui avoifine la mer furent supérieures aux autres; j'en cherchai la raifon et je crus la trouver dans l'effet des embêmes qui déposoient continuellement des fels marins fur cette terre bien ameublie. Cette observation m'excita à une nouvelle expérience. Je fumai une pièce voifine en jetant dans chaque trou, avant d'y déposer le plant, un demi-pot d'eau de mer ; j'eus de trèsbelles cannes, et ayant récidivé depuis lors cet essai, je m'en suis toujours bien trouvé : en général on peut établir que dans un terrein paffable, le repos de fix mois et les deux labours opèrent en faveur des cannes le même effet que la mesure de fumier ordinaire. Quand un champ de cannes est récolté, qu'on en a enlevé le plant, il faut le débarrasser des pailles qui le couvrent et qui gênent l'action de la charrue : chaque planteur a fa méthode de procéder à ce travail; les uns brûlent les pailles, les autres les font enlever, foit pour le chauffage, foit pour le fumier, et y procèdent de deux manières; ils les font enlever par leurs esclaves, ou le charroi s'en fait par les voitures; cette dernière méthode est infiniment meilleure lorfqu'on ne brûle pas, ce qui est cependant nécessaire de tems en tems, comme je l'observerai ; mais il faut exécuter ce charroi aux moindres frais possibles. Après qu'on a enlevé les pailles néceffaires pour suppléer aux bagasses qu'on brûle dans les fourneaux de la fucrerie, on profite du reste pour le fumier, et on le transporte de la manière fuivante : on divife ces pièces en trois portions égales, et on commence par mettre en paquets toutes les pailles de la première portion qu'on jette dans les lisières; j'en fais autant de la feconde, et je laisse ces pailles sur le terrein : dès que la charrue a travaillé une journée, je commence le charroi du fumier, et les tombereaux, au lieu de retourner à vîde aux étables, fe chargent des pailles de la feconde portion, qu'ils enlèvent dans le même intervalle qui leur est nécessaire pour fumer la première ; on met successivement toutes les pailles en paquets, et les tombereaux les transportent de même aux étables; et lorsqu'ils fument la dernière portion, ils enlèvent les pailles de la première déposées dans les lisières; par ce moyen toutes les pailles font transportées fans que leur charroi détourne les esclaves ni les bestiaux.

La quantité de vermine qui défole le fol des colonies, doit engager le planteur à brûler, de tems en tems, les pièces de cannes qu'ils ont récoltées avec l'intention de les labourer, ce qui doit s'exécuter tous les trois ans ou toutes les fois qu'on apperçoit des pucerons ou des four-

mis; mais alors il faut dessoucher avant de brûler, ce qui rend cette opération plus fructueuse. Les planteurs qui n'emploient pas la charrue font fréquemment un autre usage de ces pailles; ils les enfouissent dans la terre en la fouillant à la houe. Un planteur qui auroit perdu ses bestiaux, et qui n'auroit conséquemment nul moyen de faire ni de transporter du fumier, feroit sagement sans doute de recourir à cette méthode pour amander et ameublir ses terres; car, quoique ce véhicule foit bien borné, il ne laisse cependant pas d'opérer à la longue; mais je confeille à tous les planteurs qui ont la faculté de convertir leurs pailles en fumier, de ne point les enfouir en nature, si ce n'est dans les pièces récoltées en cannes qu'on replante en manioque, et encore faut-il alors laisser ces pailles deux ou trois mois sur le champ avant de les enfouir : quant à exécuter cette opération dans les champs destinés à recevoir du plant de cannes, j'y vois plusieurs difficultés et sur-tout lorsqu'on se hâte de les travailler. 1°. Si les cannes que vous avez coupées étoient infectées de pucerons, vous verrez les jeunes plants naissans couverts de cette dangereuse vermine. 2°. Si on a apperçu des fourmis dans les fouches, elles pullulent à leur aise fous ces pailles. 3°. En continuant toujours cette méthode,

thode, vous ameublirez tellement votre sol qu'il n'aura plus de consistance. 4°. Enfin, l'onctuosité que procure au sol la putréfaction de ces pailles est si peu de chose, qu'en comparant leur esset à celui de la même quantité employée en sumier, on sera entièrement de mon avis.

Une fois le terrein labouré et fillonné par la charrue, il est question de donner la troisième préparation qui s'exécute à la houe, foit pour planter en trous, foit pour planter en fillons. Si on fait usage de la dernière méthode, les esclaves rangés parallèlement aux fillons formés par la charrue relèvent les fosses avec la houe, c'est-àdire, qu'ils écrasent les grosses mottes et ouvrent les fillons dans le fond avant que d'y établir le plant; mais si on préfère l'autre manière, un nègre ou deux, fuivant les dimensions, entrent dans chaque fillon formé par la charrue, et marquent, en reculant, les trous qui doivent recevoir le plant, ce qui s'exécute en mordant sur les fosses également des deux côtés. Tout laboureur instruit doit favoir que le joug auquel sont affujettis ses bœufs, doit être ttavaillé en raison de la distance à donner à ses sillons. Laquelle de ces deux méthodes est la meilleure? L'expérience seule doit décider le planteur pour l'une ou pour l'autre. Je crois cependant que la terre étant bien

0

ameublie par les deux labours qu'elle a essuyés, on peut planter en trous sans inconvénient, ce qui facilite le travail.

#### ARTICLE II.

Manière de planter les cannes.

Si vous plantez en fillons, vous disposez vos plants à une diffance égale à celle que marque votre tableau des distances, observant de les placer de manière que les yeux (bourgeons) fe trouvent sur les côtés, à quoi l'on fait généralement peu d'attention, avec d'autant plus de tort, que cette précaution ne nécessite aucune peine et contribue beaucoup aux fuccès de vos travaux. Le plant placé, on met le fumier dessus (1); on couvre enfuite le fumier en détachant un peu de terre des deux côtés de la fosse, et la rappelant avec la houe. Il faut observer de très-peu couvrir le plant dans la faifon pluvieuse, et davantage à mesure que le sec se fait sentir. On suit la même méthode quand on plante en trous, avec cette différence qu'on fe fert des intervalles qui les séparent pour couvrir le fumier. Le grand

<sup>(1)</sup> L'expansion des racines est horifontale, & elles cherchent toujours la superficie de la terre.

atelier relève les fillons, ou marque les trous dans la terre qu'a préparée la charrue, tandis que le petit atelier arrange le plant : lorsque le premier est parvenu au bout du rang, il abandonne la houe pour prendre le panier et répartir le fumier sur le plant, d'après la mesure indiquée par le tableau des mesures de fumier nécessaire à chaque pièce. Ces deux opérations achevées, les deux ateliers se réunissent pour couvrir le fumier, afin d'achever promptement ce travail et d'éviter que le foleil ne dessèche le fumier. Il est de la plus grande importance de n'employer que du fumier bien fait ( confommé ). Nombre de nos agriculteurs, trompés par ce qui se pratique en Europe, négligent ce précepte; mais qu'ils réfléchissent qu'en Europe les engrais déposés dans les champs avant l'hiver, essuient le froid qui règne dans cette faifon, que la neige les couvre longtems, et que ce secours amande considérablement le fumier imparfait; mais si on en usoit ainsi en Amérique, où le fumier est mis de suite sur le plant et fous un ciel brûlant, on manqueroit fon but, attendu que le fumier destiné à secourir les plantes, ne peut opérer cet effet, fur-tout dans le fec, qu'autant que sa grande chaleur est tempérée par son onctuosité. On conçoit que le plant, qui lève très-difficilement dans le sec, lorsqu'il ne

redoute que la chaleur de l'atmosphère, réussira rarement lorsque celle provenant d'un sumier trèssec, que la moindre rosée fait somenter, sera ajoutée à la première (1).

En général, quelque précaution qu'on prenne en plantant, il est dangereux de s'occuper de cette besogne pendant le sec. 1°. Le meilleur plant peut tromper vos espérances, tandis que le plus médiocre remplit votre but pendant les pluies, pourvu qu'il ne foit pas trop couvert, 2º. La terre est infiniment plus difficile à remuer lorsqu'elle est condenfée par le fec. 3°. Des cannes qui effuient un long fec, fix femaines ou trois mois après qu'elles sont plantées, sont infiniment moins avancées à quinze mois que celles qui, plantées trois mois plus tard, n'auront pas fouffert de la féchereffe. Ajoutez à cela les recourrages auxquels vous êres exposé plantant dans le fec; la différence de produit d'une pièce recourrue, avec celui des pièces qui ne l'auront pas été; et enfin, le tems perdu pour exécuter ces recourrages ruineux. 46. Dans la faison pluvieuse, le fumier

<sup>(1)</sup> On peut modifier cet inconvénient par une précaution qui, quoique difpendieuse, ne laisse pas que d'être profitable en arrofant le fumier dans la pièce au moment de l'employer.

médiocre opère toujours un bon effet s'il n'a pas autant d'énergie que celui d'une meilleure qualité. 5°. Les cannes plantées depuis avril jusqu'en août exclusivement, éprouvent une succession de pluies qui les fait végéter avec vigueur ; de forte qu'en février, époque critique pour les jeunes cannes, celles-ci font affez fortes et affez touffues pour résister à l'action du soleil et en garantir le sol, auquel ces plantes confervent affez d'humidité pour en obtenir une nourriture suffisante. Il n'en est pas de même de celles plantées plus tard, et fur-tout en octobre et novembre ; quand le sec fe fait fentir, leurs tiges font foibles, leurs touffes n'ombragent point la terre; de forte que le foleil agiffant sur la plante à laquelle il donne de nouveaux besoins, et sur le sol dont il diminue les moyens, les cannes se desséchent et ne reprennent que bien difficilement leur première vigueur.

Précautions à prendre et surveillance du planteur contre la vermine qui désole les cannes à sucre.

Le planteur ne fauroit prendre trop de précautions contre ces dangereux insectes, qui viennent sans cesse chercher à nuire à ses travaux en attaquant ses récoltes. Il en est de plusieurs espèces, toutes infiniment dangereuses; les plus redoutables font le puceron, la fourmi, le ver ou roulleux, et la chenille.

On distingue trois espèces de pucerons, le noir, le jaune et le grain de riz. Cet insecte destructeur fe multiplie à l'excès, et d'autant plus facilement, qu'il n'a pas befoin du concours des deux fexes pour pulluler. Le puceron noir est le plus commun, mais heureusement le moins nuisible; on le voit s'attacher aux feuilles des cannes après un long fec ou une continuité de pluies; et une faifon contraire à celle qui le produit fussit pour le détruire sans que les cannes en fouffrent. Il n'en est pas de même du puceron jaune; son séjour fur les cannes est quelquefois très-long, et cet infecte résiste à tous les moyens qu'on peut tenter contre lui ; le seul qui réussife doit être employé fur le fol. Le puceron jaune pompe toute la substance des cannes, aussi voit-on leurs feuilles enduite d'une matière siroteuse qui s'attache aux mains, aux habits de ceux qui les traversent. Dans cet état, la fouche ne peut que languir; ses feuilles se desséchent et tombent, et la canne finit par mourir quand elle est jeune, et lorsqu'elle approche du moment d'être récoltée, et qu'on veut en faire du fucre, le fuc en est tellement vicié qu'il est presque impossible de le fabriquer. On conçoit, d'après ce tableau, combien il est

conféquent de s'oppofer aux progrès de cet infecte dès qu'on s'apperçoit qu'il s'est introduit dans une pièce de cannes. Comme il suspend entiérement la végétation, et que par ce moyen il détruit la canne, tout ce qu'on peut employer pour la ranimer doit être fructueux; mais la chofe est bien plus facile dans les jeunes plantations que dans les cannes presque bonnes à récolter. Des essais différens que j'ai faits, je ne rendrai compte que de ceux qui m'ont réussi assez constamment pour me mettre à même d'en garantir le fuccès. Lorsque les cannes sont naissantes, leurs tiges font trop foibles pour qu'on puisse rien tenter pour les délivrer de cet infecte; on se borne alors à attendre patiemment que le tems décide de leur fort. Si en acquérant de l'âge, les cannes furmontent cet obstacle, ce qui arrive fréquemment (1), on s'en applaudit : dans le cas contraire, on a recours au moyen que je vais indiquer. Les cannes de trois jusqu'à cinq mois sont celles sur lesquelles on peut opérer plus surement : on les dépouille avec foin en enlevant toutes les

<sup>(1)</sup> La canne très-jeune ou encore en herbes ne contient point de fuc fucré. Dans un âge plus avancé, le firop que pompent les pucerons attire une légion de fourmis, ce qui rend le mal plus difficile à guérir.

pailles qu'on brûle dehors la pièce ; on laboure le terrein à la houe, de manière à soulever et châtrer les racines. Cette opération donnant une nouvelle porofité au fol, doit donner un nouveau véhicule à la végétation : l'expansion des racines de la canne s'opérant mieux, elles trouvent une nourriture plus abondante, et sont à même, par conféquent, de mieux sustenter les tiges. Il est affez ordinaire que cette opération, exécutée dans les pluies, foit suffisante pour chasser les pucerons; mais s'ils réfistent malgré ce secours, il ne faut pas hésiter à arroser les racines avec une décoction de fumier dans l'eau de mer; ce moyen ne m'a jamais failli. Quand les cannes sont grandes, il faut les épailler aussi-tôt qu'on préfume une pluie prochaine (1), et les récolter pour peu qu'elles soient assez avancées pour le permettre. Dès qu'on apperçoit des pucerons à grains de riz dans un champ de cannes, il faut le récolter fur le champ pour peu que les cannes foient affez avancées pour en obtenir du fucre; ne point couper de plant, et faire brûler à mefure la portion qu'on coupe chaque jour : mais

<sup>(1)</sup> Les variations qu'éprouve l'atmosphère influant nécessairement sur les travaux de culture, il est important que chaque planteur ait un bon baromètre.

n'importe à quel âge les cannes font attaquées de ce cruel insecte, il faut mettre le seu dans le champ insesté, et ensuite raser les souches; car le puceron à grain de riz ne se détruit pas une sois qu'il est dans les cannes, et en voulant temporiser, on court le risque de voir son habitation insestée en entier; d'ailleurs, pour peu que cet insecte séjourne dans les cannes, il est impossible d'en extraire du sucre.

Les fourmis foutiennent les pucerons dans leur attaque, et très-fouvent elles font la guerre aux cannes fans auxiliaires. Le climat contribue beaucoup à l'accroissement de cet insecte, et la sécurité du planteur l'empêche d'y porter obstacle : pour peu qu'il fonge cependant aux ravages qu'il a faits dans les îles voifines, il fentira combien il lui importe d'en arrêter les progrès. Avant de fonger aux moyens à employer pour détruire cet infecte, il convient d'examiner les précautions qu'on doit prendre pour ne pas contribuer, par fa faute, à le multiplier ou à l'attirer dans ses cannes. Plusieurs planteurs ont l'habitude de jeter leurs petites bagasses, ainsi que la terre qu'on sort de desfous le fucre, dans leurs parcs (étables), et l'une et l'autre de ces substances étant impregnées de particules fucrées, doivent néceffairement y attirer les fourmis très-friandes du fucre;

d'autres font ramasser les immondices entassées aux environs du moulin, de la sucrerie et des cases à bagasses, les font transporter dans les parcs, et les mêmes causes produisent encore les mêmes effets. Des cannes mal entretenues, excessivement chaussées, sont encore exposées à être plus attaquées par cet infecte qui, trouvant une niche telle qu'il peut la desirer, et n'y étant point inquiété, en prend possession avec empressement et y pullule avec fécurité. En général, la fourmi se niche dans la terre à une certaine profondeur inaccessible à la charrue et à la houe, dans les labours ordinaires; mais après que la terre a été labourée, on apperçoit sur sa superficie des indices certains des retraites de cet infecte, et alors on doit les chercher avec foin, en faifant fouiller (par-tout où l'on remarque de la terre pour ainfi dire tamifée et amoncelée) de grands trous qui pénètrent jusqu'à leurs œufs; une fois qu'on les a découverts, il faut y jeter des pailles auxquelles on met le feu, remuant les charbons et la terre, et réitérant cette opération jusqu'à ce que les œufs soient détruits : tels font les moyens à employer pour éloigner ce dangereux insecte; mais quand il se fait remarquer dans les cannes, il n'est pas aussi facile de le détruire ; on doit alors le tenter en labourant fouvent toute la terre qu'on peut foulever: la fourmi, qui n'aime pas à être inquiétée, abandonne ordinairement le canton où on la perfécute pour aller s'établir ailleurs. Si ce moyen ne réussit pas, il faut essayer d'arroser les places où on les remarque, avec une décoction d'eau de mer et de chaux vive.

Le vers roulleux n'est pas moins nuisible que la fourmi; ses ravages anéantissent les plus belles récoltes, mais ne se propagent pas comme celui occasionné par le puceron : cet insecte attaque la canne dans la racine et la pénètre en remontant de la fouche vers les premiers nœuds; la canne fe dessèche et meurt, et telle pièce estimée devoir rendre mille formes de fucre, n'en donne pas cent. Lorsque cet insecte s'attache à sa destruction, on doit, ainsi qu'il a été conseillé pour les fourmis, leur faire la guerre, en préparant le fol à recevoir le plant : pour cela, lorsqu'on dessouche, il faut bien pulvériser toutes les mottes de terre et ramasser soigneusement les roulleux qui s'y font casernés; mais une fois les cannes plantées, si on ne peut s'en défendre par ce moyen, il en est d'autres qu'on peut employer; tels sont une décoction de chaux vive sur les racines, des tas de fumier bien confommé répandu en plufieurs endroits. La chaux vive tue les roulleux

qu'elle approche; et très-friands de la substance grasse que contient le sumier, ils abandonnent la canne pour chercher, dans les dissérens tas de sumier, l'appât qu'on leur offre. En remuant tous les jours ce sumier, on détruit beaucoup de roulleux, sur-tout quand on fait usage de ce moyen dans le sec, et qu'on a la précaution d'arroser le soir ces tas de sumier.

De tout tems la chenille a été connue à la Guadeloupe; mais celle qui attaque la canne étoit fi rare, qu'on n'y faifoit point attention; elle détruifoit le cœur de quelques jeunes tiges, mais le dommage étoit si peu conséquent, qu'il n'arrêtoit pas même l'observateur. Mais en 1785, cet insecte pullula si fort, qu'il anéantit en partie la récolte dans plusieurs quartiers : en 1786, les ravages s'étendirent dans toute l'île, qui est encore affligée de ce fléau. Cette chenille, qui est armée d'un dard en forme de vilebrequin, s'introduit dans les jeunes cannes vers la naissance des feuilles, pénètre par-là dans la tige qui, après avoir été percée, se fane et meurt : dans les cannes plus avancées, cette chenille les attaque par-tout, les fore en différens endroits, et au lieu d'une pulpe juteuse, quand on veut récolter ces cannes, vous ne trouvez fous leur écorce qu'une poussière semblable à de la sciure de bois. Je ne

connois aucun moyen profitable pour détruire cet insecte dans les cannes avancées, attendu que se réfugiant alors dans le roseau, il y reste a l'abri de toute infulte; mais dans les jeunes plantations, j'ai réussi à le détruire, en introduisant dans le cœur des cannes ( la tige ) une pincée de chaux vive. Plus la canne est forte et tendre, et plus cette chenille l'attaque, opérant plus facilement fa destruction avec fon vilebrequin. On a tenté de brûler les pailles après la récolte, et on s'applaudissoit de ne point voir les jeunes rejetons attaqués par cet insecte après cette opération; mais ce succès n'a enivré qu'autant qu'il a fallu de tems aux observateurs pour s'assurer de la métamorphose que subissoit l'insecte devenu papillon après la récolte, et retourné ensuite à sa première forme pour renouveler fes ravages.

#### ARTICLE III.

## Des Sarclages.

Ce n'est pas assez de bien planter les cannes, il faut les cultiver avec soin, et selon que l'exige le sol ou la saison; car tel champ de cannes, dans telle saison, ne demandera que trois sarclages, tandis qu'un autre dont le sol sera dissérent, ou dont les plantations croîtront dans une saison

opposée, en exigera cinq. Pour ne point se tromper, il faut réitérer les farclages chaque fois que les herbes se renouvellent; secourir les cantons où languit la végétation, par une addition d'engrais, et ne rien négliger pour procurer aux cannes la plus belle végétation profitable. En général, quatre farclages fuffifent aux cannes; le premier s'exécute dès qu'elles font embarrassées par les herbes; on ne doit employer à ce premier sarclage que le petit atelier, qui l'exécutera à la main : la terre étant encore très-meuble, on arrache les herbes avec leurs racines, ce qui fimplifie et retarde les autres farclages, et on ne répand point de terre dans les fillons ou les trous, ce qui facilite le développement des tiges: on profite de cette première façon pour recouvrir la pièce ou remplacer les plants qui ont manqué.

Le fecond farclage, ou le premier à la houe, fe donne encore quand les herbes gênent les cannes: comme on n'a plus befoin alors de fouches pour recourrir, on les pulvérife avec la houe afin d'enlever un afile aux infectes; c'est alors qu'on passe du fumier dans les cantons maigres. Le troissème sarclage s'exécute quand les cannes commencent à nouer ou à se sucre; on arrache les herbes avec soin; on détache les pailles,

on rabat dans les fillons un tiers des fosses. Le dernier farclage doit fe donner dans des circonftances ordinaires : quand les cannes ont de huit à dix mois, on arrache encore les herbes et les pailles; on casse tous les jets naissans développés trop tard pour donner du fucre, mais qui enlèvent une partie de la subsistance destinée aux cannes utiles. Si la végétation ne paroît pas affez active au planteur, il doit chercher à lui donner de l'énergie en rabattant encore un tiers des fosses dans les sillons; hors ce cas, il s'en dispensera afin de réserver ce seçours aux rejetons. Il est des planteurs qui font donner encore une façon aux cannes après celle-ci, non pour les débarraffer des herbes, car la précédente ayant été bien exécutée, les cannes ombrageant la terre, il est impossible qu'elles repoussent : ce sarclage n'a donc pour but unique, que de réitérer l'épaillage. Cette opération peut être utile ou nuifible felon les circonstances, et ne doit par conféquent pas s'exécuter au hafard ou habituellement. Qu'on se rappelle la nécessité que j'ai démontrée d'un accord parfait entre l'économe et le raffineur; c'est cette harmonie, ou le desir que doit avoir l'économe de fervir le raffineur, qui doit déterminer ce travail; car il n'opère rien fur la beauté des cannes, n'agissant que sur la

qualité de leurs fucs. Si donc, on remarque dans la canne une végétation trop active (effet produit par un fol trop riche, une trop grande abondance de fumier, ou une année trop pluvieuse) qui fasse craindre qu'au moment de la coupe ses fucs ne foient pas affez élaborés, la furabondance des parties aqueufes dérangeant l'équilibre de fes parties constituantes, ce qui s'annonce par une écorce verdâtre, l'épaillage est alors bien indiqué et devient nécessaire, en ce qu'il écarte tout intermède entre la plante et le foleil, et que les rayons de cet astre la frappant directement, subliment plus facilement la portion aqueuse surabondante qu'elle contient, et donne plus de corps à la partie facarine. Mais d'après ce raifonnement, on doit conclure que lorfque les cannes font dans un état différent, que la végétation n'a rien de trop actif, elles ne doivent rien perdre de leur portion aqueuse. C'est déranger l'œuvre de la nature que de l'obliger à un travail qui n'est indiqué ni par elle, ni par le raffineur. Si l'économe ne sent pas la justesse de cette observation, et qu'il épaille les cannes dans cet état, qu'en réfultera-t-il? Les fucs de la canne seront viciés. L'action du foleil, agissant sur celles-ci comme fur les précédentes, au lieu de sublimer une portion aqueuse nuisible, fera perdre à la canne celle

celle qui lui étoit nécessaire, et de cette action résultera encore une combinaison plus intime de la partie sacarine avec le mucilage et l'huile empyreumatique. Quand les cannes sont jaunes, il faut donc bien se garder de réitérer l'épaillage après le dernier sarclage, puisque ce seroit ajouter à la perte d'une saçon inutile celle d'une partie du produit des cannes qui la recevroient.

#### ARTICLE IV.

### De la coupe.

On ne doit point s'arrêter impérativement à l'âge des cannes pour les récolter; le planteur les visitant fréquemment, juge quelle est la pièce qui doit être récoltée la première, et ainsi successivement : tant que les cannes croissent, on doit les laisser sur pieds; mais dès qu'elles cessent leurs progrès, qu'elles se renversent ou éprouvent quelqu'autre accident qui peut se propager, il ne faut pas hésiter ( la pièce dans cet état étant moins ancienne que deux ou trois autres) d'y mettre la serpe; il est d'ailleurs très-possible que des cannes de quatorze mois trop sumées, ou cultivées dans un sol plus riche, soient plus avancées que d'autres qui auroient seize mois.

On regarde généralement l'opération de la

coupe comme très-indifférente; elle ne laisse cependant pas d'imposer des foins. On doit observer 1º, de couper les cannes le plus près de la fouche qu'il est possible, ce qui donne à cette fouche une nouvelle vigueur pour développer les rejetons qu'on peut en exiger; 2°. de bien nettoyer la canne des barbes (filandres) & de la terre attachées à ses premiers nœuds, lesquels, fans cette précaution, s'introduisent dans le vezou et le vicient; 3°. de ne laisser qu'un nœud aux plants de cannes ordinaires, et deux à ceux qui font donnés par ces cannes fougueuses qui croifsent dans des terreins humides ou trop fumés. Si vous en laissé davantage dans les premiers, c'est un facrifice en pure perte; mais dans les feconds il est nécessaire, tous les nœuds de ces cannes n'ayant point de bons bourgeons ; d'ailleurs ces derniers nœuds, dans de telles cannes, font moins chargés de fucre que d'eau et de mucilage, et leur absence, lors de la fabrication, ne diminue rien à la quantité, et perfectionne la qualité du fucre. 4°. Le planteur et tous ses sous-ordres doivent visiter le parc à cannes toutes les aprèsmidi, pour s'affurer, par la quantité des cannes qui s'y trouvent dépofées, comparée à ce qu'il en reste de coupées à la pièce, qu'il y en a fuffisamment pour alimenter le moulin jusqu'au lendemain, et que les voitures en trouveront une charge pour le premier voyage du matin, qui doit s'exécuter à la pointe du jour : fans cette précaution, on court le rifque de manquer de cannes; le moulin et la fucrerie s'arrêtent, ou du moins les cannes ayant été toutes charroyées le foir, les voitures étant obligées d'attendre le lendemain, celles que l'atelier coupe fraîchement perdent leur avance fur le moulin; il faut faire lever les esclaves beaucoup plutôt et écraser les bestiaux pour regagner cette avance si nécessaire; et malgré tout cela, il est souvent difficile de la leur redonner, quand la pièce que l'on récolte est éloignée des bâtimens ou que les chemins sont mauvais. Cette règle est sur-tout importante sur une habitation foible en esclaves ou en bestiaux. 5°. En coupant les cannes, on remarque les cantons où elles font moins belles, afin d'y déposer du fumier en transportant les pailles; ce qui donnera aux rejetons de ces cannes une vigueur égale à ceux du reste de la pièce.

# ARTICLE V.

# Des rejetons.

Une ancienne erreur a proferit les rejetons dans des quartiers entiers, et sur bien des habitations

isolées, on étoit convaincu qu'un sol ordinaire n'en pouvoit produire de beaux; que dans les plus riches, il étoit préférable de replanter à chaque coupe; et qu'enfin, on ne devoit voir des rejetons que sur des habitations mal cultivées. J'ai été, ainsi que bien d'autres, victime de cette erreur, mes premiers essais (car j'en ai fait sur tout autant qu'il m'a été possible) n'ayant pas encouragé cette culture chez moi. Mais lorsque les chenilles commencèrent leurs ravages, ennuyé de planter (en fumant comme de coutume) fans faire de revenu, tant mes cannes étoient viciées par ces infectes; frappé d'ailleurs de voir les cannes cultivées fur des costières très-maigres, moins endommagées que celles plantées dans un sol meilleur, je cherchai à découvrir la cause de cette différence, que je jugeai devoir dépendre d'une écorce plus ou moins dure; car plus la canne est sèche, moins sa tige se développe, et plus son écorce est dure. Or, les cannes des costières étant plus sèches que celles produites par un fol humide et gras, je conclus que la chenille ayant plus de peine à la forer, l'abandonnoit pour chercher sa pâture dans les autres, qui lui présentoient un travail moins pénible. Le rapport entre l'écorce de ces cannes cultivées sur les costières, et celle des rejetons, me persuada

que je devois encore en tenter la culture dans la circonstance où je me trouvois, et je m'y déterminai : mais en conservant des rejetons, je les cultivois avec le plus grand foin, fans avoir, fur leur produit, des espérances bien précises. Qu'on juge de ma fatisfaction, lorsqu'après n'avoir récolté que deux cents formes dans une pièce de quatre carrés et demi, la première que je laissai en rejetons, la feconde coupe m'en produisit cinq cents. Je fus tenté de crier au miracle, et j'avouai que si j'avois continué mes premiers essais, que j'eusse cultivé mes rejetons d'autres fois avec le même foin que ceux-ci, je ne m'en ferois pas déclaré le détracteur comme tant d'autres; et comme j'ai toujours penfé qu'on ne gagne rien à être entêté lorsque le raisonnement ou l'expérience prouvent qu'on a tort, je changeai d'opinion fur les rejetons; j'en cultive constamment depuis cette époque, et ils m'ont toujours donné de cent dix à cent trente formes, et souvent jusqu'à cent cinquante par carré. Malgré ce que je viens d'avancer en faveur des rejetons, je suppose que je ne perfuaderai pas tout le monde, et qu'on pourra fe croire convaincu qu'il vaut mieux replanter un carré de cannes, devant produire de cent cinquante à cent quatre-vingt formes au carré, que de laisser venir des rejetons supposés

n'en produire que cent vingt ou cent trente. Cette spéculation sera profitable au planteur qui a suffisamment d'esclaves pour bien cultiver son domaine; mais celui qui manque de forces se trouveroit très-mal de dédaigner les rejetons. Comme il faut convaincre pour perfuader, je vais le tenter par un tableau comparatif des dépenses et produit d'un carré de cannes et d'un carré de rejetons.

Pour planter un carré de cannes dans un terrein ordinaire, vous employez cinquante tombereaux de fumier, contenant cinq mille paniers. Quelque vigilance que mette votre atelier à l'exécution de ce travail (je le suppose de cent esclaves sous la houe) il vous faudra une journée pour le fouiller, le planter et le fumer, malgré la prépartion de la charrue, ci . . . 100 iournées.

Je suppose votre pièce à planter à une distance moyenne de vos étables, ce qui permettra à vos tombereaux huit voyages par jour, le charroi vous coûtera fix jours, supposant que l'atelier, dans les deux voyages qu'il fera dans le jour, complettera les cinquante exigés. Six journées de tombereaux coûtent douze journées de nègres, ci . . . . . . . . . . . 12 Montant des journées ci-contre, . . 112 journées.

Je fuppose encore que le plant que vous emploierez soit à portée de la pièce à planter : ce charroi se fait d'ordinaire à dos de mulets; chaque mulet porte vingt paquets; le paquet contient seize plants. Je vous accorde dix voyages par jour; le charroi coûte

Il faudra quatre farclages à vos cannes, que je suppose coûter l'un dans l'autre \( \frac{1}{4} \) de journée de l'atelier, et pour les quatre \( \cdots \cd

TOTAL . . . . . 226 journées.

La charrue laboure les fillons, ce qui tient lieu d'un excellent farclage, et j'aurois bien des journées à revendiquer pour cela, que je ne compte pas; vingt tombereaux de fumier pour améliorer les cantons foibles ou ceux endommagés par les charrois,

17 journées.

Montant de l'autre part,	17 journées.
exigent deux journées et demie du	
tombereau, ou cinq journées,  Deux farclages coûtant chacun 1/4	5
de journée de l'atelier ou L'entretien du carré de rejetons	50
coûte	72 journées.

Réfultat de la comparaison de la dépense et du produit d'un carré de cannes et d'un carré de rejetons.

Un carré de cannes Un carré de rejetons coûte 50 tombereaux de coûte 20 tombereaux de fumier, 226 journées de fumier, 72 journées de nègres. Il donne 180 for-nègres. Il donne 120 formes de sucre après seize mes de sucre après treize mois d'attente et de rif-mois d'attente et de rifques. ques.

### Différence.

En faveur des rejetons | En faveur des cannes, moins de fumier emnées de nègres; ; moins d'attente et de risques.

Aussi-tôt les cannes récoltées, il s'agit de donner la premiere façon à leurs rejetons, ce qui s'exécute s'exécute avec la charrue ou la houe, suivant le tems ou les circonstances; c'est-à-dire, que si l'opération se fait à l'approche des pluies ou durant la saison pluvieuse, on brûle les pailles restées dans la pièce, asin de faciliter l'action de la charrue; mais lorsque cette façon se donne dans le sec, on conserve ces pailles sur les souches pour les garantir de l'ardeur du soleil et conserver plus de fraîcheur au sol; la houe seule peut alors exécuter ce travail.

Dans le premier cas, dès qu'on a brûlé, on répartit le fumier fur les fouches qui ont befoin de ce fecours, et la charrue commence ensuite fon opération, qui consiste à remuer toutes les fosses et chausser les fouches avec la terre réfervée sur les fosses pour cet objet, en donnant les farclages aux cannes plantées; de sorte que les fouches doivent se trouver, pour ainsi dire, encaissées dans une terre bien ameublie.

Dans le fecond cas, l'atelier rangé le long de la lisière rappelle avec la houe la paille qu'elle peut atteindre, et laboure tout le terrein découvert en foulevant même les racines des fouches: quand la portion découverte est labourée, l'atelier la dépasse et rappelle de nouvelles pailles avec lesquelles il recouvre la portion de terrein déjà labourée, et ainsi successivement jusqu'à ce

qu'il ait atteint la lisière opposée, couvrant la dernière portion découverte avec les pailles qu'il enlève, en commençant le second rang : après cette première façon, deux sarclages suffifent aux rejetons (1).

### ARTICLE VI.

De la culture & fabrication du manioque.

Le manioque offre les plus grands avantages au planteur; il procure une nourriture aussi faine qu'abondante aux esclaves, et il améliore les terres quand sa culture succède dans un champ à celle des cannes, augmentant singulièrement la porosité du sol : également l'alternative des cannes et du manioque procure une récolte plus abondante de ces racines. Les terres dans lesquelles on vient de récolter du manioque n'exigent pas autant de préparations pour recevoir le plant des cannes, il suffit d'ouvrir des trous dans les sillons qui séparoient les sosses sur lesquelles

<sup>(1)</sup> Il est encore une autre manière de travailler les rejetons : on laisse les pailles trois ou quatre mois sur le terrein, et lorsqu'elles sont à moitié décomposées, on laboure la terre à la houe, en ensouissant ces pailles aux pieds des rejetons.

on avoit planté du manioque; et dans un champ qui reçoit d'ordinaire un quart de panier de fumier fur chaque plant, il suffit alors d'en employer le cinquième. On voit par ce qui précède, combien il est avantageux de faire successivement une récolte de manioque dans toutes les pièces d'une habitation. L'époque la plus convenable pour planter le manioque, est celle comprise entre les mois de septembre et de mars inclusivement; et le planteur qui suivra mon plan de culture, éprouvera une grande facilité à en prositer, pouvant planter la moitié de son manioque de janvier à mars, époque où il ne plante pas encore de cannes, et l'autre moitié de septembre à décembre, époque où il doit avoir sini ce travail.

Les terres dans lesquelles vous plantez du manioque sont ou légères ou compactes : dans le premier cas, il faut brûler les pailles qu'on ne pourra pas enlever, attendu qu'en les ensouissant dans la terre, leur effet seroit nuisible, devant opérer sur elle en raison inverse de ses besoins; mais dans le cas contraire, lorsqu'on récolte les cannes, il ne saut enlever aucune paille et les ensouir. Les terres qu'on brûle avant de les labourer pour y planter du manioque, peuvent l'être par la charrue; mais après qu'elle a sillonné, il est nécessaire de faire relever les sosses avec la houe,

travail peu pénible et vîte exécuté, tandis que le grand atelier prépare le terrein, ou après que cette opération est achevée : si le moment n'est pas favorable alors, (il faut planter le manioque au dernier quartier de la lune ) le petit atelier s'en occupe; il doit observer d'ensoncer plus ou moins la bouture dans la fosse selon que la faison est sèche ou pluvieuse, n'employant que le meilleur bois afin d'éviter les recourrages, encore plus ruineux pour le manioque que pour les cannes. Dès que le manioque est poussé, il ne faut pas perdre un instant pour le farcler quand on s'apperçoit que les herbes commencent à le gagner, car cet arbuste souffre beaucoup de toutes les plantes parafites qui l'entourent jufqu'à ce qu'il ait fix mois; à cette époque il n'exige plus de foins.

A la maturité du manioque ( qu'on obtient après un an ) il s'agit de le fabriquer, et pour cela il faut commencer par l'arracher; ce qu'on fera bien de faire exécuter par le petit atelier qui s'en occupe de bon matin. Cette befogne faite, le nègre de garde furveille ce manioque arraché jufqu'au moment où vos tombereaux, revenant aux étables, paffent dans le champ et le transportent au moulin. Si on fait arracher et transporter le manioque par le grand atelier, ce

qui se pratique assez généralement, on le détourne confidérablement, et remarquez que vous avez toujours de l'ouvrage à lui donner, tandis que le petit atelier en manque quelquefois. Avant que de mettre la canne au moulin, le planteur doit s'affurer qu'il y a affez de farine de manioque fabriquée pour alimenter ses esclaves tant qu'il fera du fucre, afin que son atelier n'ait point à s'occuper de cette befogne tandis que la fucrerie est en action; car il faut veiller un peu pour fabriquer le manioque, et votre atelier n'a pas besoin d'ajouter à des fatigues de ce genre, quand il veille à la fucrerie et au moulin. L'action de grager le manioque à bras est une des plus pénibles de l'exploitation et celle qui se répète le plus fréquemment; aussi tout planteur qui est à même de se procurer un moulin à eau ne doit pas négliger d'en soulager son atelier, et afin d'y mieux réussir, l'usage doit en être permis à tous les esclaves pour leur propre compte. Cette condescendance rapproche, il est vrai, les réparations à faire au moulin; mais ces frais font bien moins onéreux pour le planteur que ne le feroit la perte d'un esclave et la maladie d'un grand nombre; aussi ne cesserai-je de dire que l'humanité et l'intérêt sont parfaitement d'accord pour confeiller au planteur la bienfaifance envers ses esclaves.

Le manioque ou le pain des esclaves ne peut manquer fur une habitation fans que cette difette ne jette le planteur dans l'embarras et de grandes dépenfes ; l'arbriffeau qui fournit cette racine précieuse, étant très-frêle, craint singulièrement les fecousses du vent; un ouragan, un fimple coup de vent, détruisent la provision de l'année lorfqu'on la laisse sur pied durant l'hivernage. Pourquoi ne pas éviter un tel défastre en la mettant à couvert de tous risques avant cette faison périlleuse? Il n'est question pour cela que de confacrer dans le mois de juillet tout le tems employé dans l'espace de six mois à la fabrication de la farine qu'on dépose dans de grandes soutes après l'avoir faite bien cuire; les champs de manioque, trop jeunes pour être récoltés, sont préfervés du vent en coupant l'arbrisseau à six pouces de terre.

## ARTICLE VII.

## Des bestiaux.

Après les esclaves, l'objet le plus précieux pour le planteur est sans contredit le bétail; sans bestiaux, point de sumier; sans sumier, point de cannes (dans les deux tiers de la colonie); c'est un axiome reconnu-Si vos bestiaux sont mal soignés, ils ne pourront fuffire à vos charrois; vous ne pourrez alors ni profiter des cannes que vous aurez à récolter, ni planter avec fruit pour les récoltes fuivantes; il faut procéder à des remplacemens onéreux pour remonter vos attelages; et fréquemment les bœufs et les mulets nouvellement achetés et mis au travail peu après, dépérissent sans pouvoir se rétablir, ce qui vous oblige à renouveler plusieurs fois la même dépenfe. Ces confidérations doivent déterminer le planteur à se ménager un fonds de bétail suffisant pour fournir aux charrois de son habitation, et lui procurer le fumier nécessaire pour amender ses terres, ce qui ne peut être amené avec une économie bien entendue qu'en fe ménageant dans les terres qui font les moins propres à la culture des cannes, ou trop éloignées des établissemens pour y être employées, une hâte fur laquelle il élèvera les bestiaux nécessaires pour recruter ceux que la fatigue ou l'âge enlèvent annuellement fur chaque habitation. Pour déterminer les planteurs à de femblables établiffemens, je leur observerai d'abord l'avantage général qu'il peut en réfulter pour la colonie en cas de siège, ses défenseurs ayant dans ces hâtes une ressource pour suppléer aux secours qui leur font importés ordinairement; mais l'intérêt particulier plaide aussi en faveur de ces établissemens,

et pour en être convaincu, il n'est question que de suivre le calcul dont j'ossre le tableau.

Pour former une hâte il en coûtera	
pour habituer vingt carrés de bois, à	
200 livres, ci	4000 liv.
Vingt vaches achetées à 200 liv	4000
Un beau taureau,	600
Deux grands nègres gardeurs, à	
3000 livres,	6000
Trois petits gardeurs, à 1000 liv.	3000
Vingt carrés de terre pour former	
les favanes, à 800 livres,	16,000
	THE PROPERTY OF THE PARTY OF TH

Dépense de l'établissement, . . . 33,600 l.

L'intérêt de trente-trois mille six cents livres, à six pour cent, taux auquel on peut se procurer des avances en Europe, . . . . . . . . . . 2016 liv.

Pour comparer les bénéfices aux dépenfes et ne pas fe flatter, je suppose qu'il n'y aura que les deux tiers des vaches qui porteront annuellement, et qu'elles donneront autant de génisses que de veaux : après les trois-premières années écoulées, vous aurez chaque année à vendre ( 137 )

ou à employer, six bœufs, à 500	
livres,	3000 liv?
Six vaches, à 200 livres,	1200
Douze bouteilles de lait par jour,	MINTER
ne faifant traire que les vaches qui au-	ANCHINE LA
ront des genisses, 4380 bouteilles par	SET ONS ?
an, à 10 fols,	2190
Cinq cents charretées de fumier, à	
40 fols,	1000

Ce qui fair à peu près trois cents pour cent de bénéfice. Ajoutez à ce motif d'encouragement, la certitude de n'employer à vos charrois que des bœufs faits au pâturage, aux eaux et au climat de votre habitation. Tel est le premier soin que je recommande au planteur jaloux de ménager son bétail et sa bourse; mais il en est encore plusieurs qu'on ne doit pas négliger; il faut procurer aux bestiaux qui travaillent une nourriture saine et sussifiante pour les soutenir; ce qui indique la nécessité de bien entretenir les savanes, de les diviser asin que les bestiaux, après avoir pâturé dans l'une, puissent passer dans les autres, pour que les herbes puissent repousser dans la

première, ect. Mais malgré de bonnes favanes, il est nécessaire d'avoir sur chaque habitation quelques carrés d'herbes de guinée, ou petit mais ; ces prairies artificielles font d'autant plus utiles, qu'outre qu'elles fouffrent jusqu'à trente coupes fans refuser, elles offrent au bétail une nourriture pleine de confistance, qui le soutient pendant la faison pluvieuse, époque où les herbes des favanes n'ont aucun corps, ainsi que durant les fécheresses, tems où les savanes sont dépourvues d'herbes. Un vieux nègre peut, foir et matin, en couper suffisamment pour la journée, et les voitures en finissant leurs charrois, passent dans la pièce pour enlover co fourrage; trois carrés d'herbes de guinée et un petit de mais, seront suffisans pour suppléer à la nourriture de 40 bœufs et vingt mulets, et les fourrages une fois semés ou planrés, deux farclages par an fuffifent à leur entretien, on les renouvelle lorfqu'on s'appercoit que les fouches s'épuisent. Les planteurs dont le sol est borné, peuvent étendre le nombre des carrés de terre en favanes artificielles, ce qui les mettra à même de diminuer en proportion les savanes ordinaires, plantant un carré pour quatre qu'ils retrancheront. Les têtes de cannes font d'un grand fecours pour les bestiaux; on doit les faire enlever à mesure qu'on récolte un champ et les

mettre en tas, afin de les conserver pour la saison où la récolte étant finie, le bétail perd la ressource des têtes de cannes fraîches. Ce n'est point le travail qui fait périr les bestiaux, mais bien le défaut de foins et de nourriture ; les travaux forcés durant la chaleur et l'infouciance avec laquelle on les met au travail fans les faire manger et boire auparavant. Le logement du bétail influe encore fur fa conservation; les parcs (étables) doivent être affez spacieux pour que le bétail ne foit point gêné; en partie couverts, afin que les bestiaux, d'après ce que leur confeille leur instinct, fe mettent à l'abri de la pluie, ou respirent la fraîcheur en plain air dans les belles nuits. Ces parcs doivent être pavés, afin que l'urine ne se perde pas, mais qu'elle bonifie le fumier ; l'étendue des parcs doit être proportionnée à la quantité d'animaux qu'on veut y renfermer; car s'il est nuisible au bétail d'être entassé la nuit, il est avantageux au planteur que l'espace qui le renferme ne foit pas affez étendu pour qu'il y foit ifolé, ce qui empêche qu'il ne donne la quantité de fumier qu'on peut en obtenir chaque mois, car il est visible que plus les bestiaux seront rapprochés et plutôt la paille qui leur fert de litière fera brifée et décompofée. Les parcs doivent, autant qu'il est possible, être adossés à la masse du

canal des moulins à eau, et au moyen d'un robinet, on y introduit suffisamment d'eau pour humecter le sumier dans les sécheresses et hâter la putrésaction des pailles; dans les cantons dépourvus de moulins à eau, on doit établir les parcs au-dessous d'une marre, dont on obtiendra de l'eau au moyen d'une goutière.

Il est indispensable de s'arranger de manière que les bestiaux ne travaillent que le moins poffible durant la forte chaleur; cette précaution diminue leur fatigue. Après de grandes pluies, il ne faut point atteler de voitures fans un besoin urgent; elles gâtent les chemins, et vos bestiaux s'épuisent pour faire un charroi qui ne leur auroit rien coûté si vous l'eussiez disféré : on peut, en pareil cas, substituer les mulets bâtés aux voitures, pour les travaux qu'ils font susceptibles d'exécuter. Dans les grandes chaleurs, hors le moment où l'on fait du fucre, je crois profitable au planteur de ne point faire atteler de voitures le matin, et d'en employer le double l'après-midi, les bestiaux allant de bonne heure aux pâturages, y font un bon repas avant que la chaleur et les mouches ne viennent les inquiéter, et l'après-midi ils font plus en état de rendre les fervices qu'on en exige.

Les bestiaux doivent être étiqués tous les

jours, mais l'après-midi en fortant du parc. Plufieurs planteurs le font exécuter le matin; mais j'ai déjà fait observer que cette heure est précieuse pour conduire les bestiaux dans les pâturages. Les bœuss et les mulets doivent être baignés tous les jours dans les sécheresses; deux sois la semaine durant la faison pluvieuse, et, autant qu'il sera possible, à la mer.

Une fois par semaine, on peut faire usage d'un remède excellent contre la vermine, et surtout les poux qui désolent le bétail : ce remède consiste à faire piler une charge d'écorce de pestapou, qu'on met insuser dans une grande chaudière remplie d'eau de mer exposée au soleil pendant trois jours. Cette préparation achevée, on prend de fortes brosses; à leur désaut, des torches de paille imbibées de cette préparation, avec lesquelles on frotte à contre-poil les bœusset les mulets.

Chaque planteur doit tenir un registre exact de fes bestiaux, sur lequel seront portées les pertes qu'il sera, ainsi que les accroîts : en comptant de tems en tems son bétail, il vérissera l'exactitude de ses gardeurs. Il ne faut jamais souffrir qu'un beau taureau au milieu des vaches : s'il y en a plusieurs, ils se battent, se blessent ou se tuent,

et les veaux, les genisses qui naissent ne sont pas d'une aussi belle venue.

Quand une vache met bas, il faut la tenir au moins pendant un mois dans la favane la plus prochaine; car fa fuite étant toujours près d'elle, pourroit être forcée en la fuivant dans les favanes éloignées. Les animaux font sujets à des maladies comme les hommes : quand ils en font attaqués , les plus grands foins leur font nécessaires, et on conçoit combien il faut de surveillance dans les épizooties pour préserver les animaux sains de la contagion, et traiter ceux qui font malades; aussi fuis-je bien éloigné d'adopter l'ufage où l'on est assez généralement d'établir pour gardeur le nègre jugé incapable d'autres choses par ses facultés phyfiques; je choifis au contraire un des esclaves auxquels j'accorde le plus de confiance, pour remplir cette place. Or, si dans les tems ordinaires, il est prudent de faire exercer cet emploi par un esclave de confiance, on s'apperçoit combien cela est essentiel lorsque le charbon, la fièvre maligne attaquent vos bestiaux; c'est alors que vous jugez l'importance d'avoir un homme foigneux et jaloux de remplir ses devoirs, préposé pour les surveiller. Mais il faut savoir encourager un tel fujet, et ne pas épargner les foins. Malheureusement, la plupart des planteurs

négligent ces deux choses et se persuadent trop fouvent que le poison opère les pertes occasionnées par les épizooties, ce qui les porte à châtier leurs gardeurs, qui souvent prennent la fuite au moment où leurs fervices feroient les plus urgens, Cependant le mal gagne, le bétail s'anéantit fans qu'on fonge aux feules précautions qui peuvent le fauver. Dès les premiers symptômes d'une épizootie fur une habitation, il faut s'occuper à préparer les bestiaux, dont la maladie dépend ordinairement d'une grande inflammation dans le fang ou d'une humeur putride, et on se règle là-dessus : mais on ne court aucun risque de commencer à raffraîchir le bétail par des baine d'eau douce et l'ufage d'une limonade au vinaigre, adoucie avec le gros firop, ajoutant à cette précaution celle d'un féton au poitrail ou fanon. Il faut suspendre tout travail, examiner d'heure en heure chaque animal, et au premier symptôme de fièvre, mettre à couvert et séparément celui qui en est attaqué, et multiplier les fétons. Les animaux malades doivent être tenus à la diète la plus févère, ne leur donnant pour boisson que leur limonade, dans laquelle on délaiera un peu de farine : on les purgera tous les deux jours avec le suc exprimé des feuilles de fous-marqués, de vervène et

de médecinier rouge, par égale quantité, pour en obtenir une bouteille pour un bœuf ou mulet; on leur donnera quatre lavemens par jour durant la grande chaleur, compofés de leur limonade mêlangée avec une décoction de quinquina et de camphre. Quand les bestiaux commenceront à se mieux porter, il faudra augmenter leur nourriture graduellement, mais avoir soin de faire faner leurs herbes avant de les leur préfenter.

## ARTICLE VIII.

## Des engrais.

Lorsque les colons de la Guadeloupe reçurent le plant de cannes du Brésil (1), ils s'empressèrent à le multiplier, et ils parvinrent peu à peu à monter des sucreries. Dans les premiers tems, le sol de la Guadeloupe étoit très-fertile, à l'exception de quelques cantons dans lesquels on cultivoit le petun et le coton. Des forêts immenses ombrageoient le terrein, et leur dépouille, accumulée durant des siècles et métamorphosée en terreau, offroit à l'ambition du cultivateur une

<sup>(1)</sup> Nous le devons à M. Gans-Poël qui s'établit à la Guadeloupe en 1657.

mine de richesses; les cannes plantées sans aucusi foin, mal entretenues, (on ne pouvoit pas les mieux cultiver faute de bras) triomphèrent de tous les obstacles. Cette végétation active se soutint long-tems; mais lorsque la terre, lasse de fournir fes fucs fans recevoir aucun fecours, cessa d'être aussi libérale, le planteur qui s'en apperçut, loin de lui rendre sa première énergie par l'usage des engrais, adopta une marche moins pénible : riche en terre et pauvre encore en esclaves, il abandonna le fol qu'il cultivoit en cannes, pour défricher de nouvelles forêts, qui lui donnèrent encore de superbes productions. Mais ensuite le nombre des colons s'accroissant chaque jour, et la culture des cannes s'étendant en proportion de l'augmentation des planteurs et des esclaves, il fallut bien finir par cultiver le même fol, malgré qu'il dégénérât journellement. Une succession de mauvaifes récoltes obligea enfin le cultivateur de recourir aux engrais. L'illusion cessa dès-lors, et on sentit la nécessité de rendre au sol l'onctuosité et la porofité qui lui sont nécessaires, en faisant usage des engrais et des labours. Mais le planteur effrayé d'un travail qui contraftoit si fort avec le précédent, l'exécuta mal ou s'en abstint encore long-tems; et ce n'est réellement que depuis quinze

ans que les befoins impérieux du fol ont forcé le cultivateur à régler fon exploitation de manière à pouvoir rendre au fol, par la culture, ce que lui enlèvent les plantes qu'il alimente. Aujourd'hui chaque planteur a la louable émulation de travailler avec méthode, et de faire plus de revenu que fon voisin; de forte que peu à peu le fol reprend ce qu'il avoit perdu durant notre infouciance. Chaque année amande la terre et augmente la récolte : à très-peu de chose près, je crois que le fol de la Guadeloupe rend ce qu'il peut produire à l'aide des forces qu'on fait mouvoir; et tout cela a été l'effet d'un axiome bien reconnu aujourd'hui : point de fumier, point de cannes. Le planteur qui fait le plus de fumier fera celui qui fera le plus de fucre relativement aux forces de son atelier.

D'après cet axiome, on croiroit que chaque planteur, combinant fa culture fur les forces qu'il peut employer, n'entretient que le nombre de carrés de cannes qu'il peut fuffifamment fumer pour en obtenir de belles productions: mais il en est cependant encore qui se faisant illusion, ou qui, maîtrisés par l'habitude, présèrent planter cent cinquante carrés de cannes, point ou trèspeu fumées, au lieu de s'en tenir à soixante qui le seroient convenablement. De tels planteurs se

complaisent à promener leurs regards sur des campagnes de cannes à perte de vue ; ils difent avec un certain amour-propre : Je cultive cent cinq carrés de cannes, tandis que mon voisin, avec les mêmes forces, ne peut en foigner que foixante. Mais le voifin qui fait calculer attend patiemment la fin de l'année pour prendre fa revanche; et alors il observe qu'ayant coupé quarante de ses soixante carrés de cannes, il en a obtenu fept mille deux cents formes de fucre très-beau; qu'il a confervé fon atelier bien portant, et qu'il a fait peu de pertes, ses esclaves ayant été ménagés dans l'exécution d'un travail bien combiné, tandis que le voifin qui le défapprouve, puisqu'il ne l'imite pas, ayant coupé foixante-dix de ses cent cinq carrés de cannes pour fabriquer sept mille formes de sucre médiocre, a épuifé fon atelier par des travaux audessus de ses forces. Ce n'est pas là le tout, le planteur qui a fait plus de fucre avec moins de cannes, obtiendra encore une feconde coupe entretenant bien ses rejetons, qui lui rendra plus que les cannes mal plantées par fon voisin; et si ce voisin pouvoit se déterminer à conserver des rejetons, à peine y couperoit-il du plant. Planteurs fages et laborieux, calculez le tems qu'il vous faut pour faire du fumier; mais fachez-y

employer tout celui qui sera nécessaire, pour que chaque carré de terre que vous planterez en cannes, reçoive la quantité d'engrais nécessaire pour produire les plus belles cannes profitables, et ne plantez pas un carré de plus quand, malgré tous vos essorts, votre provision de fumier sera finie; mais laissez reposer vos terres jusqu'à ce que vous ayez su vous en procurer.

Nous avons établi l'utilité urgente des engrais à cherchons actuellement les moyens les plus propres pour les accumuler sur une habitation. Le varech est, sans contredit, l'engrais le plus puisfant, et celui qui coûte le moins au planteur affez fortuné pour le voir amener par la mer fur les côtes qui avoifinent fon habitation. Il en est de trois espèces, classant au même rang le raisin du tropique et les éponges : deux jours après que ce varech a été mis en tas, il fe trouve fi fort décomposé qu'il exhale une odeur fétide qu'on ne peut supporter long-tems sans en être incommodé. Il a la confistance et la couleur d'une graisse noire. Cet engrais est si actif par la grande quantité de fels marins dont il est impregné, qu'il convient de le mêlanger avec de la terre en le mettant en tas, ce qui augmente d'ailleurs confidérablement sa quantité. Le raffineur doit redoubler de soins toutes les fois qu'il fabrique des

cannes produites par un fol qui a reçu cet engrais, et lorsqu'on fume, il faut observer de diminuer la mesure de fumier de moitié quand on abandonne celui des étables pour employer le varech, à moins qu'on ait usé précédemment de la précaution que j'ai indiquée quand on le met en tas.

Les deux autres espèces de varechs sont des rubans d'environ trois lignes de largeur ou des filandres; l'une et l'autre espèce ne sont propres qu'à augmenter les sels du fumier qu'on tire des parcs ou d'ailleurs. La boue de mer est encore un excellent engrais; mais il est nécessaire, avant de l'employer, de la laisser quelque tems entassée.

Si le fecours des engrais fournis par la mer est précieux pour le planteur, il n'est pas en général à beaucoup près suffisant, et nombre d'habitations ne participent point à cet avantage. Il faut donc compter principalement sur les engrais qu'on obtient des bestiaux et qu'on augmente plus ou moins par son industrie et son activité.

J'enlève le fumier de mes parcs régulièrement tous les mois : ceci pourra paroître abfurde ; car en réfléchissant, on pourra observer que s'il est bon à être entassé dans le sec après un mois , trois semaines doivent suffire dans la faison plufieuse, ou qu'étant nécessaire de le laisser séjourner en mois durant les pluies, il ne peut être dissez sais après une telle période dans le sec : mais j'ai avancé que l'industrie et l'activité aidoient dans cravail. L'activité est toujours la même chez moi pour ce genre d'ouvrage, et l'industrie en varie la méthode selon les circonstances.

Je fais ramasser toutes les pailles à mesure que je récolte un champ; ces pailles font disposées dans les lisières ou en gros tas près des parcs, en attendant l'instant d'en faire usage; et de cette manière, on ne les emploie qu'à demi pourries, ce qui avance confidérablement le fumier. Le premier de janvier, je mets dans mes parcs une couche de fix pouces de terre qu'on prend où l'on peut en trouver ; par-dessus cette terre , une bonne litière de paille : la femaine d'après, je fais labourer à la houe et bien remuer ces pailles et la terre, déposant sur ce tout labouré une couche de paille semblable à la première. La femaine suivante, autre labour; une couche de terre, et par-dessus une couche de paille. La dernière femaine du mois, on laboure encore le parc, après quoi on enlève le fumier pour le mettre en tas, et on recommence l'opération pour le mois suivant.

Les alentours des parcs sont garnis de paille

que foulent les bestiaux, soit en entrant et sortant des parcs, soit pendant la période qui s'écoule entre le moment où ils reviennent du pâturage le matin, et celui où ils y retournent l'après-midi; durant lequel on leur jette du fourrage qu'ils mangent à l'ombre des arbres plantés dans ce lieu pour leur procurer de la fraîcheur.

Avant d'enlever le fumier des parcs, on commence à ramasser celui du dehors, qu'on met en tas le premier ; quand cette opération est finie, on met sur ce fumier une couche d'un pied de varech de la seconde espèce dont il a été parlé, ou, à fon défaut, une couche de chaux vive; on met par-dessus une couche de deux pieds de fumier des étables, mélangeant celui des mulets avec celui des bœufs; par-dessus une autre couche de varech ou de chaux vive, qu'on renouvelle après avoir entassé tout le fumier; au-desfous des parcs, on dispose un très-grand trou, toujours rempli de paille qui reçoit tous les égouts des parcs; ce trou est labouré tous les mois, et chargé de varech et de paille continuellement, et il me donne, trois fois l'an, de bons tas de fumier. J'ai des trous femblables dans différens carrefours de mon habitation, dans lesquels je jette continuellement des pailles; et lorsque ces trous font comblés de pailles pourries, converties en terreau, je jette un parc là-dessus je dans lequel je fais séjourner des bestiaux une quinzaine de jour, ce qui me procure un supplément de bon sumier; ce parc promène ainsi dans mon habitation, et on le sixe là où il est nécessaire, soit sur ces trous, soit dans les pièces qui ayant été labourées, reposent jusqu'à ce qu'on les plante.

Le parc à moutons et l'écurie me donnent d'excellent fumier, que je mêlange avec de la terre dans une grande fosse qui se vide quand elle est comblée. J'ai pratiqué une grande fosse maçonnée sur les derrières de ma rumerie; un petit canal y introduit les vidanges superslues; je remplis peu à peu cette fosse avec de vieilles bagasses ou de la terre, qui étant sans cesse imbibées de ces vidanges, forment après trois mois de séjour dans la fosse, d'excellent sumier; la paille se décompose difficilement dans les vidanges.

Dans la faison pluvieuse, je répands sans cesse des pailles dans le chemin, par où débouchent toutes les voitures pour arriver à mes bâtimens; dès que ces pailles sont brisées et imprégnées de terre, on les enlève, on les met en tas à côté du chemin, et on les remplace par d'autres, etc. Quand le sec se fait sentir, on substitue dans les

parcs cette espèce de terreau aux pailles et à la terre, avec lesquelles on les charge ordinairement, et, de cette manière, le fumier se fait aussi vîte dans une faifon que dans l'autre, d'autant qu'un robinet ménagé dans la masse du canal donne la faculté d'arrofer les parcs quand on le juge nécessaire : en opérant ainsi, avec quarante bœufs, vingt mulets, cinq chevaux et foixante moutons, j'ai fait jufqu'à cinq mille charretées de fumier dans l'année; aussi, d'un sol très-peu fertile, ai-je fait une terre excellente. La couche végétale avoit à peine trois pouces dans mon habitation, mais attaquant le tuf à chaque labour, et mettant jusqu'à un panier de fumier sur chaque plant, je suis parvenu, peu à peu, à angmenter considérablement la profondeur de mon sol; et diminuant le fumier à mesure que la terre acquéroit de la qualité, la mesure moyenne, qui étoit chez moi , lorsque je commançai mes travaux, de quatre-vingt-feize tombereaux par carré, est réduite aujourd'hui à cinquante, ce qui m'a permis d'étendre successivement ma culture sans m'écarter de mes principes (1).

<sup>(1)</sup> Lorsque je pris le timon de mon habitation, j'y trouvai 150 carrés de cannes plantées sans sumier, & rendant, les uns dans les autres, 40 formes de sucre : je réduiss ce nombre à soixante, ce qui me donna le tems

Plan d'exploitation pour une sucrerie qui, ayant les savanes et les bois qui lui sont nécessaires, les jardins à nègres, les savanes artificielles qu'il lui saut, peut employer cent vingt carrés de terre à la culture des cannes et du manioque; ayant pour exécuter ses dissérens travaux, deux cent quatre-vingts esclaves, dont cent au grand atelier, vingt-cinq au petit atelier, vingt ouvriers, dont quatre maçons, trois charpentiers et scieurs de longs, deux charrons, quatre tonneliers, quatre rassineurs et trois rumiers, trente-deux bœuss de cabrouet et huit de charrue, avec vingt mulets, les bâtimens analogues à ses produits, ainsi que tous les ustensiles.

Pour exploiter une habitation avec fruit, il faut connoître à fond le caractère et la force des esclaves qui y sont attachés; nous en avons fait sentir l'importance. Il n'est pas moins important d'étudier son sol, afin de parvenir, par des soins continuels, à rendre le terrein de chaque pièce

et la faculté de les fumer suffisamment : quand ces 60 carrés de terre ont été au point que je les desirois, j'ai successivement étendu ma culture. Si je n'eusse pas pris ce parti, mon sol seroit encore ce qu'il étoit lorsque je commançai à l'exploiter, et en me tuant de fatigues, je sa'aurois rien fait pour la fortune de mes ensans.

d'une qualité égale, afin d'en obtenir des productions femblables, et non un canton de cannes trop
fortes, un où elles font au point desiré, et l'autre
où les cannes n'ont pas acquis la moitié de leur
accroissement ordinaire; ce qui est aussi nuisible
pour la quantité que pour la qualité du sucre
qu'on fabrique dans de telles pièces. Une fois cette
connoissance acquise, cette uniformité amenée,
il ne s'agit plus que de fixer la distance convenable
entre chaque plant, et la mesure du sumier qu'ils
doivent recevoir, ce qui doit être réglé d'après la
qualité du soldes dissérentes pièces; et afin de rendre
là-dessus tous les sous-ordres aussi savans que le
planteur, il doit consigner le résultat de ses opérations dans un tableau, ainsi que je l'ai déjà proposé.

Le planteur doit ensuite fixer l'époque la plus convenable pour l'exécution des dissérens travaux de son habitation, ce qu'il ne pourra régler qu'après plusieurs années d'observations, qui auront eu pour objet principal la quantité de pluie tombée sur son habitation dans le courant de l'année, et les époques. Cette observation essentielle semble offrir d'abord de grandes dissicultés, mais tien n'est si simple; il s'agit d'avoir une boîte de plomb carrée et hermétiquement sermée dans son son det ses quatre côtés, et entièrement ouverte du côté opposé au sond; sur ses côtés sont tracés des lignes et des pouces comme sur un

pied de roi; on pose cette boîte perpendiculaire. ment dans une autre boîte de pierre de taille qui doit être elle-même d'aplomb, et qui doit avoir deux pouces de moins d'élévation : ces boîtes ne doivent avoir aucun bâtiment, arbre, ni brouffailles autour d'elles à quinze pieds de distance. A chaque grain de pluie, le planteur, ou son suppléant dans cette opération, doit s'astreindre à mefurer l'eau contenue dans la boîte qu'on videra aussi-tôt, portant la quantité de pluie tombée sur un journal : dans la nuit on peut laisser accumuler les grains et leur produit dans le vase; mais on conçoit que si l'on en usoit ainsi le jour, il en réfulteroit une évaporation nuifible à l'obfervation, aussi faut-il, à la pointe du jour, mefurer l'eau tombée durant la nuit. Après qu'on aura fuivi cette méthode pendant trois ou quatre ans, l'opinion du planteur doit être fixée sur les faisons analogues à ses différens travaux, et il ne doit se décider que d'après ce qu'il aura observé; car il est clair que pour faire du sucre, il faut du beau tems, afin d'obtenir des sucs mieux claborés, des charrois plus faciles, et du chauffage en abondandance; il est également reconnu que, pour planter avec du plant, il faut au moins des pluies légères, telles que les procure le renouveau, et que pour planter des fouches, on ne fauroit

profiter d'une faison trop pluvieuse : tels de ces ouvrages qui eussent réussi dans une faison, deviennent infructueux dans une autre qui ne leur est pas convenable, chaque espèce de travaux ayant son époque assignée par la nature. Le planteur avisé doit se conformer à ce qu'elle lui indique : il doit donc se régler, pour l'époque de leur exécution, d'après les confeils de l'expérience; et après avoir tout combiné pour fon plus grand avantage, il doit se tracer un plan de culture et d'exploitation générale invariable (tel qu'on le verra à la fin de cet ouvrage); de manière que le travail d'une année foit celui des années suivantes, et que le revenu d'une récolte foit femblable au produit de celles qui lui fuccéderont, fauf les accidens qu'on ne peut prévoir, comme ouragan, épidémie, &c. Mais dans son plan de culture, le planteur ne doit pas perdre de vue la subfistance de son atelier, et pour cela il doit se ménager le terrein nécessaire pour planter le manioque qu'il doit confommer, ainsi que le tems de ses esclaves employé à fa culture et à fa fabrication.

Après avoir observé long-tems et varié mes travaux pour les rectifier, en corrigeant mes erreurs, j'ai enfin fixé mon plan d'exploitation tel que je vais le décrire; mais malgré que je le croie très-profitable pour moi, je ne le conseille cependant aux autres qu'avec les modifications

que la position et le climat de leurs habitations doivent faire admettre : quand à la position, mon habitation est située sur la côte de l'est et au bord de la mer; son sol s'élève en emphithéâtre de la mer ou de l'est, à la montagne ou à l'ouest; on y trouve peu de pierres dans les champs, et elle est parfaitement arrosée; la terre végétale repose sur un tuf jaunâtre : on jugera du climat par le tableau de la pluie tombée dans le cours des années 1784, 1785, et partie de 1786, époque où j'ai cessé mes observations et sixé mon plan de culture en partant pour France.

Sur cent vingt carrés en culture, j'en ai toujours \(\frac{1}{12}\) en manioque; \(\frac{7}{12}\) en cannes plantées;
\(\frac{1}{12}\) en rejetons, et \(\frac{7}{12}\) labouré et garni de fumier
prêt à recevoir le plan de cannes. J'ai donc tous
les ans \(\frac{1}{12}\) de mes terres en manioque,
ou \(\cdots \cdots \cdots

Je coupe chaque année quarante carrés de

cannes plantées et vingt de rejetons, ou les deux tiers de mes plantations : les cannes me rendent, les unes dans les autres, cent cinquante formes au carré, et les rejetons, cent vingt.

40 carrés de cannes plantées,
à 150 formes au carré, rendent
6000 formes (1), ci... 6000 formes.
26 carrés de rejetons, à 120
formes au carré, rendent 2400
formes, ci... 2400 formes.

Mes récoltes ordinaires font en sucre de cannes de . . . . 8400 formes.

Sans aller plus loin, on peut juger ici de mes travaux, en opposant à mes récoltes les forces et les moyens que j'emploie pour les obtenir (2).

De quarante carrés de cannes plantées que je récolte, j'en réserve vingt pour soigner les rejetons, j'en replante dix en cannes et j'en laisse dix

<sup>(1)</sup> Quand les chenilles ou autres infectes ne nuifent pas au produit de mes plantations, les cannes rendent davantage, mais j'ai voulu caver au plus bas.

<sup>(2)</sup> Considérez que dans les tems ordinaires, mon hôpital est garni de vingt à vingt-cinq malades, et que je n'ai pas l'avantage de posséder un fol riche où tout vient sans soins. Le sumier occupe mes ateliers le tiers de l'année, et bien m'en a pris de saire ce sacrisce apparent, puisque le carré de cannes qui me rend 150 formes, n'en produissit que 40 lorsque je pris le timon de mon habitation.

en jachère. Les vingt carrés de rejetons récoltés font replantés en manioque; les vingt carrés dans lesquels on a arraché du manioque et les dix qui étoient en jachère, complettent les quarante carres à planter en cannes. On voit par ce qui précède que, foit en commençant, foit en finissant l'année, j'ai toujours la même quantité de cannes, de rejetons et de manioque : mais comme il peut se rencontrer des années où le manioque rende davantage, ce qui me permet d'en arracher moins, je profite de ce bénéfice sans rien déranger à mon plan de culture, et pour cela je diminue mes plantations de manioque en proportion; c'est-àdire, que si je n'ai arraché que quinze carrés de manioque, je n'en plante que la même quantité; je laisse cinq des carrés de rejetons récoltés en jachère; je plante en cannes cinq carrés de plus de ceux qui ont été récoltés en cannes plantées et qui étoient destinés à rester en jachère.

En coupanr la même quantité de cannes tous les ans et aux mêmes époques, plantant la même quantité de carrés qu'on a coupés, y donnant les mêmes foins et exécutant ce travail toujours dans la même faison, plantant autant de manioque qu'on en a arraché, ayant toujours la même quantité de carrés de terre en préparation, je dois obtenir un revenu égal, et cela sans aucune gêne,

tout étant prévu pour que la préparation des terres, les engrais nécessaires, et le tems employé aux dissérens travaux, soient à ma disposition quand je le desire. Mais pour ne pas perdre le fruit d'un tel ordre de choses, il est essentiel de ne pas perdre le fil de ses travaux et de n'en laisser sur-tout arriérer aucun. Le planteur doit cependant se réserver la faculté de transposer ses travaux lorsque les saisons dérangées lui en sont la loi; mais alors, qu'il laisse moins à faire pour une autre époque, qu'il n'exécutera à celle où il en aura interverti la marche ordinaire, assu de n'être point embarrassé.

Après avoir calculé en gros les travaux qu'exige mon plan, il est nécessaire d'entrer dans des détails pour prouver sa justesse. J'ai présenté le produit de chaque récolte; il faut démontrer la possibilité de l'obtenir avec les moyens que j'emploie.

Mes deux charrues donnent les deux labours que j'exige dans un intervalle qui leur permet de préparer une pièce de quatre carrés en cinq femaines; or, n'en ayant que vingt carrés à labourer, (les vingt carrés dans lesquels on a arraché du manioque n'ayant pas besoin de labour) vos charrues doivent achever leur tâche, pour la préparation des terres destinées à recevoir le plant des cannes, en six mois et une semaine; il leur

( 162 )
faut, d'après le même calcul, trois mois et une
demie femaine pour préparer les dix carrés de
terre qui doivent rester en jachère. Sur vingt
carrés de cannes récoltées, dont on conserve les
rejetons, il y en a ordinairement la moitié qui
font coupées dans le sec et qui reçoivent leur pre-
mière façon par la houe, afin de défendre les
fouches de l'ardeur du foleil, en conservant les
pailles dans la pièce : il n'en reste donc que dix
carrés à préparer par la charrue, et ce labour
doit s'exécuter en moins de fix femaines. Mes
deux charrues labourent donc fans gêne toutes
les terres destinées à l'être, et jusqu'ici point
d'obstacle à l'exécution de mon plan, ainsi qu'il
est facile de s'en convaincre. Vingt carrés de terre
destinés à recevoir le plant des can-
nes, font labourés en vingt-cinq
femaines, ci 25 femaines.
Dix carrés devant rester en ja-
chère, ne comptent que pour la
première année, les fuivantes, les
les dix carrés préparés d'avance
bénéficiant le tems employé pour
Ceux-ci, 12 :

((163))
Pour planter quarante carrés de cannes à raison
de cinquante tomberéaux de fumier par carré,
il faut en faire deux mille tom-
bereaux, ci 2000 tomber.
Pour améliorer vingt carrés de
rejetons, à raifon de vingt tom-
bereaux par carré, ci 400
Tombereaux 2400 exigés.
Pour me procurer cette quantité d'engrais, je
lève mes parcs tous les mois, et leur ensemble
me donne 200 tombereaux, ou par an deux mille
quatre cents tombe-
reaux, ci 2400 tomber. 2400 exigés.
La fosse de l'écurie
et parc à moutons,
vidée deux fois par an, 100
La fosse à vidange,
vidée quatre fois par
an, à 40 tombereaux, 160
La fosse qui reçoit
les égoûts du parc,
videe trois fois par
an, donne 150
Le varech, année
commune, donne 200
tombereaux, mais. mémoire.
No address to the second secon

2810 tomber. 2400 exigés.

Obtenus . . . .

Il résulte de ce tableau, qu'à la fin de l'année j'ai 410 tombereaux de sumier d'avance. Rien ne s'oppose, comme on le voit, à l'exécution de mon plan relativement aux engrais.

plan relativement aux engrais.	
Pour planter 20 carrés de cannes	dans les terres
préparées par la charrue, l'atelier	
emploiera	20 journées.
Pour planter 20 carrés dans les	
terres où on a arraché du manioque,	30
Pour trois farclages donnés par le	
grand atelier à 40 carrés de cannes,	
à raison d'un quart de journée pour	
chaque farclage d'un carré,	30
Pour arracher les fouches de	
vingt carrés de cannes à labourer,	6
Pour déserter (nettoyer) 20 car-	
rés où on aura arraché du manio-	
que pour y planter des cannes, .	10
Pour deux farclages simples, à	
20 carrés de rejetons,	10
THE RESERVE OF THE PARTY OF THE	10
Pour la première façon des dix	
carrés que ne travaille pas la char-	
rue,	10
Pour planter vingt carrés de ma-	
nioque,	30
Pour fabriquer 8400 formes de	
	The state of the s

<sup>146</sup> journées.

(105)	
Ci-contre	146 journées
fucre, à raison de 500 formes par	
femaine,	119
Nota. L'atelier ayant la moitié	
de fon tems de reste après avoir	
coupé des cannes, on comprend	
dans cet emploi le tems nécessaire	
pour piler, mettre à l'étuve et cuire	
les firops, ect.	
Pour nettoyer les savanes,	70
Pour réparer les canaux,	1
Pour la réparation des chemins et	A STATE OF THE SAME
ouvrages dans les bois,	4
Pour les charrois que nécessitent	
les réparations ou reconstructions	
des bâtimens,	6
Pour les fêtes et dimanches, ou	
excédant du tems employé au fumier	73
Total du tems employé	365 Journees.

Rien ne contrarie mon plan quant au tems que peut employer l'atelier à fon exécution. Le petit atelier a fes occupations féparées; il ramasse les pailles et met le plant en paquets dans les pièces qu'on récolte; il sème le plant et le fumier dans celles qu'on plante en cannes; il plante et arrache le manioque, il le farcle, il donne le premier farclage aux cannes; il pêche

le varech; enfin, il s'occupe du fumier toutes les fois qu'il en est nécessaire.

J'ai deux mille quatre cents tombereaux de fumier à transporter tous les ans dans les différens champs : j'établis que les esclaves soient au nombre de quatre-vingts au jardin toute l'année, qu'on fasse du sucre ou non, qu'ils fassent seulement deux voyages de fumier par jour, y compris les fêtes, vu que lorsqu'on fait du sucre ils en font jusqu'à dix; c'est sept cent trente voyages par an, ou cinquante-huit mille quatre cents paniers équivalens à cinq cent quatre-vingt-

quatre tombereaux, ci . . . .

584 tomber.

De mes trente-deux bœufs de cabrouet, huit font employés aux tombereaux; il y en a constamment un d'attelé, qui, faifant six voyages par jour, donne dans trois cents jours,

1800

Sur vingt mulets, j'en occupe constamment deux à porter du fumier; ils font dix voyages par jour, vingt pour les deux; dans l'année, fix mille ou fix cents tombereaux,

600

2084 tomber.

J'ai cinq cent quatre-vingt-quatre tombereaux de fumier transportés qui excèdent mes besoins; mais ils compensent les lacunes que met le mauvais tems dans l'ordre des choses; ainsi le transport du fumier n'est point un obstacle pour l'exécution de mon plan.

Pour faire cinq cents formes de sucre par semaine, il faut transporter journellement trentequatre cabrouetées de cannes au moulin; pour exécuter ce charroi, j'ai vingt-quatre bœufs ou fix attelages, feize mulets ( quatre font employés au fumier), ce qui permet d'en employer huit au charroi des cannes: or, dans la moitié des pièces, deux cabrouets et six mulets suffisent pour fournir le moulin; mais je fuppofe qu'au terme moyen, les cabrouets ne puissent faire que quatre voyages le matin et autant le foir, les trois cabrouets fourniront au moulin vingt-quatre cabrouetées de cannes; les mulets feront fept voyages matin et foir; il faut la charge de huit mulets pour faire l'équivalent d'une cabrouetée : ainsi, six mulets fourniront le supplément des cannes ou les dix cabrouetées qui manquent. Les charrois ne font donc pas un obstacle à l'exécution de mon plan.

Quand je ne fais pas de sucre, les bestiaux employés au charroi des cannes exécutent ceux exigés pour le transport des denrées, du bois, du plant, ect.; et lorsque la récolte est finie, tous les attelages confondus travaillent à me donner une avance en tout: mais si je plante en faisant du sucre, j'occupe quelques mulets au transport du

plant. J'ai prouvé qu'avec les forces que je pouvois employer, je remplissois mon plan de culture sans gêne; il me reste à prouver que le cours des saisons lui est également savorable; ce que je vais démontrer par le tableau de la pluie tombée pendant deux ans et demi que j'ai fait des observations exactes sur cet objet important.

TABLEAU de la pluie tombée à Sainte-Marie en 1784.

mois.	jours.	pouces.	lignes.	mois.	jours.	pouces.	lignes.	mois.	jours.	pouces.	lignes.	mois.	jours.	pouces.	lignes.
févr. mars. avril.	1 6 17 25 4 12 20 27 30 4 9 14 17 22 26 30 4 7 12 17 22 18	1	6 9 1 3 2 1 4 3 8 6 5 7 3 5 2 1 10 3 4 5 3 4	juin. juill. août	10 17 21 24 29 7 14 17 22 30 4 7 12 14 19 26 28 29 30 1	1 1 1 1	6 453 4036 911 3 911 7 42 5 9 40 2	octob	7 10 11 14 19 22 24 29 30 2 \$ 10 11 14 16 17 22 25 26 30 3 4	3 1	7 5 1 6 1 1 1 7 6 4 3 9 7 9 1 1 4 9 1 7 3 4 5 1	nov.	6 10 11 15 17 21 23 27 28 30 5 8 9 14 15 20 23 23 23 23 23 24 25 26 26 26 26 26 26 26 26 26 26 26 26 26	1	4 2 2 7 1 1 1 8 8 3 6 0 2 2 5 5 9 2 2 1 1 1 7 7 1 1 9 8 8 7 4 4
Janvie Févrie Mars Avril	er,		2 p.	7 L   3   3   6  .	Ju	in, ille	T	4	51 3 6		Sej Os No De	tob.	91	77	

TABLEAU de la pluie tombée à Sainte-Marie en 1785 & les six premiers mois de 1786.

3. COMP.	SEC.	250	NA.	STREET, S	-	EUE	5000	2003900	1100	1000	50.0	CHICAGO	N/S	200	MAN.
mois.	jours	pouce	lignes	mois.	-jours	pouces	lignes.	nois.	jours.	ронсез	lignes.	mois.	jours	pouces	lignes
		·S.	15		100	1	Dies.	0.00		S.	· s		S	s.	1.
janv.	I		1	juill.	9	550	100000	octob	4		7	jany.	17		3
1000	10	153	3 7		13	I	7	The second	S	I	90	févr.	7		4
5	14		9		17	N. S.	Io	9180	14	I		1	19		1
	22		2		19	2			15		8	mars.	3		1
C.	29		3		20	1	7		2 1	3	2		17	18	3
févr.	10		1		23		4		25	1 2		avril.	30		I
mars.	17		3		25	1		nov.	31	200	IO	4,111.	4	100	3
	17		2	août.	30		8	7	4	I	2	BEALT.	7		6
THE IT	25		4		2	2	5		5		6		11		3
	30		3		3	239	2		9	2	3		19		IO
ayril.	10	113	- 4		10	I	3		11	1	5	100	26	127	6
1000	15		II		II	2	10		17		3		29	19	9
	21	22	2		14		9		2 I	2	7	1	30		3
	26		4		15		3		22		II	mai.	I	193	2
1326	28		7		19	13	6		24	I	7	De TE	3	BR.	7
mai	30	619	5		20	-	2		25	I	9		8	1	2
mai.	4	1	7		24	-	5		28		5		14	17.5	10
36.50	14		6		28	I		THE REAL PROPERTY.	30	1	7	30 Mg	15		I
	17		3	fept.	1	714	IO	déc.	4	1	1000000		32	66	11
90000	21		5		2	100	6	To Us	5	18	4		24		2
	22		2		7	3	I		6		7		27	133	6
juin.	28		9		10	I	4		9	2	9	juin.	31		3
Jun.	1 4		4		14	100	3		IS		11	Justia	6	I	6
	7	20	3		17	1	5		19	I	I		7	20	3
	12	1	í		18		7	7127	20		3		11	13	7
	16		6		22	10034	6		24	2	5		17		3
	17		4		2.3		2	jany.	27		4		18	18	4
	27		7		27	45	6	MARKET PROPERTY.	3		4		24		1
juill.		23	3	oftob	2	2	1000	.,00	I 2		7		30		7
		2000	11370		65 6	11100		ATIC	N	de	7.7	Se.		16	
Janvie			50000					3 P.					TT:		71
Févri	er,	1	Y.		Jui				4			obre,			5
Mars,			1					IO	3	111	No	v	15	10	0
Avril	, .	3		5	Ao	ût,		9	8	11	Déc	emb.	IO		8
	200		p.					28 p.					51	p	71.
P	RÉC				ON	de	s fi	x prem	ier	s n	nois				1
Janvie								p.							51.
Févrie	er,		100%	5 11	Av	ril	, .	3	8	11.	Juin	n, .	4	044	2
			p. 1	111.			27	4 P.	r 1.			288	8	p	71.
-	-	-		STATE OF THE PERSON NAMED IN	2000	COLUMN TO A STATE OF	-			2004.7	-		MARIA	-	-

On voit par le tableau de la pluie tombée en 1784, 1785, & partie de 1786, que les faisons font favorables à l'exécution de mon plan de culture, puisqu'il prescrit de faire la récolte de janvier à juillet inclusivement, tems où il tombe le moins de pluie, où le suc de la canne est plus parfait, les charrois plus faciles, et le chaussage plus abondant. Mon plan conseille de ne commencer à planter qu'en avril, époque où le renouveau se fait sentir, ce qui procure aux plantations une succession de pluies qui en assure le succès (1).

D'après les observations qui précèdent, je commence ma récolte en janvier, et tâche de la finir en juillet. Je ne commence à planter qu'en avril et finis en août, à moins que, contrarié dans mes travaux, je n'aie pas à cette époque la quantité

<sup>(1)</sup> Si l'observateur veut tirer parti de ce tableau pour comparer le climat de la France à celui de la Guadeloupe, quant à la quantité de pluie, il peut s'assurer de la dissérence qui existe à cet égard sous les deux zônes, d'après M. Duclos, de l'académie française, qui assure que dans les années 1750 et 1757, réputées les plus pluvieuses en France, la quantité de pluie tombée n'excèda pas vingt pouces. Voyez mémoires secrets sur les règnes de Louis XIV & de Louis XV, par M. Duclos, tome second, pag. 309, édit. de Paris, 1791.

de cannes plantées nécessaire : alors ayant laissé repousser les rejetons dans les pièces que je n'ai pas pu planter, j'exécute ce travail en août et septembre, et plante en souche dans la saison la plus pluvieuse.

On voit que de janvier à juillet, la belle saison qui règne alors doit contribuer à persectionner les sucs de la canne, et que le sucre qu'on en obtient doit être d'une meilleure qualité, en même tems que le vezou en rend davantage. Plantant d'avril jusqu'en août, il est bien rare que mon plant ne lève pas, ce qui m'évite des recourages ruineux, et procure à mes plantations une succession de pluies qui assure leur progrès, et leur donne assez de force, quand le sec se fait sentir, pour résister à son insluence, tant par la force qu'ont déjà acquise les tiges, que par l'ombrage qu'elles procurent au terrein, ce qui entretient une certaine fraîcheur qui balance les effets d'un soleil ardent.

L'expérience m'ayant appris que les mois de janvier, février, mars, septembre, octobre, novembre et décembre, sont les époques les plus favorables pour planter le manioque, j'ai d'autant moins balancé à en profiter, qu'elles s'accordent parfaitement avec mon plan de culture, plantant la moitié de mon manioque avant de commencer à planter des cannes, et l'autre moi-

tié après avoir achevé. Je ne coupe donc point de plant les trois premiers mois de l'année, et je confacre le tems de mon atelier que n'emploie pas la fabrication du fucre, à planter le manioque felon que l'indique le plan de culture, à préparer les terres destinées à recevoir le plant de cannes, et à y répartir le fumier. Pendant ces trois mois, mes bestiaux pâturent dans les pièces qu'on récolte, où les têtes de cannes leur offrent une nourriture abordante et rafraîchissante, ce qui ménage les savanes qu'il est facile d'épuiser dans le sec.

Le premier avril, je commence à planter des cannes, à quoi je m'occupe fans relâche, profitant des intervalles où le plant me manque pour préparer de nouvelles terres, ce qui m'occupe jusqu'en mai, époque où mes terrès à planter doivent être toutes préparées; car dix carrés en jachère, environ huit d'arrachés en manioque et préparés d'avance, font dix-huit carrés : or, dans cinq mois l'atelier et la charrue peuvent bien préparer fans gêne les vingt-deux complémens des quarante. Les pièces coupées en janvier, février et mars, destinées à donner des rejetons, sont laissées couvertes de leurs pailles; on y transporte le fumier nécessaire; mais on ne leur donne la première façon à la houe qu'au commence-

ment d'avril, ainsi qu'il a été expliqué dans l'article rejetons. On a vu, dans le même article, la méthode que j'emploie pour travailler ceux que je réserve à dater de cette époque. Pendant qu'on plante ou qu'on fouille pour préparer les terres, le petit atelier s'occupe du sumier et des sarclages; mais une sois le sucre sabriqué et les cannes plantées, tous les esclaves s'occupent des sarclages qu'on soigne imparfaitement pendant la récolte. Le grand atelier travaille aussi à augmenter les engrais et exécute successivement tous les travaux que lui prescrit le tableau de culture.

J'ai tâché de ne rien omettre pour rendre mon plan de culture le plus clair possible; mais asin de le mieux expliquer aux personnes auxquelles la culture des colonies est étrangère, je vais détailler les travaux à exécuter chaque mois, et je terminerai ce travail par un modèle du tableau de culture qui doit être dressé chaque année par le planteur, asin que les sous-ordres puissent le suivre, qu'il soit présent ou non. J'ai resté trois années en France, et j'ai toujours dirigé mes travaux, ayant laissé à mon géreur un plan de mon habitation semblable à celui que j'avois sous les yeux pour notre plus grande intelligence.

(1	74)		38
JANVIER.	Terres	Plantées	Sucre
Les deux premières	préparées	manioque	fabriqué.
semaines consacrées à	Carrés.	Carrés.	Formes.
faire du sucre ; le tems			TO BE
de l'atelier qui ne fera			
pas employé pour le fu-	Tax son a		
cre fervira aux engrais et			
à déserter des terres en	THE REAL PROPERTY.		
attendant la préparation.			1000
La troisième semaine		95113	BARREN
fera employée à planter		- County	
quatre carrés de manio-	100000	A SEE	
que		4	13.200
La quatrième femaine			Service of
fera employée comme			
les deux premières			500
Dans le courant de ce			
mois, les tonneliers mon-	No. of the last of		Sec. 10
tent des barriques pour			
la seconde étuvée, celles			
nécessaires pour enfutail-			
ler la première devant		<b>从是经济</b>	
l'être avant que l'on com-		A PARTY	2800
mence la récolte. Les			
autres ouvriers se réunis-			
fent dans la purgerie pour	1		
y travailler le fucre, de			
manière qu'on ne dé-			
tourne aucun esclave de	NEW STATES		The state of the s
l'atelier, et que ce tra-			
vail, toujours executé		13/34/2	
par les mêmes mains, foit			
mieux foigné.	10220	1 4	1500
The second secon	Bank Market	TOTAL CASE OF	A CONTRACTOR OF THE PARTY OF TH

,,	1		
	Terres préparées Carrés.	manioque planté. Carrés.	Sucre fabriqué. Formes.
Dans les premiers jours du mois on nettoie les parcs, on entasse les engrais et on les soigne toujours comme il a été expliqué à l'art. engrais.  Dans les trois semaines qu'on a fait du sucre, les deux ateliers doivent avoir préparé quatre carrés de terre.  Février le R.  Je plante quatre carrés de manioque la première semaine.  On met à l'étuve le sucre de la première semaine de janvier; et sans qu'il en soit fait mention, mettre à l'étuve, piler, cuire les sirops, &c. tour ce qui se rapporte à la manipulation du sucre s'exécute de suite à messure que ce travail devient nécessaire.  Je fais du sucre les deux semaines suivantes.		4	1500
A STATE OF THE PARTY OF THE PAR	4	8	2500

(1)			
	Terres préparées Carrés.	manioque planté. Carrés.	Sucre fabriqué. Formes.
De l'autre part,	4	8	2500
Dans les intervalles on prépare deux carrés de terre.  La quatrième femaine on plante deux carrés de manioque.	2	2	
On prépare trois carrés de terre à recevoir le plant des cannes	3		
On fait du fucre les deux premières femaines.  Dans les intervalles on prépare deux carrés de terre.	2		1000
La troisième semaine on prépare six carrés de terre	6		
Avril.	I		500
La première femaine, on prépare quatre carrés de terre.	4		1000
	22	10	4000

13	77)		
Trees meniagnet Same !	Terres	manioque planté.	Sucre fabriqué.
terrers Carte   Period	en cannes	Corrés.	Formes.
Ci-contre,		10	4000
On plante quatre carrés		rejeron	
en cannes		ent des	
La seconde semaine,	enisme	l omi m	The End
on fait du fucre		.orgul	300
Dans les intervalles on		LUTSV.	
plante deux carrés de		NID	See See
cannes	lonia2	e ortine	no s.I
La troisième semaine,	100 10	T facte	on fair
on plante deux carrés de	Share State	6.00	THE PERSON NAMED IN
cannes	lenis?	1 shnon	0 1
On travaille cinq carrés		ив обта	
de rejetons à la houe.	Contract of the Contract of th	2000139	
La quatrième semaine		a db A	
on fait du fucre et on	100 15	demain	The second second
plante	4		500
On travaille dans les	ne meme	Foursier	Tare
intervalles deux carrés de		יעלם כפו	
rejetons.			Shoosa
M A I.			
La première femaine		LU.	2 2 80 3
on fait du fucre			500
On plante le plant à	The state of the s	olon h	
mefure, ou quatre carrés.	. 4		I reams of
La feconde femaine,	The second second	l simon	1 5.4 16
même travail		25 0570	
La troisième semaine	DIA ST	naismus.	1 100
je travaille à la houe cinq	ore la	i de i	on the
35- 10 7500	20	-	5500
		Z	7

(1	78 9		
	Terres plantées en cannes		Sucre fabriqué. Formes.
De l'autre part	20	10	5500
carrés de rejetons, ou le complément des dix.  La quatrième semaine je fais du sucre		asop ob de sietes deleni d resucce	500
La première semaine on fait du sucre et on plante	4		500
La quatrième semaine est employée comme la seconde.  JUILLET.  On fait du sucre la première semaine et on plante	-4		500
	32	10	7500

Ci-contre		Sucre Fabriqué. Formes.
troisième semaine et on plante	10	70
plante	1 10 1	500
fupplément pour achever	in a selection of the s	nakh (ha
la récolte.  A o û T.	Ministra Co.	
Ce mois est employé au fumier et à sarcler toute l'habitation; les bestiaux se reposent.		
SEPTEMBRE.  La première femaine on plante du manioque. Tous les bestiaux sont employés au charroi du fumier pour la récolte suivante.  La seconde semaine est employée au fumier; la troisième semaine on	4	
farcle les favanes, ainfi que la quatrième.	14	8000

-			-
8		Y -	
	-	e e	_
	880		

(1	(03		
I bour bourse of some	Terres	manioque	
	plantées		fabriqué.
	en cannes	Carrés.	Formes.
De l'autre part	36	14	8000
TOTAL STATE OF THE		To June	A CONTRACTOR
OCTOBRE.	100 10 5	Emmain	ambilion
OCTOBRE.			The state of
La première semaine			
on dessouche les dix car-	12	Zon Line	
rés de terre destinés à			
	-at III	SERVICE OF	
rester en jachère, et la	10/2 1/2	THE PARTY	. onmi
charrue les laboure de	sb ron	De toline	Et news
fuite pour qu'ils soient	1437369	THE LAND	3113
prêts en commençant la			
récolte.	12 2		
La feconde femaine			
on plante du manioque.		4	Tille:
		7	
La troissème semaine	HO WHAT	A MOUNT	COLUMN SEE
on déserte les terres où	1	OT BELL	IT BUTTE
l'on a arraché du ma-			MESTES I
nioque.			
La quatrième femaine			918.8
on fouille des trous dans			1000
ces terres défertées.			
ces terres defertees.	-Fabou		0.46.03
	THE STORY	s orles	多特型
NOVEMBRE.		a for the	Syn batt
	Schoolsy		- retire
On continue la pre-	STATE STATE OF	V 3	MELINE LA
mière femaine l'ouvrage			
de la précédente ; la se-	1000		
	SH SOLLIS		Mana Mil
conde femaine on plante	INCE OFF	(MG 2 3 5 1	
deux carrés de manioque	Paris -	THE PARTY	
et on farcle		2	and the same
	36	20	8000

La troisième semaine on commence à fouiller des trous dans les terres labourées.

La quatrième femaine on farcle et on s'occupe du fumier.

## DÉCEMBRE.

La première semaine on nettoie les canaux et on répare les chemins.

La feconde femaine on achève de fouiller des trous dans les terres labourées.

La troissème semaine est employée aux farclages et au fumier, de même que la quatrième.

Durant tout le mois précédent et pendant les deux premières femaines de celui-ci, les bestiaux portent à la rumerie le bois nécessaire pour donner une grande avance, et ils se reposent les deux dernières semaines.

Les ouvriers, depuis la fin de la récolte, font retournés à leurs chantiers, et s'y font occupés d'après ce qui a été indiqué dans le cours de cet ouvrage.

Comme malgré tous les efforts du planteur pour foigner ses possessions et sa récolte, il est malheureusement exposé durant l'hivernage à des événemens qui déjouent sa prudence, je crois indispensable de lui donner un dernier avis qui doit être salutaire à tout agriculteur que l'expérience n'a pas prémuni contre de pareilles circonstances, afin de le porter à prendre les précautions qu'elles nécessitent.

A l'approche de cette saison périlleuse, il doit réparer avec la plus grande exactitude fes bâtimens, renforcer les portes et fenêtres par de bonnes traverses qui les affujétissent au mur ou aux poteaux intérieurement, et les appuyer extérieurement avec des pièces de bois repofant sur la terre. Ses effets les plus précieux doivent être mis en fureté dans le lieu le plus folide. Il doit faire nettoyer toutes les rigoles destinées à recevoir les eaux, afin qu'elles ne puissent déborder dans les chemins ou dans les champs, ce qui y occasionneroit les plus grands dégâts; chaque habitation doit être munie d'un parc très-vaste, clos d'une haie vive et absolument isolé, dans lequel on chasse le bétail quand on craint un ouragan; mais il faut que ce parc foit dans une position qui le mette à l'abri d'être inondé. Le planteur doit se munir de vivres, de planches, essentes, ect. de tous objets qui deviennent aussi dispendieux que rares après un ouragan, et qui sont cependant d'un usage indispensable.

Quand on voit les apparences de l'ouragan se manisester, il faut retirer l'eau des canaux servant aux manusactures, et sermer tellement leur embouchure, qu'elle ne puisse s'y introduire pendant les débordemens qui sont la suite de ce sléau destructeur. Le planteur doit avoir un lieu de refuge pour les vieillards, les négresses et les enfans de son atelier, et les y faire entret avant que le vent ne commence, après l'avoir muni de vivres. Les essets des esclaves doivent aussi se déposer dans la purgerie; car j'ai vu, après un ouragan, ces malheureux tout nuds, ayant pérdu tout ce qu'ils possédoient et réduits au désespoir. Si le maître n'aide pas leur prévoyance, il en sera toujours de même.

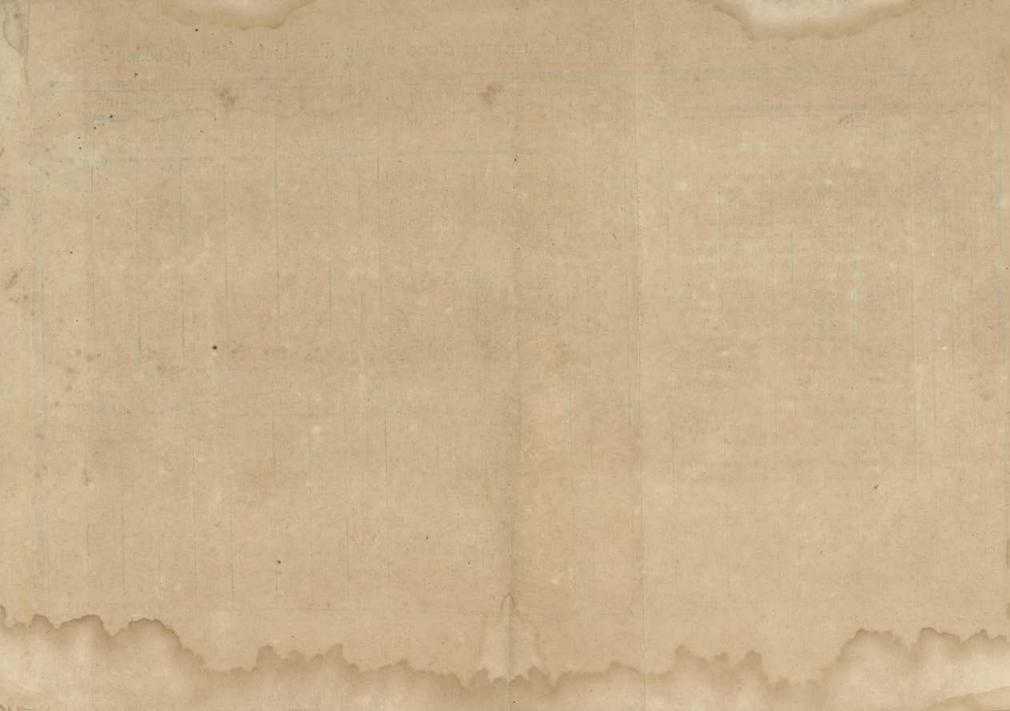
Au moyen de ces précautions, les risques sont moins grands, mais ils font encore fuffisans pour épouvanter l'homme le plus ferme lorsqu'il les a essuyés. J'ai recommandé strictement au planteur d'achever fa récolte au commencement d'août, ce que je renouvelle ici. Quoique l'hivernage commence en juillet, ce n'est qu'à dater de la lune d'août qu'on doit avoir de grandes appréhenfions. On peut essuyer des bourasques plutôt; mais je n'ai pas ouï-dire qu'on eût ressenti d'ouragan avant cette époque, et ce fléau se faisant ressentir lorsque la récolte sera achevée, les dégâts qu'il occasionne ne sont pas aussi considérables. En quelle position qu'on soit à l'époque d'un ouragan, on ne doit pas s'amuser à soigner les cannes qui l'ont effuyé dès qu'elles ont atteint l'âge de huit mois, mais au contraire, les couper de suite, roulant à deux équipages, sans planter,

plus vous leur ponneriez de l'âge après la secousse plus vous leur ponneriez de l'âge après la secousse produst; d'ailleurs les rejetons bien soignés dont neront plus de sucre qu'on n'en eût obtenu des cannes plus de sucre qu'on n'en eût obtenu des l'âge ordinaire, et les coupant de suite, n'importe à quel âge, passé huit mois elles ajouteront à ce produit. L'ouragan sini, il faut réparer ses bâtimens, ainsi que les cases à nègres, fabriquer le manioque susceptible d'être récolté, en replanter à mesure pour prositer du bois, et réparer de même les plantations de vos esclaves. Cette opération, la plus essentielle, étant achevée, roulez sans discontinuer, et travaillez bien vos rejetons.

Après ces fecousses terribles de la nature, durant lesquelles tous les élémens sont confondus, les vivres sont très rares, les eaux corrompues par la chute des feuilles, ou chargées de particules métalliques non moins nuisibles. Si vous n'obviez pas à ces accidens, vos esclaves s'en ressentiront d'une manière cruelle et pour eux et pour vous. Dans de pareilles circonstances, le planteur doit augmenter la ration des vivres qu'il accorde à ses esclaves dans les tems ordinaires, et y en ajouter une de punch journellement pendant un mois, afin de les sous setalliques dont s'imprègnent les eaux à la suite des ouragans.

TABLEAU général de la récolte et des travaux d'une année d'après le plan précédent.

Noms Récolte  Noms des pièces.  Récolte  Noms des pièces.  Eftin	A nour l'ann	Noms   H		Détails de la rhumerie.  Sirop Écume Rhum distilé.	Sucre livré.  Bariq. Poids. Prix. Achetées
1 5 26 5 1 5 7 2 5 27 3 R. 9 3 3 3 5 28 5 R. 9 3 3 4 5 29 4 5 4 6 5 4 30 3 4 5 7 6 4 31 4 5 7 7 4 32 2 R. 7 4 R. 8 4 4 10 3 11 3 12 3 11 3 2 20 3 4 11 5 2 R. 18 4 4 10 5 R. 18 4 4	Janvier. 11 12 13 150 150 150 150 150 150 160 1750 164 1750 1750 180 190 190 190 190 190 190 190 190 190 19	3 29 4 Avril. 3 31 4 Avril. 2 32 2 Avril. 5 28 5 Mai. 4 23 4 Mai. 4 24 4 Mai et juin. 2 20 3 Juillet. 5 26 5 Juillet. 5 4 3 3 3	9 3 Janvier et février l'en mars et l'en fep Octobre. Novemb.  20 Manioque à arracher.  23 4 Janvier.  24 4 Avril.  26 5 Juillet.  25 4 Octobre.  27 3 Décemb.  20 Terres en jachère en attendant le plant.  29 4 31 4 32 2 10  Terres à laisser en jachère pour la récolte fuivante.  2 5 4 5 10		Sucre embarqué pour France. Bariq. Poids. Prix. Capit. navire.



## ERRATA.

Page 25 , 1	ligne 22, les moyens, lifez : les moyeux-
37	13, mais qu'elle, lifez : mais elle.
39	8, de l'article 3, balancerai, lisez : blâmerai.
46	6, n'étant pas plus, lifez : n'étant plus.
66	6, le plantaur, lifez : le planteur-
86	18, enfin les esclaves dépérissent, effaces
	enfin, et liez dépérissent avec cependant.
101	3, des embêmes, lifez : des embruns.
118	22, recouvrir la pièce, lifez : recourir la pièce.
138	15, un petit de maïs, lisez : un de petit maïs.
146	25, cent cinquante, lifez : cent cinq.
157	5, la nature. Orez le noint, metrez une virgule.
159	8, 26 carrés de rejetons, lisez : 20.
177	9, deux carrés, lisez: 3. Le total de cette colonne se monte à 21 au lieu de 20.
178	fixième ligne du mois de juin; au fumier et aux farclages, lifez: au fumier ou aux farclages, et ajoutez: on plante 3 carrés.
	Le total des carrés plantés dans cette colonne doit s'élever à 36, et celui de la suivante à 40.

## BERKETA

there are the movem of the state angular
State State of the country of the co
Arranulide and Lamandal to a confidence of
65 n com partelus, liter a n'inner plug-
6, le plintant, tifer e le planteurs
rs, emin les eschage dépéndent, officer
anim, or her adportions avec copeniant.
## ## Tangan til in piden i firm recomit la piden.
asyna pese do mais, like e un de pode mais.
11; cent chapmant, ther i cent cing.
and assistant entired to politic metren and
B, 25 carros de rejetone, lifes 2 20.
error de lange et le regul de cerra
or ob this up to a strom of our of
frilim ligne do mois de juin ; an fonder es
gon no related us early easy land are
furchages, et ajoutes : on printe ; oureau
Le total des carrés plantés dans certe
colonne doir s'élayer à 36, et celui de la
op it mayint

